

1587

LES
GLOIRES
DE
LA SAVOIE

PAR
JULES PHILIPPE

Secrétaire de la Société Florimontane d'Annecy, membre correspondant
de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève.



PARIS
J.-B. CLAREY, LIBRAIRE, RUE DE SEINE, 40

ANNECY
D. MONNET, LIBRAIRE

CHAMBÉRY
BAUDET, LIBRAIRE

Place Notre-Dame. Sous les Portiques.

1863



LES
GLOIRES

DE
LA SAVOIE

PAR
JULES PHILIPPE

Secrétaire de la Société Florimontane d'Annecy, membre correspondant
de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève.



PARIS

J.-B. CLAREY, LIBRAIRE, RUE DE SEINE, 40

ANNECY

D. MONNET, LIBRAIRE

Place Notre-Dame.

CHAMBERY

BAUDET, LIBRAIRE

Sous les Postiques.

1863



INTRODUCTION.

De tous temps certains littérateurs, qui rédigent leurs impressions de voyage dans leur cabinet de travail, ont semblé prendre à tâche de présenter la Savoie sous un aspect défavorable. Cette manie d'abaisser le peuple savoyard aux yeux du reste de l'humanité est d'autant plus incompréhensible, qu'elle est ordinairement le propre d'écrivains français, qui commettent de la sorte un crime de lèse-nation. En effet, les Savoyards forment et ont toujours formé une branche de la grande famille française : Français et Savoyards parlent la même langue et ont des habitudes, des coutumes et des mœurs à peu près semblables : pendant de longues années leurs destinées ont été les mêmes, et si le sort a voulu que la Savoie fût séparée de la France, ses enfants, dans leur isolement, ont conservé tous les signes distinctifs de la race commune : les instincts généreux, le courage et le dévouement à la patrie.

D'où vient donc que nos frères semblent parfois ne pas nous reconnaître ? Aurions-nous manqué aux devoirs que nous imposait notre origine ? Non. Que nos mains aient tenu la plume ou qu'elles aient serré de leurs robustes phalanges le mousquet et l'épée, elles ont tracé leur part des rayons de gloire qui couronnent le nom français.

On a oublié souvent, ou on a feint d'oublier que du sang savoyard coulait dans les veines de saint Bernard de Menthon, du cardinal de Brogny, de François de Sales, d'Eustache Chappuis, conseiller de Charles-Quint, de Pierre Fenouillet, prédicateur ordinaire de Henri IV, de Claude de Seyssel, l'historien, de Vaugelas, le grammairien, de Saint-Réal, l'historien ; de Guillaume Fichet, qui introduisit l'art typographique à Paris ; du poète Ducis, du cardinal Gerdil, de Joseph de Maistre, de Xavier de Maistre, de Tochon, le numismate, de Berthollet, des frères Michaud, de Bouvard et de Nicollet, astronomes, de Fodéré et de Dacquin, médecins, et de tant d'autres que je nommerai en temps et lieu.

On a oublié souvent que la Savoie est le berceau de cette forte race de princes, ancêtres de Victor-Emmanuel II, dont l'écusson, qui est aussi le nôtre, brille aujourd'hui d'un vif éclat dans les riches plaines de la Péninsule italique.

On a gratté un peu, sur les tables où sont tracées les fastes militaires de la France, les noms des nombreux officiers supérieurs que la Savoie a fournis aux armées de la République et de l'Empire, et parmi eux, Doppet, Dessaix, Songeon, Dupas, Chastel, l'un des officiers de cavalerie les plus remarquables de son époque, Decoux, Curial, Pauthod.

On oublie parfois aujourd'hui l'origine de MM. Dupanloup, de l'Académie française, Henry Murger et Jules Favre.

Je passe sous silence un grand nombre d'hommes qui se sont distingués dans différents Etats de l'Europe et sous les princes de Savoie, et je ne note qu'en passant les milliers d'enfants de nos vallées dont le sang s'est mêlé, sur les champs de bataille, à celui des soldats de la France.

Cependant il s'est trouvé, je dois le dire, quelques hommes sérieux qui ont rendu justice à la Savoie, et parmi eux je citerai M. Sayous : « Les Savoyards,

« écrit-il, ont peuplé au loin les armées de militaires

« distingués, le clergé d'esprits supérieurs, les collègues

« d'excellents instituteurs, les académies de savants,

« les capitales de l'Europe d'hommes intelligents et

« actifs, de négociants heureux ¹. » Mais ces témoignages d'estime sont rares, et à l'étranger la Grâce de Dieu résume notre histoire nationale ; la marmotte et la vielle y sont considérées comme nos seuls attributs. Certains Parisiens sont tout étonnés d'apprendre que l'on parle le français en Savoie ; ils se prennent à rire, eux qui ont toujours entendu dans la bouche des Savoyards de vaudeville un charabia incompréhensible, ils se prennent à rire si on leur dit que notre langage est plus correct et plus pur que celui de la majorité des populations de l'ancienne France ; et grand est leur ébahissement lorsqu'on leur prouve que le premier qui apprit aux Français à parler correctement leur langue, Vaugelas, était Savoyard !

Mais il y a mieux, la Savoie possède les plus beaux sites des Alpes et les plus célèbres ; ils sont bien à elle, à moins que la géographie ne soit une chose imaginaire ; le Mont-Blanc lui appartient. Eh bien ! tandis que des biographes impartiaux font naître Berthollet dans le département de la Sarthe ², des éditeurs d'albums transportent, de leur propre autorité,

Chamonix et le Mont-Blanc en Suisse, sans plus de façons que d'écrire au-dessous de leurs vues lithographiées : Chamonix (SUISSE) !

Et si d'aventure on parle de nos lacs et de nos montagnes, voulez-vous savoir en quels termes on le fait ? Ecoutez un homme d'esprit qui se promène sur le lac Léman ; ab uno disce omnes : « Si vous aimez les con-
« trastes, contemplez ces deux rives. Sur la rive suisse,
« des maisons de plaisance, des villages coquets et pro-
« pres, l'aspect du bonheur et du bien-être ; sur la rive
« de Savoie, des masures, une population déguenillée
« et sale. Le bateau fait escale à Thonon : tout le village
« est sur le bord du lac ; mais la misère est empreinte
« sur tous ces visages. Je croirais volontiers que ces
« hommes mal vêtus, qui se pressent sur la berge, sont
« d'anciens ramoneurs en proie à la douleur nostalgi-
« que, et qui regrettent les cheminées de Paris ³. »

Vous qui connaissez la nature pittoresque et riante du Chablais, ainsi que la belle et forte race qui habite cette province, que dites-vous d'une pareille description faite à distance ? Une simple lunette d'approche eut suffi à l'auteur pour reconnaître son erreur. Je ne finirais pas si je devais relever ici toutes les sottises qui se débitent chaque jour sur notre compte : je ne citerai plus que deux faits. Un critique écrivait en 1859, en parlant d'un jeune littérateur genevois :

« M. Charles Dubois est de cette école suisse qui,
« depuis quelque temps, jette un certain éclat, et c'est
« un nom de plus à ajouter aux noms de Toppfer, de
« MM. Vinet, LANFREY, etc. »

M. Lanfrey était à peine venu au monde, que déjà on cherchait à nous l'enlever !

Enfin, et pour montrer jusqu'à quel point on est parvenu à nous annihiler aux yeux des peuples, il y a quelques années (octobre 1859), un jeune Américain s'écriait, après avoir été sauvé d'une mort certaine sur le lac de Genève et en voyant que son sauveur allait au secours de son camarade :
« Bah ! laissez-le donc, c'est un Savoyard ! »

En résumé, les Savoyards ne sont pas des hommes mais des brutes, au dire de certaines gens.

Les Suisses, nos voisins, ont eu une chance meilleure ; quoi qu'ils disent, quoi qu'ils fassent, on l'accepte comme bien dit et bien fait ; on chante

quand même la patrie de Guillaume Tell. Et cependant que de choses drolatiques il se passe dans certains petits cantons encore soumis à des lois féodales ! En 1859, à l'époque de la fête de Schiller, le conseil d'une commune de l'Oberland décidait que Monsieur Schiller eût à se présenter en personne pour recevoir le droit de bourgeoisie dans cette commune ! Si un pareil fait s'était passé en Savoie, quel éclat de rire eût retenti du Rhône à l'Océan ! Ce n'est pas que je veuille rien enlever à la Suisse, qui partage avec nous le domaine des Alpes et que j'estime, mais je proteste contre une injustice dont nous sommes exclusivement les victimes depuis des siècles.

En face de ces jugements iniques portés sur la Savoie, en face de toutes ces appréciations injustes dont on accable mon pays, un sourire de dédain effleure tout d'abord mes lèvres et je repousse l'idée de défense qui naît forcément chez l'homme lorsqu'il se sent blessé dans ses affections les plus chères. Et quel est le sentiment le plus fort, le plus inattaquable, si ce n'est l'amour de la patrie ? Puis, je me dis : Un esprit sensé ne doit point prendre garde à toutes les billevesées qu'un chroniqueur soi-disant en voyage peut laisser échapper de sa plume, impatiente de commettre un bon mot, au risque de blesser un homme ou tout un peuple. Que l'on appelle la Savoie un pays de goitreux et de crétins, parce qu'une de ses vallées contient quelques malheureux atteints de crétinisme ; qu'un écrivain, qui passe à juste titre pour avoir de l'esprit, ne voie sur les rives savoiennes du lac Léman que des ramoneurs et des gens sales et déguenillés ; qu'on écrive sérieusement que l'on danse la bourrée au Casino d'Aix-les-Bains, peu importe ! Mais, à un certain point de vue, ce parti pris de ridiculiser la Savoie n'a-t-il pas de funestes conséquences contre lesquelles nous devons réagir ? Ne se peut-il pas qu'en voyant condamner leur pays au crétinisme à perpétuité, les plus faibles finissent par tomber dans le découragement et se disent : « Peut-être ne pouvons-nous rien faire par nous-mêmes ; ne nous épuisons donc pas en vains efforts ; vivons et mourons dans notre inutilité. »

Et qu'on le sache bien, il n'est pas nécessaire d'être un niais pour se laisser aller au doute de soi-même dans de pareilles circonstances ; il suffit de faire partie de cette masse qui, partout, obéit sans réfléchir à l'impulsion qu'elle reçoit ; de cette masse qui donne trop facilement raison au dernier qu'elle entend ; de cette masse enfin dont l'intelligence n'a pas reçu tout le développement qu'elle peut atteindre ; il suffit aussi d'être jeune.

Qu'il me soit permis, à ce propos, de rappeler un de mes souvenirs d'enfance. Je faisais mes études dans un pensionnat genevois dont les élèves étaient en majeure partie Américains. Chaque année nous célébrions la fête commémorative de l'indépendance des Etats-Unis, et nous prenions tous part à cette fête, sans distinction de nationalité. Les drapeaux français, sarde, suisse, voire même l'anglais, entouraient celui de Washington. A l'une de ces fêtes, au moment où les élèves, drapeaux au vent, étaient rangés dans la grande cour, on s'aperçut que l'étendard tricolore manquait à l'appel. Le Français qui devait avoir l'honneur de le porter n'étant pas présent, je crus pouvoir le remplacer. Je saisis donc le pavillon à l'ombre duquel La Fayette avait traversé l'Océan pour aller prêter son bras à la jeune république américaine, et je le déployai avec orgueil. A peine étais-je en place, que le porte-étendard désigné arriva ; c'était un Alsacien ; il m'arracha brusquement le drapeau, et faisant un geste de mépris : « Donne-moi ce drapeau, s'écria-t-il, un Savoyard n'est pas digne de le porter ! » A ces mots, qui m'étaient adressés par un élève d'origine germanique, et auquel, par conséquent, je croyais moins de droit que je n'en avais à revendiquer la France pour patrie, à ces mots, je pâlis, mes jambes fléchirent, et mes yeux se voilèrent ; deux grosses larmes coulèrent sur mes joues, larmes de honte et de rage. Cependant, rappelant toute mon énergie, je sautai sur l'Alsacien et lui fis mordre la poussière, aux grands applaudissements des Anglais et des Américains. Ce jour-là le Savoyard fut un homme comme un autre !

Malgré mon triomphe, il me resta pendant longtemps une douloureuse impression de l'affront que j'avais reçu, et ce qui fut pis, pendant longtemps aussi je doutai de mon pays ! Je n'osai dire à l'étranger le nom de ma ville natale ! Rougir de sa patrie !... Existe-t-il au monde une honte pareille ?

Ce résultat funeste a peu d'importance pour un seul homme, mais pour un peuple entier, combien n'est-il pas à redouter ? Et s'il faut dire toute mon opinion, j'attribue en grande partie à l'influence néfaste de cet esprit de dénigrement qui pèse sur notre contrée, l'inertie et l'apathie que l'on remarque généralement chez les Savoyards tant qu'ils restent dans leur pays. Une fois sortis de leurs vallées, ils l'emportent sur les autres peuples en activité et en intelligence, par ce motif qu'alors le doute dont leur esprit était frappé s'évanouit, et qu'ils ont la conscience de leurs forces. Ils avaient devant les yeux comme un rideau qui leur voilait la vérité ; cet obstacle se déchire au contact des étrangers, leur énergie s'accroît d'autant

et la nature reprend toute sa force dans ces esprits auparavant timides et indolents.

Il faut donc que l'on combatte ce doute qui naît aussi de l'ignorance des choses de la patrie et qui affaiblit le sentiment national. Pour cela, il faut apprendre au peuple savoyard ce qu'il a été et ce qu'il est, ce qu'il a fait et ce qu'il peut faire ; il faut qu'il connaisse les ressources immenses dont il peut disposer sous le rapport intellectuel comme sous le rapport matériel, afin qu'il sente surgir en lui un légitime orgueil national. En même temps, on doit répondre à ses détracteurs et rétablir sa réputation faussée par quelques histrions de la bohème littéraire.

Levons enfin l'étendard de la révolte et inscrivons-y cette devise : Rends à César ce qui appartient à César ; devise qui, pour être vieille, n'en détermine pas moins avec à-propos la pensée patriotique qui doit nous guider. Quant à moi, je descends aujourd'hui dans l'arène, armé de toutes pièces, plein d'ardeur pour la défense d'une noble cause. Joûteur sans peur et sans reproches, je veux relever tous les gants que l'on nous a jetés ; je veux que ma patrie soit lavée de tous les affronts qu'elle a subis, et que ses insulteurs soient forcés, pour expier leur ignorance ou leur méchanceté, de venir faire amende honorable aux pieds de nos belles montagnes, aux bords de nos lacs si pittoresques, dans nos riantes et fraîches vallées, où ils trouveront pour les confondre tous les hommes illustres qui ont marqué notre passé et ceux qui répondent de notre avenir.

Il importe aussi que la France apprécie à sa juste valeur le peuple qu'elle a retrouvé.

L'entreprise est difficile, dira-t-on ; je reconnais que, confiée à mes seules forces, la tâche sera rude à accomplir ; mais j'aurai du moins ouvert la voie, et de plus autorisés ne tarderont pas sans doute à me suivre. En attendant, fort de mon droit et de la grandeur de ma cause, j'entre hardiment en lice. Ma faible voix ne retentira peut-être pas bien loin ; mais si je puis seulement raffermir l'orgueil national chez mes compatriotes, en leur démontrant qu'ils n'ont pas à rougir de leurs ancêtres, que les sentiments du bien, du vrai et du beau ont toujours été vivaces dans leur cœur ; si je puis obtenir que chaque enfant de nos Alpes s'écrie :

SAVOIE, JE SUIS FIER D'ÊTRE TON ENFANT !

Je serai assez récompensé.

P. S. Une partie de cet ouvrage a paru en articles détachés dans la Revue savoisiennne pendant les années 1860, 1861 et 1862. Quelques publications sérieuses de Paris et des départements ont reproduit des fragments de mon modeste travail ; qu'il me soit permis de les remercier ici de l'honneur qu'elles ont bien voulu me faire, et surtout de leur concours dans l'œuvre de réhabilitation de mon pays.

CHAPITRE I^{er}.

L'IMPRIMERIE A ÉTÉ INTRODUITE EN FRANCE PAR UN SAVOYARD.

J'ai dit que j'allais entreprendre la réhabilitation de ma patrie ! Ce mot de réhabilitation, appliqué à un peuple, paraît assez étrange, car on a peine à croire qu'une nation soit forcée de chanter ses propres louanges et de crier à l'univers les services qu'elle a rendus à l'humanité. Il semble tout d'abord que le principe de justice que l'on ne cesse d'invoquer à tout propos, d'un bout du monde à l'autre, doive suffire, si ce n'est à satisfaire, du moins à ménager le légitime amour-propre de celui qui a la pleine conscience d'avoir accompli tous ses devoirs ; mais il n'en est rien.

La Savoie, je ne cesserai de le répéter, a tout fait pour mériter l'estime des autres nations : elle a fourni ses savants, ses littérateurs et ses guerriers ; elle a semé abondamment dans le champ de la science, comme elle a arrosé de son sang les champs de bataille ; mais elle n'a rien moissonné ; elle est restée Savoie comme devant et toujours marquée du stigmate de la nullité ! La justice n'est donc pas faite pour tous les peuples !

Et cependant, quelle vengeance il nous est donné d'exercer aujourd'hui envers les ingrats ! Vengeance noble, calme, et propre à l'homme fort de son droit : nous n'avons qu'à rappeler nos œuvres et, de gré ou de force, le monde reconnaîtra nos mérites, et nos détracteurs seront désarmés.

Pour commencer, nous pouvons dire avec fierté qu'un enfant de la Savoie se trouva mêlé aux événements qui accompagnèrent l'introduction en France de l'art qui a renouvelé le monde, de l'art qui a ouvert à tous le

temple sacré de la science, de l'art qui a fécondé le germe de la civilisation moderne : je veux parler de l'imprimerie.

Combien en France, et même en Savoie, savent aujourd'hui que l'invention de l'immortel Gutenberg a eu pour parrain, dans la capitale du monde civilisé, un enfant obscur du Petit-Bornand ? Bien peu sans doute, quoique toutes les biographies générales parlent de Guillaume Fichet !

Guillaume Fichet naquit dans la première moitié du XV^e siècle, au village du Crêt ; il appartenait à une famille aisée qui fournit à la Savoie plusieurs magistrats. Il fit ses premières études au collège de La Roche et alla ensuite à Paris, où il fut reçu docteur de Sorbonne. Pendant vingt ans il enseigna les humanités, la rhétorique, la philosophie et la théologie dans l'Université dont il fut nommé recteur en 1467, « année, dit Grillet, où ayant assemblé toutes les

« Facultés en présence de Louis XI, qui voulait faire

« prendre les armes aux écoliers, pendant la guerre du

« Bien public, il prononça un discours si énergique con-

« tre ce projet, que le roi se laissa persuader, sans jamais

« lui en témoigner aucun ressentiment. » Mais tous ces

succès, à nos yeux, ne sauraient rien être en comparaison de la gloire immense qui était réservée à notre compatriote. Dans le milieu du XV^e siècle, Gutenberg, citoyen de la ville de Mayence, avait conçu l'idée de sculpter des lettres pour imprimer, et s'était associé avec deux hommes de la même ville, Schœffer et Faust, afin de perfectionner sa découverte. En 1450, ces immortels ouvriers de la pensée avaient édité un vocabulaire latin intitulé : Catholicon, dont chaque page était Sculptée sur bois ; puis, pour remédier à la perte de temps qu'occasionnait ce système, ils avaient successivement fabriqué des lettres de bois mobiles et des lettres de métal avec lesquelles ils avaient édité, à dater de 1457, entre autres ouvrages, un Psautier latin et une Bible, imprimés en deux couleurs, rouge et noire.

En 1469 environ, un marchand, du nom de Fust, apporta à Paris des exemplaires de ce Psautier et de cette Bible, et les fit passer pour des copies exécutées sans fautes. Tout ce que Paris comptait de clercs, de copistes et autres gens de plume, s'émut de ces prétendues copies d'un nouveau genre ; les commentaires allèrent leur train, si bien que l'on finit par déclarer hautement que les marchandises de Fust sortaient des mains de Belzébuth, argument qui, à cette époque, était l'ultima ratio des adversaires de toute découverte un peu extraordinaire.

Le malheureux Fust, emprisonné et traduit devant le Parlement, eut beau avouer sa supercherie, rien ne put l'excuser aux yeux des graves et doctes magistrats, qui reconnurent et déclarèrent avec un sérieux incroyable que les lettres rouges du Psautier et de la Bible avaient été écrites avec du sang d'enfants chrétiens ! Condamné à être brûlé vif, Fust allait monter sur le bûcher ; martyr de la science sans le vouloir, il allait payer de sa vie la gloire d'avoir introduit en France le premier livre imprimé ! La découverte qui devait rendre de si grands services à l'humanité se voyait près d'être forcée de recevoir le baptême du sang pour pénétrer dans un des pays qui devaient le plus la mettre à profit. Mais heureusement Louis XI apprit la comédie ridicule qui s'était jouée devant le Parlement, et, sans hésiter, il cassa l'arrêt per absurdum ; Fust sortit de prison et ses livres lui furent payés. Bien plus, le roi déclara aux docteurs de la Sorbonne que son intention formelle était d'avoir une imprimerie à Paris.

La demande de Louis XI fut un coup de foudre pour la docte compagnie. Il me semble voir tous ces gros bonnets de la science de l'époque se signer d'épouvante, à l'idée qu'il leur fallait devenir les complices d'un commerce avec le diable pour faire exécuter des copies de la Bible, si toutefois ils croyaient sérieusement à toutes ces sornettes. Quoi qu'il en soit, ce qu'il y a de certain, ce qu'il y a de bien constaté par tous les auteurs qui ont écrit sur ce sujet, c'est que les docteurs français déclinerent toute responsabilité ; deux de leurs collègues étrangers, Guillaume Fichet, du Petit-Bornand, et Von Stein, Suisse, eurent seuls le courage de tenter l'entreprise.

Les deux audacieux docteurs appelèrent à Paris trois élèves de Schœffer : Ulric Gering, Martin Crantz et Michel Friburger. Ces trois ouvriers imprimeurs arrivèrent à Paris en 1470, et on leur donna une des salles de la Sorbonne où ils placèrent leur machine diabolique, au grand scandale des docteurs. Le premier ouvrage qu'ils imprimèrent fut le traité de rhétorique de Fichet, en 1471, ouvrage excessivement rare et peut-être impossible à trouver aujourd'hui ⁴ ; il est intitulé : *Guillelmi Ficheti Alnetani* ⁵, *artium et theologiæ doctoris, Rhetoricorum libri III ; accidit ejusdem Ficheti panegyricus a Roberto Gaguino versibus compositus. In parisiorum Sorbona, per Ulricum Gering, Martinum Crantz, et Michaellem Friburger, anno 1471.*

G. Fichet publia ensuite, en 1473, un autre ouvrage intitulé : *Epistolæ Gasparini Pergamensis*, qu'il dédia à son complice Von Stein.

Et ce n'est pas sans intention que je viens d'écrire le mot de complice, car Fichet et Von Stein (en français, de la Pierre), bien qu'ils eussent réussi dans leur entreprise, n'en continuèrent pas moins à être considérés comme de vrais coupables par leurs savante confrères, dont quelques-uns prévoyaient et redoutaient peut-être la transformation que la nouvelle découverte allait faire subir à la société : au reste, les docteurs de toute sorte n'ont jamais vu avec plaisir qu'on divulguât leur science. Notre pauvre Savoyard et le Suisse son ami eurent donc à subir mille tracasseries ; on ne leur laissa pas un instant de repos, de telle sorte qu'ils finirent par quitter la Sorbonne. Crantz, Gering et Friburger, chassés de leur atelier, allèrent s'établir rue Saint-Jacques, près de l'église de Saint-Benoît, à l'enseigne du Soleil d'Or. Fichet se réfugia à Rome, où il fut nommé camérier secret du Pape Sixte IV.

Ainsi et pour me résumer, c'est par un Savoyard que la machine civilisatrice la plus puissante a été introduite en France ; c'est un Savoyard qui a mis dans les mains de la plus grande des nations ce levier d'Archimède avec lequel elle a soulevé le monde ; et qui plus est, ce même Savoyard s'est servi le premier de ce levier !

Guillaume Fichet est donc bien l'une des plus grandes gloires de la Savoie ; aux yeux de la France et même du monde entier il a droit à l'immortalité, et si on la lui refuse, c'est à nous, c'est à son pays qu'il a honoré de la lui faire accorder.

Il nous a laissé un héritage trop précieux pour que nous ne nous soucions pas de le recueillir.

CHAPITRE II.

LA PREMIÈRE ACADÉMIE FRANÇAISE A ÉTÉ FONDÉE EN SAVOIE ⁶.

En 1606, deux hommes déjà illustres habitaient Annecy ; ils se nommaient François de Sales et Antoine Favre.

Le premier, évêque de Genève et écrivain de granb talent, avait été avocat au Sénat de Savoie en 1592 ; ayant abandonné le barreau pour embrasser la carrière ecclésiastique qui était plus en harmonie avec ses tendances essentiellement religieuses, il était arrivé au siège épiscopal de Genève en 1602 ; il jouissait d'une grande renommée en France, grâce à son éloquence, et il avait prononcé devant Henri IV l'oraison funèbre de Philippe de Lorraine, dernier rejeton de la branche des ducs de Mercœur ; malgré les efforts du roi de France pour le retenir auprès de lui, François de Sales n'avait pu se séparer de sa bonne ville d'Annecy, où il devait écrire sa célèbre Introduction à la vie dévote.

Antoine Favre, président du conseil de Genevois, était le jurisconsulte le plus savant de son époque ; à vingt-trois ans il avait publié son livre des Conjectures qui fit dire à Cujas : « Ce jeune homme a du sang aux ongles ; « s'il vit âge d'homme, il fera bien du bruit ! » A trente ans il avait été nommé sénateur par le duc de Savoie, Charles-Emmanuel I^{er}, et à l'époque dont nous parlons, il venait de publier son fameux Code fabrien. Ses publications savantes attiraient l'attention de tous les jurisconsultes de l'Europe, qui ne dédaignaient pas de le consulter, et elles jetaient un grand lustre sur la magistrature savoyarde déjà si renommée.

Hommes de science, bien plus, hommes de génie tous deux, François de Sales et Antoine Favre étaient faits pour s'entendre ; du reste, ils devaient céder, malgré eux, à cet attrait irrésistible qu'éprouvent l'un pour l'autre deux esprits d'élite. Vivant de la même vie, aimant à un degré égal l'étude du beau et du vrai, cherchant à élever leurs pensées en fouillant avec une

ardeur qui tenait de la passion cette nature qui ne peut qu'engendrer de nobles actions lorsqu'on sait découvrir et comprendre tout ce qu'elle renferme de sublime, les deux illustres amis se trouvèrent tout naturellement les protecteurs de la science dans la petite cité d'Annecy.

Pour eux, la science n'était pas cet épouvantail que certaines gens, aux principes faussés, emploient pour effrayer les simples ; elle n'était pas à leurs yeux l'arbre du mal dont les fruits trompeurs cachent un poison mortel. Ils considéraient la science comme la véritable source du bien, comme l'appui le plus ferme de la foi, mais de la foi vraie, telle que la possèdent les intelligences élevées ; ils pensaient avec raison que l'homme qui étudie et apprend à connaître les secrets innombrables que recèle la nature, ne peut s'empêcher de se rapprocher de l'Etre éternel, parce qu'il sent le besoin de rapporter tout ce qu'il voit de si admirablement organisé à une intelligence suprême, auprès de laquelle l'humanité doit s'humilier et avouer son impuissance.

Animés de cet esprit, nos deux illustres écrivains encourageaient dans leur petite sphère toute tentative scientifique ou littéraire ; ainsi, les hommes studieux étaient sûrs de trouver des protecteurs toujours prêts à les soutenir dans leurs essais. Favre et François de Sales réunissaient souvent les jeunes littérateurs, et là, dans l'intimité, ils écoutaient avec patience la lecture des travaux de leurs protégés, dictaient les corrections à faire, donnaient des sujets à traiter.

Lorsqu'ils eurent attiré auprès d'eux un certain nombre d'hommes éclairés et instruits, afin de conserver cet esprit d'émulation qui seul pousse aux grands efforts, ils conçurent l'idée de former à Annecy une association semblable à celles qui existaient déjà dans plusieurs villes d'Italie, et que l'on appelait des académies. Peut-être l'idée de cette création doit-elle revenir à François de Sales qui, ayant fait ses études de droit à Padoue, avait pu reconnaître tout le bien que produisaient ces associations. Ce qui nous le ferait croire, c'est le nom que nos deux académiciens donnèrent à leur société et la devise qu'ils choisirent, nom et devise tout italiens : leur académie s'appela Florimontane, et elle eut pour emblème un oranger chargé de fleurs et de fruits, avec la devise : Flores fructusque perennes (fleurs et fruits éternels). Ne reconnaît-on pas dans cette gracieuse devise l'esprit fin et délicat de François de Sales ? Favre, en sa qualité de dialecticien, a pu trouver, si l'on veut, le titre de Florimontane, conséquence de la devise ; mais seule, la plume qui a écrit les conseils à Philothée et les

lettres à M^{me} de Chantai, a pu dessiner cet oranger et tracer les mots qui l'entourent.

Quoi qu'il en soit, l'illustre magistrat et le spirituel prélat venaient de créer la première académie qui ait existé en-deçà des Alpes, trente ans environ avant que Richelieu ait eu la même pensée à Paris !

Malheureusement, cette société n'a pas survécu à ses deux fondateurs ; ses archives ont été égarées, et tout ce que l'on peut savoir de l'Académie Florimontane se trouve éparé dans des ouvrages contemporains et dans la correspondance de Favre ; pour le surplus, on ne peut s'en rapporter qu'à des conjectures.

Les statuts de l'Académie furent rédigés en 1607, et le duc de Genevois-Nemours, Henri I^{er}, en fut le protecteur. Les membres de la Société étaient au nombre de quarante, avec un président, un censeur choisi parmi des gens habiles en tous genres et bien près de l'encyclopédie, et un secrétaire qui devait avoir des idées nettes et claires, un esprit fin et délié, des pensées nobles, et être bien versé dans les belles-lettres.

L'Académie Florimontane fut installée dans la maison d'Antoine Favre ; François de Sales fit le discours d'ouverture et fut chargé de la présidence pour la théologie et la philosophie ; Favre fut nommé président pour la jurisprudence, et les deux ensemble devaient diriger les travaux littéraires. Dès lors la docte compagnie continua régulièrement à s'assembler ; non-seulement les académiciens prononçaient des discours et des harangues pour se former à une belle éloquence ; non-seulement ils traitaient des questions de théologie, de philosophie, de littérature, de politique, de rhétorique, de mathématiques, etc., mais ils devaient encore s'occuper de diverses langues, et surtout de la langue française.

Parfois aussi le sanctuaire scientifique s'ouvrait au public, et alors on voyait se placer sur les bancs de l'école les plus habiles maîtres des arts honnêtes, comme peintres sculpteurs, artisans, architectes et semblables, qui venaient suivre les cours professés par les membres de la compagnie.

Mais quels étaient les noms de ces quarante académiciens ? Hélas ! ils sont à peu près tous perdus. Curieuse destinée ! Ces hommes, qui avaient fait partie de la première académie créée dans un pays français, auraient probablement, par ce seul fait, pu être décorés du titre d'immortels, tout aussi bien que leurs collègues de l'Académie française dont ils ont été les aînés.

On en connaît cependant quelques-uns. L'un des plus remarquables fut Pierre Fenouillet, d'Annecy, prédicateur ordinaire du roi Henri IV, évêque de Montpellier et protégé de François de Sales ; il prononça l'oraison funèbre de Henri IV à Paris, et celle de Louis XIII à Montpellier.

Ce fut Fenouillet qui, dans un de ces discours, donna cette leçon aux hommes d'Etat, leçon qui n'est jamais hors de saison :

« Les curieux en la recherche de la nature, disait-il,
« remarquent qu'on voit auprès du fleuve Harpesus une
« colline ou un rocher, lequel étant touché légèrement des
« doigts se tourne rond comme une boule ; mais il de-
« meure immobile si on veut apporter de plus grands
« efforts et une plus grande contension de bras. Les hom-
« mes nés avec la liberté, et principalement les Français,
« ressemblent à ce rocher : la douceur les conduit et les
« gouverne, la violence et les efforts les rendent opi-
« niâtres et tenants ⁷. »

Un autre membre de l'Académie Florimontane fut un savant historien, qui n'était pas Savoyard, mais qui, pendant quelque temps, exerça la charge d'abbé de Hautecombe : Alphonse Del Bène, évêque d'Alby. Del Bène fut lié avec tous les beaux esprits de France, et Ronsard lui dédia son traité de l'Art poétique. Cette dédicace, il faut le dire, ne devait guère s'adresser à notre académicien, car s'il écrivit des ouvrages historiques remplis de recherches savantes, par contre, son talent ne put jamais se plier aux règles les plus simples de la poésie ; témoin ce fragment d'un poème heureusement inédit :

Je chante les travaux, les faits et la valeur
Du généreux ami qui, des monts de Savoye,
En Orient alla secourir l'empereur,
Lorsque le Turc félon issu du sang de Troye
Vint ravager l'Europe et s'en faire seigneur ⁸.

Pour l'honneur de l'Académie Florimontane, nous devons nous estimer heureux que Del Bène ait tenu cachés ses essais poétiques ; M. Ménabréa,

qui le premier a cité ce fragment, en a déjà trop dit.

Claude Nouvellet, docteur de Sorbonne et chanoine de la cathédrale d'Annecy, fit aussi partie de la docte compagnie, et publia plusieurs pièces de poésie burlesque, faisant ainsi application du *Castigat ridendo mores*.

Quoi qu'il en fût du mérite littéraire des membres de l'Académie Florimontane, les noms des deux présidents étaient assez illustres pour attirer l'attention du monde savant, et plusieurs étrangers briguaient l'honneur de faire partie de la compagnie. Trois ans après la fondation de l'Académie, Antoine Favre en parlait ainsi dans une lettre adressée à Schifordegher, célèbre jurisconsulte allemand, qui était venu à Annecy et avait été reçu membre associé : « C'est la première qui, de ce côté des monts, ait

« été érigée à l'exemple de celles d'Italie. Aussi est-ce
« merveille qu'elle soit déjà si connue, qu'en France,
« dans les pays voisins et même en Italie, on en parle
« avec grande estime et comme recommandable entre les

« plus célèbres. J'en parlerais avec moins d'assurance ou
« plus de modestie si je ne pouvais m'appuyer de votre
« témoignage, puisque, admis au nombre de nos acadé-
« miciens, vous avez tant de fois assisté à nos exer-
« cices. »

Malheureusement, ainsi que je l'ai déjà dit, l'Académie Florimontane ne survécut pas à ses fondateurs, morts, l'un, François de Sales, en 1622, et l'autre, Favre, en 1624. L'oranger orna de ses dernières fleurs le cercueil des deux hommes qui l'avaient entouré de leurs soins assidus ; dès lors il ne porta plus de fruits et se dessécha. Mais cet arbre de la science, bien qu'il n'ait pas vécu de longues années, n'en a pas moins été le premier drapeau des sociétés littéraires planté sur le sol français. Des mains savoyardes ont tenu la hampe de ce drapeau, et Annecy a eu le bonheur de le voir flotter sur ses murs.

N'est-ce pas là aussi une grande gloire pour la Savoie ?

Aujourd'hui la Société Florimontane a succédé à l'Académie. Il ne m'appartient pas de donner des louanges à la nouvelle compagnie, mais je ne serai que juste en disant qu'elle ne néglige rien pour réaliser son programme, qui est en tout semblable à celui de son aînée : Encouragement des lettres, des sciences et des arts.

CHAPITRE III.

LE PREMIER GRAMMAIRIEN FRANÇAIS EST UN SAVOYARD.

Parmi les auditeurs des cours professés dans le sein de l'Académie Florimontane d'Annecy, on remarquait un jeune homme au regard intelligent, à l'air agréable, aux manières douces et de bon ton ; c'était plaisir que de voir avec quelle attention il écoutait les dissertations philologiques de François de Sales et d'Antoine Favre, avec quelle ardeur il cherchait à bien comprendre les règles du bien dire posées par ces deux illustres écrivains. Ce jeune homme n'était rien moins que le futur auteur des Remarques sur la langue française, le second fils du président Favre ; il se nommait Claude Favre de Vaugelas.

Né en 1585 à Meximieux (Ain), qui faisait alors partie de la Savoie, Vaugelas avait suivi son père à Annecy en 1595, lorsque le célèbre jurisconsulte était venu occuper la place de président du Conseil de Genevois. Etant dans l'âge où le travail intellectuel doit commencer son œuvre, Vaugelas suivait les cours de l'Académie, et son père exigeait qu'il en tirât un profit réel, en se pénétrant des principes du beau langage, du langage honnête et de bonne société, personnifié dans l'auteur de l'Introduction à la vie dévote. Notre jeune étudiant, travaillant sans relâche et avec fruit sous les yeux de son père, sentit alors naître en lui ce feu sacré qui ne l'abandonna plus, et qui lui valut la récompense la plus douce pour l'homme de science et d'étude : la célébrité vraie et durable.

Ainsi se formait dans une petite ville de la Savoie, de ce pays misérable et sauvage, au dire de ceux qui craignent de le flatter, l'homme qui, le premier, devait poser des règles précises à la langue française, celui qui devait mettre la première main au dictionnaire de l'Académie dont il devait être aussi un des premiers membres !

En 1618, Vaugelas alla à Paris, où son nom le fit admettre à la cour ; il y jouit immédiatement d'une pension de 2,000 livres dont son père avait été

gratifié par Louis XIII, et il devint chambellan de Gaston d'Orléans qu'il suivit un peu partout. Homme d'esprit et de bonnes manières, très galant auprès des dames, qualité essentielle dans une cour où la galanterie trônait en reine, bien fait de sa personne, parlant très bien, notre chambellan obtint un succès complet. Malheureusement, la pension ne fut pas toujours régulièrement payée, et comme les succès de salon ne nourrissent pas, Vaugelas dut accepter la charge de gouverneur des trois enfants de M^{me} de Carignan, épouse du comte Thomas de Savoie-Carignan. Deux de ses élèves étaient sourds et muets ; le troisième ne l'était pas, mais sa mère, par une originalité incompréhensible, ne voulait pas qu'il parlât ! Ce jeune enfant devait devenir le père de l'illustre Prince Eugène, qui fut repoussé de la cour à cause de ses difformités et qui se vengea si cruellement plus tard de ce dédain sur la France. Une pareille position, il faut l'avouer, était singulière pour Vaugelas, et elle donna lieu à cette remarque très judicieuse faite par la marquise de Rambouillet : « Quelle

« destinée pour un homme qui parle si bien et qui peut

« si bien apprendre à parler, d'être gouverneur de sourds

« et muets ! » Et cet état de choses était d'autant plus pénible, que les exigences de M^{me} de Carignan dépassaient les bornes de la raison, si l'on en croit Tallemant des Réaux, qui prétend que ce fut cette princesse qui fit mourir Vaugelas, à force de le tourmenter et de l'obliger à se tenir debout.

Cependant, malgré toutes ses déconvenues, Vaugelas n'en avait pas moins entrepris et continué ses travaux littéraires. Il était admis à l'hôtel Rambouillet, et par conséquent il était lié d'amitié avec tous les hommes qui formaient cette petite cour de gens d'esprit, tels que Coeffeteau, Chapelain, Conrart, d'Ablancourt, Patru, etc. ; et lorsque Richelieu puisa dans cette réunion pour former l'Académie française, Vaugelas fut naturellement compris dans le nombre des élus.

Quant il s'agit de dresser les cahiers du dictionnaire, œuvre nouvelle et difficile au sujet de laquelle Richelieu consulta les membres de l'Académie, ceux-ci proposèrent de charger Vaugelas de la préparation du travail ; le cardinal accepta cette proposition, fit payer à notre compatriote la pension royale qu'il ne touchait plus depuis longtemps, et comme il l'avait fait appeler auprès de lui pour l'entretenir de son projet, il lui dit en souriant :

« Vous n'oublierez

« pas dans votre dictionnaire le mot de pension. » — « Et

« encore moins celui de reconnaissance, » répliqua

Vaugelas.

Mais l'œuvre du dictionnaire marchait lentement, comme on peut bien le penser ; la lettre A n'avait pu être achevée qu'au bout de neuf mois, si bien que le mot de reconnaissance risquait de ne pas être écrit avant un siècle. On se plaignait hautement ; le cardinal montrait de l'humeur. Vaugelas, probablement pour apaiser ce courroux, publia ses Remarques sur la langue française. Je ne puis analyser ici ce traité grammatical ; qu'il me suffise de dire que ceux-là mêmes qui l'avaient attaqué le plus vertement, usèrent, sans s'en apercevoir, des règles qui y étaient posées, tant elles étaient vraies : cela arriva à Lamothe-Le-Vayer, son plus tenace adversaire. Molière lui-même, qui décocha un vers dans ses Femmes savantes à l'œuvre de Vaugelas, ne put en amoindrir le mérite, et Voltaire n'en dit pas moins plus tard que notre grammairien avait été le premier qui eût fixé les règles de la langue.

Mais tous ces succès n'enrichirent pas Vaugelas : il mourut presque de misère en 1650. Longtemps avant sa mort, il ne sortit plus que la nuit pour ne pas être vu de ses créanciers, et on le surnomma pour ce fait le Hibou. Les cahiers du dictionnaire de l'Académie, qui étaient déposés chez lui, furent saisis et ne purent être restitués qu'après une sentence du Châtelet rendue l'année suivante.

Toutefois, s'il mourut criblé de dettes, ce ne fut pas sans avoir la ferme volonté de les payer, car, par son testament, il disposa de tous ses linges et vêtements dans cette intention ; puis il ajouta : « Mais comme il pourrait
« se trouver quelques créanciers qui ne seraient pas
« payés, quand même on aura réparti le tout, dans ce
« cas, ma dernière volonté est qu'on vende mon corps
« aux chirurgiens, le plus avantageusement possible, et
« que le produit en soit appliqué à la liquidation des det-
« tes dont je suis comptable à la société ; de sorte que si
« je n'ai pu me rendre utile pendant ma vie, je le sois au
« moins après ma mort. »

Deux amis de Vaugelas, Conrart et Chapelain, publièrent sa traduction de Quinte-Curce, à laquelle il travailla pendant près de trente ans. Voiture l'avait plaisanté souvent sur cet interminable ouvrage, et il lui avait dit un jour que pendant qu'il polissait et repolissait un chapitre, la langue française viendrait à changer, et que, par conséquent, il serait obligé de refaire les autres ; il lui avait appliqué l'épigramme de Martial sur ce barbier qui

employait un temps si long à faire une barbe, que pendant qu'il la rasait d'un côté, elle revenait de l'autre. Ce qui n'empêcha pas le Quinte-Curce de Vaugelas d'obtenir l'approbation de tous les littérateurs et de jouir d'une réputation immense : Balzac disait que l'Alexandre de Quinte-Curce était invincible, mais que celui de Vaugelas était inimitable.

L'élève de l'Académie Florimontane mourut ainsi avec la double réputation d'avoir été le premier grammairien français et un écrivain de premier ordre ; il mourut pauvre de fortune, mais riche de gloire. « Né avec les qualités et les agréments qui sont des moyens de parvenir, ni le séjour des cours ne put le rendre ambitieux, ni les attrait d'une société galante ne purent le séduire, ni l'éclat de son nom devenu célèbre n'entama sa modestie inébranlable, ni enfin la misère, plus terrible que la contagion mondaine, ne put altérer la sérénité de son courage. Toujours calme et persévérant, il suivit, à travers les succès et les épreuves, la voie qu'il s'était tracée, recherchant avec ardeur ceux qui pensent et parlent sainement, recueillant partout les trésors du langage, déposant son butin jour par jour dans les notes exquis de son riche inventaire, critiquant sans amertume et toujours heureux d'admirer ; homme honnête à qui l'élévation de son âme faisait chercher l'élévation du langage ⁹. »

Voilà donc une singulière coïncidence, et qui doit étonner bien des Français : c'est un Savoyard qui a introduit l'imprimerie en France ; la première académie française a existé en Savoie, à Annecy ; et le premier grammairien qui a donné des règles précises à la langue de Racine, de Corneille, de Boileau, de Pascal, et de tant d'autres génies, est un Savoyard ! Tout cela bouleversera bien des idées ; on traitera même de contes bleus, dans certaines régions, les faits que j'ai cités ; les gens qui s'étonnent d'entendre les Savoyards s'exprimer en français et qui pensent que la Savoie est un pays neuf qu'il s'agit de civiliser, ne voudront pas croire que la France doit tant à cette contrée peuplée de six cent mille malheureux, suivant l'aimable et touchante expression de M. C. Dupin.

Cependant, ou l'histoire est un mensonge, ou j'ai dit la vérité.

CHAPITRE IV.

HOMMES D'ÉGLISE.

I

L'honneur qui revient à la Savoie d'avoir vu naître l'homme auquel la France doit l'imprimerie, d'avoir possédé la première académie qui ait existé en deçà des Alpes, enfin d'avoir élevé dans ses vallées celui qui posa les premières règles précises de la langue française, suffirait, au besoin, pour glorifier éternellement notre patrie. Mais les titres du peuple savoyard à la reconnaissance des nations civilisées ne se bornent pas là ; une nuée d'intelligences supérieures sont sorties de ses rangs et ont conquis glorieusement leur place dans le Panthéon européen.

Ici mon cadre s'agrandit ; je ne pourrai pas toujours prendre un à un tous ces hommes d'élite, éclos sous l'influence de l'atmosphère pure et vivifiante de nos montagnes, et les suivre pas à pas sur la route accidentée qu'ils ont parcourue à travers l'humanité. Je serai forcé souvent de les grouper et de rappeler d'une manière générale les services qu'ils ont rendus. Au reste, ce que j'écris n'est pas une biographie, mais bien une revue sommaire des grands hommes de cette Savoie tant décriée jusqu'à ce jour. Mon seul but, on le sait, est de montrer que ce pays a semé presque dans le monde entier des hommes supérieurs. C'est donc comme un trait de lumière que je dois jeter sur l'ensemble de nos gloires, comme une étincelle qui déchire le voile de l'oubli et de l'injustice qui nous couvrait, et fasse luire aux regards étonnés de nos détracteurs les tables de marbre sur lesquelles sont inscrits nos titres de noblesse intellectuelle.

II

Nos premiers noms importants appartiennent à l'Eglise, et c'est par eux que je commencerai.

L'esprit religieux a toujours trouvé un puissant auxiliaire dans la nature agreste et solitaire des pays de montagnes. L'homme qui vit sur les sommets grandioses des Alpes sent son intelligence s'élever aussi, et sa première pensée est d'interroger le vide qui l'entoure ; il veut sonder l'inconnu, et ne trouvant rien qui lui réponde, une force invincible l'attire et l'attire encore, jusqu'à ce que l'idée du surnaturel s'emparant de lui, le mot de Dieu s'échappe involontairement de ses lèvres.

Aussi n'est-il pas étonnant que la Savoie ait fourni un grand nombre d'hommes d'Eglise, parmi lesquels on compte des noms éclatants.

Je ne citerai pas cette foule de prélats distingués qui occupèrent successivement l'illustre siège épiscopal de Genève, et qui sortirent de presque toutes les familles nobles de la Savoie, comme aussi des rangs inférieurs de nos populations ; je ne rappellerai qu'en passant tous ces hommes remarquables à plus d'un titre qui honorèrent les sièges épiscopaux de Maurienne, de Tarentaise, de Chambéry et d'Annecy ; mais je choisirai parmi ces noms qui se pressent sous ma plume, ceux dont la renommée s'est le plus étendue, ceux dont les actions ou les écrits ont été le plus remarquables.

En premier lieu, et pour rendre à tout seigneur tout honneur, je constaterai un fait nouveau pour beaucoup de gens, c'est que la Savoie, ce petit coin de terre reculé, a donné le jour à cinq papes ! Oui, cinq papes bien comptés et dont voici les noms :

NICOLAS II, soit Gérald de Chevron, né au château de Chevron (Savoie). L'histoire l'appelle Gérald de Bourgogne, parce qu'à l'époque où il naquit la Savoie appartenait à Rodolphe, surnommé le Fainéant, roi de Bourgogne. Uguelli ¹⁰ appelle Gérald de natione Burgundio, sive Sabaudiensis. Etant archevêque de Florence, et par l'influence du fameux Hildebrand, il fut élu pape à Sienne, le 28 décembre 1058, comme successeur d'Etienne IX et envers et contre Benoît X, nommé, par une faction de cardinaux. Il fut Un des papes qui firent décréter le célibat des prêtres ; il publia des règlements pour éviter les troubles qui marquaient chaque élection pontificale à cette époque ; ce fut lui qui confirma à Robert Guiscard, l'un des fils de Tancrède, la possession des duchés de la Pouille et de la Calabre, et à Richard celle de la principauté de Capoue. Il mourut en 1061.

CÉLESTIN IV, Geoffroi de Châtillon. Quelques auteurs ont prétendu que ce pape appartenait à la famille des Castiglione de Milan ; mais Chieza, dans sa *Corona reale di Savoia*, a prouvé qu'il était fils de Jean de Châtillon, seigneur de Châtillon et de Montluel, et de Cassandre Cribelli, sœur du pape Urbain III.

Il succéda à Grégoire IX le 22 septembre 1241, mais il mourut dix-huit jours après, avant d'avoir pu être couronné. On présuma qu'il avait été empoisonné.

INNOCENT V, Pierre de Champagnon, né à Moûtiers, est le plus remarquable de nos cinq papes. Il se fit recevoir dans l'ordre de Saint-Dominique à Paris, fut nommé docteur, succéda à saint Thomas d'Aquin à la chaire de théologie, et devint provincial de son ordre en France.

Le pape Grégoire X le nomma successivement archevêque de Lyon et cardinal d'Ostie, doyen du sacré collège, et grand pénitencier de l'Eglise romaine ¹¹. Il fut élu pape à Arezzo, le 21 janvier 1276, et couronné le lendemain à Rome. Il ne régna que cinq mois et cinq jours, après avoir utilisé ce court espace de temps à pacifier l'Italie. Il a publié plusieurs ouvrages savants.

CLÉMENT VII, Robert de Genève, fils d'Amé III comte de Genevois, et de Mathilde de Boulogne, naquit au château d'Annecy en 1342. Appartenant à une illustre famille, il arriva assez vite aux grandes dignités ecclésiastiques ; il fut successivement chanoine de Paris, évêque de Téroüane, puis de Cambrai, et enfin cardinal.

Après l'élection d'Urbain VI, les cardinaux français prétendirent n'avoir agi que sous l'influence des troubles qui avaient agité Rome ; ils se retirèrent à Fondi et élirent, en 1378, Robert de Genève, alors âgé de trente-six ans, qui prit le nom de Clément VII.

Ainsi commença le schisme le plus long et, suivant l'expression de Moreri, le plus embrouillé de ceux qui ont divisé l'Eglise.

Clément VII, élu sous l'influence de la France qui le soutint toujours, fixa sa résidence à Avignon, où il mourut en 1394, après seize ans de pontificat. En 1389, Charles VI, faisant un voyage en France, vint le visiter et obtint pour lui et les princes la nomination à beaucoup de bénéfices, ce qui mécontenta tout le clergé. Clément VII, dans cette occasion, couronna le jeune roi de Sicile. En 1390, le duc de Berry et les sires de La Rivière et de La Trémoille, grands partisans de notre pape, persuadèrent au roi de faire

une descente en Italie pour chasser de Rome Boniface IX qui avait succédé à Urbain VI ¹². Mais ce projet n'eut pas de suite.

FÉLIX V, Amédée VIII, premier duc de Savoie, naquit à Chambéry en 1383. Ayant renoncé à ses Etats en faveur de son fils Louis, il se retira à Ripaille, près de Thonon, pour y faire revivre l'ordre religieux de Saint-Maurice, et il s'entoura de quelques nobles de sa cour qui revêtirent le costume d'ermite. Tous ces illustres moines se croyaient de vrais anachorètes, parce que, dit un auteur ancien, il n'y avait aucune femme avec eux et qu'ils laissaient croître leur barbe. La chronique, cette indiscreète de tous les siècles, rapporte même que les membres de l'ordre de Saint-Maurice n'occupaient pas leurs loisirs seulement à prier, et qu'ils ne négligeaient pas la bonne chère ; de sorte que grâce à cette réputation qu'on leur a faite, la langue française s'est enrichie d'un proverbe nouveau : chacun sait ce que faire ripaille veut dire. Cependant tout semble prouver que les nobles pères de Ripaille n'ont pas porté la sensualité aussi loin qu'on a bien voulu le donner à entendre. S'ils n'avaient pas abandonné entièrement leur ancien mode de vivre, il ne s'ensuit pas qu'ils se soient livrés à des débauches.

Quoi qu'il en soit, ce fut au milieu de cette vie douce et tranquille qu'Amédée VIII menait au bord du lac Léman, que des députés du concile de Bâle vinrent le surprendre en 1439, pour lui annoncer sa nomination au pontificat, en opposition à Eugène IV.

Amédée se rendit à Bâle où il fut couronné, et prit le nom de Félix V. C'était un autre schisme, et, chose singulière ! c'était encore un prince savoyard qu'on avait choisi pour le déclarer.

Mais Félix V, vraiment religieux, et peut-être destiné à toujours abdiquer, renonça à la tiare, sur la simple prière de Charles VII, lorsque Nicolas V succéda à Eugène IV à Rome ; cette abdication fut si admirée, dit Moreri, qu'on chanta partout ce vers à la façon du temps :

Fulsit lux mundo, cessit Felix Nicolao.

Amédée VIII fut créé cardinal, doyen du sacré collège et légat en Allemagne, par Nicolas V. Il mourut à Genève en odeur de sainteté en 1451.

III

Après les papes viennent se placer les cardinaux.

Le cardinal HUGUES DE SAINT-CHER, dont quelques auteurs ont contesté l'origine savoienne, mais que ses contemporains ont tous appelé Sabaudus, fut d'abord précepteur du fils du comte de Savoie, Thomas I^{er}, à Chambéry. En 1220, il devint professeur de droit à Paris, et, trois ans après, il entra dans l'ordre des Dominicains, dont il fut ensuite provincial de France. Le 28 mai 1244, Innocent IV le créa cardinal de Sainte-Sabine, et l'envoya ensuite plusieurs fois comme légat en Allemagne, en Pologne et en Danemark.

Hugues de Saint-Cher mourut à Orvieto le 19 mars 1263, et son corps fut transporté à Lyon. Il a laissé plusieurs ouvrages religieux très. estimés dans leur temps.

ANTOINE DE CHALLANT, de Chambéry, fut appelé à Avignon par Clément VII, et devint archevêque de Tarentaise en 1404. Benoît XIII le nomma cardinal du titre de Sainte-Marie et Jean XXIII lui donna celui de Sainte-Cécile ; il assista au concile de Constance et mourut à Rome en 1413. Quelques auteurs lui attribuent le Roy Modus et la Reine Ratio, cet ouvrage de vénerie si rare, si recherché par les bibliophiles modernes, et qui a été imprimé à Chambéry.

PHILIPPE DE LA CHAMBRE, de Chambéry, fut successivement évêque de Bologne et de Belley. En 1533, Clément VII (Médicis) le créa cardinal du titre de Saint-Martin-aux-Monts, titre qu'il échangea plus tard contre celui de Sainte-Marie. De la Chambre mourut évêque de Fracasti en 1550.

IV

Mais voici venir un nom plus illustre, une réputation plus grande bien qu'un peu effacée aujourd'hui dans la mémoire du vulgaire ; car, en dehors des érudits, le cardinal DE BROGNY n'est plus connu en France que par le rôle qu'il joue dans la Juive.

Et cependant, quelle étrange destinée que la sienne ! D'abord gardien de pourceaux à Brogny, près d'Annecy, il est emmené à Genève par deux religieux qui le font élever et le lancent dans la carrière ecclésiastique. Bientôt Jean Alarmet (c'était le nom de notre futur cardinal) devient vicaire général de l'archevêché de Vienne ; puis Clément VII, le nôtre, le crée

cardinal en 1385, et successivement évêque de Viviers et archevêque d'Arles. Benoît XIII le fait évêque d'Ostie et de Velettri, et vice-chancelier de l'Eglise romaine.

C'était à l'époque du grand schisme d'Occident. Brogny, ainsi qu'on vient de le voir, avait d'abord suivi les papes d'Avignon ; mais voulant tenter de mettre fin au schisme, il abandonna Benoît XIII et se retira en Italie avec dix autres cardinaux. Dès ce moment, il dirigea seul le mouvement religieux, et devint si influent qu'il occupa le siège de président du concile de Constance jusqu'en 1417. Il fulmina la déchéance de Jean XXIII, reçut l'abdication de Grégoire XII et lut la sentence de déposition de Benoît XIII. Et lorsque furent balayés papes et anti-papes, le siège de Saint-Pierre étant vacant, il fit élire pour l'occuper Martin V, qu'il couronna le 14 novembre 1417. Dès 1418, il ne quitta plus Rome, où il mourut le 15 février 1426. Telle a été, en quelques mots, la vie étrange de ce pauvre berger savoyard qui parvint, avec le seul secours de son intelligence, à être un instant l'arbitre du monde catholique divisé par le schisme, et qui ramena au sein de l'Eglise le calme et la tranquillité.

Brogny eut deux neveux qui parvinrent aussi aux premières dignités ecclésiastiques ; l'un, FRANÇOIS DE METZ ¹³, fut évêque de Genève en 1428, cardinal en 1440, et mourut en 1444.

V

Un autre cardinal savoyard sortit d'une de nos familles nobles les plus distinguées et originaire de Rumilly : Charles-Thomas MAILLARD DE TOURNON fut sacré patriarche d'Antioche par le pape Clément XI, le 5 décembre 1701. Le même pape l'envoya en Chine en 1703, où il n'arriva que deux ans après. Devant régler des différends qui s'étaient élevés entre les missionnaires, il se créa des ennemis terribles dans les Jésuites, qu'il ne ménagea probablement pas assez. Ces bons pères se liguèrent avec les infidèles qu'ils étaient chargés de convertir, et tirent si bien que l'envoyé du pape fut emprisonné dans leur propre maison, à Macao, où il mourut après trois ans de détention, le 8 juin 1710 !

Pendant sa mission, en 1707, Maillard de Tournon reçut le chapeau de cardinal, et lorsque la nouvelle de sa mort parvint à Rome, le pape prononça

lui-même, en plein consistoire, l'éloge du défunt prélat dont il lit apporter les dépouilles en Italie.

VI

Dans l'époque moderne, la Savoie a encore fourni à l'Eglise un homme illustre à divers titres, le cardinal GERDIL. Je rappellerai ici ce qu'a été le prêtre, plus loin je dirai les travaux du savant.

Gerdil naquit en 1718, à Samoëns, dans le Faucigny. Après avoir fait ses premières études à Bonneville, à Thonon et à Annecy, chez les Barnabites, il alla étudier la théologie à Bologne, où il devint le protégé de l'archevêque Lambertini, qui devait bientôt occuper le siège pontifical. A l'âge de dix-neuf ans, il enseigna la théologie en Piémont, Puis il fut nommé provincial des Barnabites pour les provinces de Piémont et de Savoie, et le roi de Sardaigne lui confia l'éducation de son fils, Charles-Emmanuel IV.

Dans le consistoire du 26 avril 1773, sous le pontificat de Clément XIV, Gerdil fut désigné comme cardinal in petto, avec cette note élogieuse : *Notus orbi, vix notus urbi* ; mais ce ne fut que sous Pie VI qu'il obtint le cardinalat. D'abord évêque de Dibon et consultant du Saint-Office, il fut admis dans le sein du Sacré-Collège le 27 juin 1777, et le 15 décembre suivant, il reçut le titre de cardinal de Sainte-Cécile.

Tout en s'occupant beaucoup de science, Gerdil ne négligea pas les intérêts de la religion. Nommé préfet de la Propagande et protecteur des Maronites, il surveilla la correction des livres orientaux relatifs au culte. Il se montra toujours animé d'un esprit religieux sincère, en éloignant de lui ce luxe mondain qu'affectaient les cardinaux italiens, et toujours, dans ses écrits, il conserva cette dignité, ce calme qui conviennent aux ministres du Christ. C'est ainsi que J.-J. Rousseau, parlant d'une réfutation de l'Emile faite par notre compatriote, disait : « Parmi tant de brochures imprimées contre mes écrits et ma personne, « il n'y a eu que celle du père Gerdil que j'aie eu la patience « de lire jusqu'à la fin ; il est fâcheux que cet auteur estimable ne m'ait pas compris. »

Lorsque Rome fut occupée par les Français, en 1798, Gerdil se réfugia dans l'abbaye de la Clusa, en Piémont, abbaye qui lui avait été donnée par le roi de Sardaigne ; et là il vécut en solitaire jusqu'à la rentrée de Pie VII.

Je ne dois pas oublier de dire que dans le consistoire qui fut-tenu à Venise pour élire le successeur de Pie VI, Gerdil eût probablement été élevé à la dignité pontificale sans l'opposition d'une grande puissance, qui considérait cette nomination comme contraire à ses intérêts politiques.

Deux ans après son retour à Rome, notre cardinal fut atteint d'une maladie qui l'emporta au bout de vingt-cinq jours. Il était dans sa quatre-vingt-quatorzième année. Ses obsèques eurent lieu avec une pompe inaccoutumée ; Pie VII fit lui-même la cérémonie de l'absoute, et le P. Fontana, général des Barnabites, prononça l'oraison funèbre du défunt. Le même religieux composa l'épithaphe suivante, qui fut gravée sur le mausolée érigé en l'honneur de Gerdil, dans l'église de Saint-Charles des Catinari, épithaphe qui vaut vingt pages d'éloges et que l'on cite comme un modèle :

Memoriæ et cineribus
Hyacinthi Sigismundi Gerdili
Allobrogis, Fossiniacensis...
qui metaphysicus sui temporis primus,
Physicus, philologus, theologus præstantissimus,
immortalem ingenii doctrinæque famam,
Plurimis invictis operibus
in omnigenos religionis hostes
latinè, gallicè, hetruscè editis,
sibi ubique gentium partam
modestiâ lenitate, comitate
abstinentiâ, beneficiâ
omniumque virtutum splendore æquavit..
Decessit exitu sanctissimæ vitæ consentaneo
In quâ magno sæpè usui ecclesiæ fuit...

Parmi les archevêques et les évêques savoyards, nous trouvons en première ligne, par ordre de date, saint ANTHELME DE CHIGNIN, évêque de Belley. Il fut d'abord pourvu des hautes dignités des chapitres de Genève et de Belley, et ensuite, étant entré dans l'ordre des Chartreux, il fut élu prieur de la Grande-Chartreuse en 1141. Pendant le schisme de Victor IV, Anthelme de Chignin prit le parti du pape Alexandre III, et entraîna à sa suite l'ordre entier des Chartreux ; il fut nommé évêque de Belley en 1163, et, deux ans après, le pape l'envoya en Angleterre en qualité de légat.

L'histoire rapporte que saint Anthelme, qui était un zélé défenseur des prérogatives de l'Eglise, excommunia le comte de Savoie, Humbert III, par suite d'une contestation de droits ; et, bien qu'il voulût maintenir cette excommunication tant qu'Humbert III n'aurait pas fait amende honorable, le pape donna quand même l'absolution au comte de Savoie. Contrarié de cette conduite d'Alexandre III, saint Anthelme se retira à la Grande-Chartreuse, d'où on l'enleva de force pour le ramener à Belley. Il mourut en 1178, après avoir absout Humbert III, qui vint se jeter à genoux près de son lit de mort. Cet évêque passa pour très érudit.

Dans les siècles postérieurs, je distingue les prélats suivants :

PIERRE D'AIGUEBLANCHE, évêque d'Herfort, en Angleterre, mourut à Aiguebelle en 1269.

JEAN DE CHISSÉ, de Sallanches, évêque de Grenoble en 1338, mourut en 1350.

RODOLPHE DE CHISSÉ, frère du précédent, lui succéda sur le siège épiscopal de Grenoble. Nommé archevêque de Tarentaise en 1380, il fut assassiné avec tous ses domestiques en 1385, parce qu'il avait voulu mettre fin à la vie de pillards que menaient quelques nobles de la Tarentaise, vie du reste fort à la mode à cette époque chez les petits seigneurs, qui trouvaient ainsi le moyen de se faire des rentes à bon marché.

AIMON I^{er} DE CHISSÉ, neveu du précédent, fut aussi évêque de Grenoble, après le transfèrement de son oncle en Tarentaise. Il échangea son siège de Grenoble contre celui de Nice, avec son neveu, Aimon II de Chissé.

AIMON II DE CHISSÉ, de simple religieux bénédictin, devint évêque de Nice, et mourut sur le siège de Grenoble en 1450. Il assista au concile de Constance, où il fut chargé de l'instruction dirigée contre Eugène IV ¹⁴.

FRANÇOIS DE CONZIÉ, né au château de Conzié, près de Rumilly, devint d'abord évêque de Grenoble, et ensuite archevêque d'Arles, de Toulouse et de Narbonne.

Pendant le schisme qui divisa l'Eglise catholique au commencement du XVI^{me} siècle, il reçut des marques de faveur de la part de plusieurs papes ; ainsi Benoît XIII le députa à l'empereur Sigismond en 1413, pour demander la convocation du concile de Constance ; Martin V le nomma légat dans le comté d'Avignon ; Eugène IV l'éleva à la dignité de vice-chancelier de l'Eglise et le fit patriarche de Constantinople. François de Conzié mourut le 31 décembre 1432 ¹⁵.

De la famille des Conzié sortirent les Conzié-Poncin du Bugey, qui ont fourni un évêque d'Arras, Hilaire de Conzié ; ce prélat, suivant quelques biographes, fut le protecteur de Robespierre, qu'il envoya à ses frais dans un collège de Paris en 1768.

PIERRE PERRIN, de Chambéry, mourut évêque d'Embrun, en 1518.

PIERRE DE LAMBERT, de Chambéry, frère des évêques de Saint-Jean-de-Maurienne et de Nice, devint évêque de Caserte et préfet de la Rote. Il mourut à Rome en 1541.

ANTOINE DE LA CHAMBRE succéda à son frère le cardinal sur le siège épiscopal de Belley, en 1552. Il assista au Concile de Trente et laissa la réputation d'un homme érudit.

GALLOIS REGARD, de Clermont près de Rumilly, fut camérier d'honneur du pape Paul IV, qui le nomma à un évêché du royaume de Naples. Il mourut à Annecy en 1582, considéré comme un des canonistes les plus profonds de son temps.

VIII

Ici apparaîût le nom le plus justement illustre de l'épiscopat savoyard, nom qu'il suffit d'écrire pour rappeler toute la gloire qui le couronne : je veux parler de FRANÇOIS DE SALES, de ce génie religieux dont la réputation immense fit le tour du monde sans jamais s'amoinûr, de ce vénérable ministre du Christ, que toutes les opinions religieuses ont salué des titres de grand et de sincère.

La vie de François de Sales est connue de tous, et il serait par conséquent inutile de la raconter ici ; qu'il me suffise de constater que ce modèle de la piété bien entendue, que ce type, si je puis ainsi dire, du véritable homme religieux, dont la bonté, la tolérance et la charité étaient les guides, que cet homme si remarquable à divers titres, en un mot, est né dans nos vallées. La Savoie ne doit-elle pas s'enorgueillir avec raison d'une pareille gloire ?

Après saint François de Sales, notre patrie a fourni à l'Eglise des évêques moins célèbres, il est vrai, mais qui se sont aussi fait remarquer par leur science.

FENQUILLET, d'Annecy, que j'ai déjà cité, prédicateur ordinaire d'Henri IV, devint évêque de Montpellier en 1607, et mourut à Paris en 1652.

JEAN D'ARENTHON D'ALEX, monta sur le siège épiscopal de Genève, soit d'Annecy, en 1661 ; ce prélat passa pour très érudit, et fut lié intimement avec saint Vincent de Paul.

JEAN-PIERRE BIORO, qui occupa le même siège en 1764, entretenit une longue correspondance avec Voltaire, qu'il essaya de ramener dans le sein de l'Eglise catholique.

Dans l'époque contemporaine, je dois citer M^{gr} BILLIET, cardinal-archevêque de Chambéry, savant dont les écrits divers sont justement estimés ; M^{gr} CHARVAZ, archevêque de Gênes ; M^{gr} Louis RENDU, évêque d'Annecy, mort en 1859, connu par des travaux scientifiques et littéraires.

Puis, pour terminer ma nomenclature, j'inscris le nom d'un homme qui, parti d'Annecy sans autre ressource que son intelligence, occupe aujourd'hui la première place dans l'épiscopat français : M^{gr}

DUPANLOUD, EVÊQUE D'ORLÉANS, MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

IX

Parmi les simples prêtres ou religieux, j'aurais à citer un grand nombre d'hommes remarquables sortis de la Savoie ; mais je les rencontrerai plus tard dans les chaires de la science ou de l'Eglise, et je leur paierai pour mon pays un juste tribut de reconnaissance. Cependant, il y a un nom qu'il ne m'est pas possible de placer ailleurs qu'ici, et qui est une de nos plus grandes gloires religieuses : SAINT BERNARD DE MENTHON. La Savoie a donné au monde catholique le modèle du prêtre, elle a enfanté François de Sales ; mais bien longtemps auparavant elle avait eu le privilège de fournir à l'humanité entière le modèle du dévouement et de la charité, dans la personne de Bernard de Menthon » le fondateur de l'hospice du Saint-Bernard, auquel tant de malheureux voyageurs ont dû d'être sauvés d'une mort certaine.

Il n'est personne en Europe qui ne connaisse de nom l'hospice du Saint-Bernard, et c'est à qui couvrira d'éloges cet établissement d'une utilité si grande. Mais, il faut le dire, on s'est plus appliqué à grossir la réputation des chiens qui aident les moines à chercher les voyageurs engloutis sous la neige, qu'à honorer d'une admiration constante le fondateur lui-même de l'hospice ; les hommes sont ainsi faits, qu'ils abandonnent bien vite la cause pour ne se rattacher qu'à l'effet. Et puis, il y a loin de notre siècle à 970, année où saint Bernard quitta les bords du lac d'Annecy pour aller planter sa tente protectrice sur les neiges éternelles ! L'oubli est un linceuil impitoyable qui couvre les plus illustres et les plus méritants.

Mais nous, qui sommes les compatriotes de Bernard de Menthon, nous ne devons pas partager l'indifférence dont il est la victime ; notre devoir est de proclamer bien haut ce nom qui doit être vénéré des peuples, et de dire en relevant nos fronts : c'était encore un SAVOYARD !

CHAPITRE V.

HOMMES DE GUERRE.

I

Un fait qui paraît bizarre au premier moment, c'est que les peuples montagnards, tout en ayant le sentiment religieux très développé, soient aussi les meilleurs soldats que l'on connaisse. On a peine à comprendre, tout d'abord, comment des hommes enclins à saluer partout la croix du Christ, de celui qui est mort pour avoir prêché la fraternité sur cette terre, se montrent en même temps les plus ardents dans les boucheries humaines ; et cependant on peut expliquer cette anomalie.

Si les montagnards, par la grandeur de la nature au milieu de laquelle ils vivent solitairement, sont pénétrés de l'idée de l'Etre suprême, auquel ils doivent forcément rattacher les sublimes mystères qui s'étalent à leurs yeux, ils sont aussi les plus forts et les plus aguerris, grâce à la vie pénible qui est leur partage et aux dangers qu'ils affrontent chaque jour. Le courage chez eux est soutenu par la foi qui, alors, frise le fatalisme, et l'idée du devoir, plus forte dans leurs robustes cœurs que chez les autres hommes, en fait des remparts de granit que le fer a peine à entamer. Voilà pourquoi quelques poignées de Suisses des montagnes ont renversé de formidables bataillons d'Autrichiens ; voilà pourquoi les montagnards du Caucase ont résisté si héroïquement et si longtemps à l'Empire de toutes les Russies ; voilà pourquoi les meilleures troupes de l'Angleterre se recrutent en Ecosse ; voilà pourquoi aussi les Savoyards ont toujours été de bons soldats.

II

Depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, les populations des Alpes ont brillé au premier rang sur les champs de bataille. Les Allobroges se sont tracé de glorieuses annales dans l'histoire de l'antiquité, avec les pointes meurtrières de leurs lances ; on les a vus un peu partout promener triomphalement leur valeur, dans ces guerres de géants, dans ces immenses combats de peuples à peuples où il s'agissait non point seulement de châtier un voisin, mais d'exterminer une race tout entière. Et plus tard, lorsque l'esprit envahisseur de Rome eût fait franchir les Alpes aux légions latines, quelle lutte héroïque soutinrent nos ancêtres contre ceux qui s'appelaient les maîtres du monde ! Pendant plusieurs années, les légions succédèrent aux légions, les généraux aux généraux, sans que pour autant le courage des Allobroges fut amoindri ; le patriotisme de ces rudes montagnards grandissait dans les revers, et l'on eût dit qu'ils renaissaient de leurs cendres pour se sacrifier deux fois sur l'autel de la patrie, car leurs rangs étaient toujours plus serrés. Mais un jour arriva enfin où la lutte devint impossible ; écrasés par le nombre, les Allobroges succombèrent, et comme compensation à la perte de leur liberté, Rome grava sur leur tombe cette épitaphe glorieuse : Fortissimi Gallorum, les Plus valeureux des Gaulois !

III

Pendant quelques siècles, la vigueur allobroque étouffa sous la pression du despotisme romain ; la grande invasion des Barbares arriva ensuite ; l'empire se sentit crouler ; tout devint confusion ; les races se substituèrent les unes aux autres et les langues se confondirent ; une ère nouvelle s'ouvrit pour l'Europe. Lorsque le calme revint, chacun chercha une place sur ce terrain bouleversé ; on vit alors se former au sein des Alpes un petit Peuple, faible, presque sans ressources, qui eut pour chef un homme dont l'origine n'a jamais été bien connue ; le pays s'appela Sabaudia, Savoie, et le chef prit le titre de comte de Savoie. Maître des Alpes, ce petit Etat acquit bien vite une importance extraordinaire ; profitant habilement de sa position, il envoya sa petite armée tantôt à droite, tantôt à gauche de ses fortifications naturelles, suivant le côté qui lui inspirait des craintes ; il envahit souvent ses puissants voisins et finit par conquérir avec les lances savoyardes les plus belles parties des plaines italiennes. Le comte devint duc, le duc devint

roi et aujourd'hui il règne sur un des plus beaux pays de l'Europe ! La couronne de fer ceint son front glorieux !

Les Savoyards n'ont-ils pas le droit de s'attribuer une partie de ce triomphe ? N'est-ce pas avec leurs robustes bras qu'ils ont préparé l'événement ? N'est-ce pas en combattant plus d'une fois en héros qu'ils ont assis la réputation de leur Maison princière ? N'est-ce pas en répandant leur sang sur presque tous les champs de bataille de l'Europe qu'ils ont fait grandir la croix de Savoie, aujourd'hui l'étoile de l'Italie ? Du reste, la cravate rouge de la brigade de Savoie n'est-elle pas maintenant le signe de la bravoure dans la Péninsule ? Les Italiens n'ont-ils pas baptisé nos braves du nom de Valorosi, et n'ont-ils pas versé des larmes de regret, lorsqu'ils les ont vus s'éloigner d'eux !

IV

La bravoure des Savoyards n'est donc pas contestable, et si l'histoire affirme que leurs masses armées ont fait des prodiges de valeur, l'histoire signale aussi à la postérité des noms d'illustres capitaines dont les talents militaires ont jeté un vif éclat dans toutes les périodes de notre histoire, ou dans les annales des nations étrangères. Pour rester fidèle au plan que j'ai adopté, je me vois forcé de laisser de côté cette foule de maréchaux et de lieutenants-généraux de Savoie, sortis des rangs de l'armée savoyarde et qui ont contribué à l'élévation de la race de Victor-Emmanuel II ; c'est à regret que je tais les noms de ces hommes énergiques qui, à la tête d'une poignée de montagnards, ont pu conjurer tous les dangers auxquels était exposé un petit peuple entouré de puissants voisins et l'acheminer peu à peu à fonder une grande nation ; je voudrais pouvoir décrire toutes ces luttes, peut-être inconnues, mais relativement gigantesques et héroïques ; malheureusement, mes lecteurs le savent, mon travail doit se borner à rappeler les noms les plus éclatants, ceux qui ont conquis une place dans l'histoire, grâce à l'importance des événements auxquels ils se sont trouvés mêlés.

V

Jusqu'à la Révolution française, les militaires savoyards qui ont réussi à se faire un nom dans les fastes de la guerre sont presque tous sortis de la noblesse, par ce motif qu'en Savoie, comme dans tous les Etats aristocratiques, la carrière des armes était le partage des nobles, auxquels, sauf de rares exceptions, était réservé le privilège d'arriver aux commandements importants.

Le premier homme de guerre que je signalerai appartient à une grande famille qui, de tout temps, a fourni de vaillantes épées à la Maison de Savoie : les de Sonnaz.

GUILLAUME DE SONNAZ, à cause de sa bravoure extraordinaire, fut nommé grand-maître des Templiers en 1260.

Le même honneur fut accordé en 1285 à GUIFRED D'ALLINGES-SALVAING, de la famille d'Allinges du Chablais.

Dans la guerre civile des Bourguignons et des Armagnacs, qui ensanglanta la France au commencement du xve siècle, les lances savoyardes jouèrent un rôle actif. Le comte Amédée VIII, beau-frère du duc de Bourgogne par son mariage avec la princesse Marie, envoya à plusieurs reprises des secours à son parent, et confia le commandement de ses troupes à AIMÉ DE VIRY, militaire éprouvé qui avait déjà rendu de grands services à son souverain. Aimé de Viry se trouva à la bataille de Hesbaie près de Tongres en 1408, où les Liégeois furent taillés en pièces par l'armée du duc de Bourgogne ¹⁶ ; le général savoyard donna dans cette occasion des preuves incontestables de bravoure et d'habileté.

En 1409, de Viry força le duc de Bourgogne à prêter hommage au comte de Savoie pour la principauté de Dombes ; quelque temps après, Amédée VIII, qui avait embrassé le parti de Charles VI, envoya un secours à ce souverain, et ce fut encore à de Viry qu'il confia le commandement de la petite armée auxiliaire. Je n'entrerai pas dans les détails des faits et gestes de notre habile capitaine à dater de cette époque ; je me bornerai à dire que Charles VI le nomma lieutenant-général dans son armée, Puis chambellan, et lui donna le baillage de Mâcon et la sénéchaussée de Lyon ¹⁷.

Aimé de Viry mourut en 1412 à Nevers, laissant une brillante réputation d'homme de guerre.

VI

A la bataille de Pavie, où François I^{er} fut fait prisonnier par les généraux de Charles-Quint, un jeune gentilhomme des gardes du corps défendit jusqu'au dernier moment le malheureux monarque ; il releva deux fois le roi tombé de cheval, et roula enfin dans la poussière criblé de blessures : ce jeune héros était un noble savoyard et s'appelait ETIENNE COURTOIS D'ARCOLLIÈRES. François I^{er} voulut qu'on transportât auprès de lui son courageux défenseur ; il l'embrassa et lui dit avec à-propos qu'il était Courtois de nom et d'effet, puisqu'il l'avait si vaillamment secondé. La maison Courtois d'Arcollières, dès cette époque, fut autorisée à placer dans ses armoiries deux fleurs de lys d'or et une épée d'argent, en souvenir de cette circonstance.

Quelques années plus tard, en 1543, un autre militaire savoyard, MONTFORT, de Rumilly, défendit Nice contre la flotte de Barberousse dont l'attaque échoua complètement.

PIERRE DE MAILLARD DE TOURNON, aussi de Rumilly, lieutenant-général d'Emmanuel-Philibert, se distingua à la bataille de Saint-Quentin en 1557 ; ce fut lui qui prit les premières dispositions stratégiques dans ce fait d'armes célèbre.

JACQUES D'ALLINGES, marquis de Coudré, général dans l'armée impériale, se fit une réputation de bravoure et d'habileté au siège de Komorn, en Hongrie.

VII

Dans le XVII^e siècle j'ai à signaler, entre autres hommes de guerre de la Savoie :

LOUIS DE SALES, qui défendit avec courage la Savoie contre les armées de Louis XIII, en 1630. Ce roi, pour punir le général savoyard de sa résistance, fit détruire le château des de Sales, à Thorens ; mais, par contre,

Victor-Amédée I^{er}, pour le récompenser, érigea la baronnie de Thorens-Sales en comté. Louis de Sales s'occupa beaucoup de littérature et fut membre de l'Académie Florimontane.

CHARLES DE SALES, de la famille du précédent. Entré en 1643 dans l'ordre de Malte, il brilla dans plusieurs combats contre les Turcs et les pirates barbares. Ayant été désigné pour secourir Candie, défendue par Mocenigo, il reprit le bastion de Bethléem aux Turcs en 1650, et fut nommé commandeur à la suite de cette campagne. En 1653, Charles de Sales fut choisi pour aider dans son gouvernement de l'île de Saint-Christophe et des îles adjacentes (Antilles) le vieux Poincy, qu'il remplaça ensuite avec succès. « A la fois, magistrat, général et père de son peuple, le commandeur de Sales se fit autant aimer de ses administrés que le vieux Poincy, son prédécesseur, s'en était fait détester. Toutes les colonies françaises des Antilles se ressentirent de l'influence de son gouvernement : le commerce y prit de nouveaux accroissements et eût fait de grands progrès sans la férocité des Boucaniers ¹⁸. » Lorsque Saint-Christophe fut cédée à la France, Louis XIV nomma Charles de Sales vice-roi de ses nouvelles possessions, en lui décernant de brillants éloges.

En 1666, les Anglais étant venus attaquer l'île, les Français les battirent complètement le 10 avril, mais de Sales resta sur le champ de bataille, après avoir tué de sa main quatre ennemis. Ainsi s'éteignit une des gloires militaires les plus pures de la Savoie.

VIII

Dans le XVIII^e siècle, la Savoie fournit un nombreux contingent de capitaines distingués ; la plupart acquirent leurs grades en Allemagne où ils furent entraînés par le courant politique suivi à cette époque par la Maison de Savoie.

MUFFAT SAINT-AMOUR, de Mégève, s'attacha au prince Eugène qui l'emmena en Hongrie, et il devint général-maréchal dans les armées impériales ; il fut créé comte par Léopold I^{er} et occupa le poste de gouverneur de Pavie. Il se distingua particulièrement à la bataille de

Péterswardin, en 1716, et au siège de Belgrade. Un de ses petits neveux, JEAN-FRANÇOIS MUFFAT DE SAINT-AMOUR, devint général-major dans l'armée impériale.

FRANÇOIS D'ALLINGES COUDRÉ, comte d'Apremont, fut lieutenant-général dans l'armée sarde pendant la guerre qui éclata au sujet de la succession d'Autriche. L'honneur de la victoire remportée à Campo-Santo, en 1743, par les Impériaux sur les Espagnols, lui revient en partie par la bravoure et l'intelligence dont il fit preuve dans cette affaire où il fut blessé mortellement.

CLAUDE-FRANÇOIS DE THOIRE, des anciens barons de Faucigny, devint général et chambellan de l'électeur de Cologne. Son frère, GEORGES DE THOIRE, fut capitaine des gardes du corps du prince Eugène.

PHILIBERT DE MONTFALCON, de Chambéry, servit sous Léopold I^{er}, Joseph I^{er} et Charles II, et mourut général de cavalerie en 1772.

Le baron GARNERIN DE MONTGELLAZ, qui s'était fixé en Bavière, devint général de cavalerie ; MAXIMILIEN-GARNERIN DE MONTGELLAZ arriva au grade de lieutenant-général dans le même pays, et son fils fut premier ministre de Bavière pendant les grandes crises politiques qui agitèrent l'Europe au commencement de notre siècle.

IX

Mais la famille noble savoyarde qui a eu le privilège de fournir le plus grand nombre d'hommes de guerre distingués, est celle des Bellegarde, de Chambéry.

DE BELLEGARDE DE SAINT-ROMAIN prit du service en Saxe et devint général d'artillerie, gouverneur de Dresde et premier ministre de l'électeur. De ses trois frères, l'un arriva au grade de général en Pologne, sous Auguste III dont il épousa la sœur, au dire de Grillet ; les deux autres, Janus et Jean-Baptiste, moururent généraux dans l'armée sarde. Le comte

de Saint-Romain laissa deux fils, Frédéric et Henri, tous deux au service de l'Autriche. Le premier fut lieutenant-général et le second joua un rôle considérable dans les guerres de l'Empire.

HENRI DE BELLEGARDE, né à Chambéry en 1760, s'engagea dans l'armée impériale, où il arriva bientôt à un grade élevé. En 1805, il prit la place de Mêlas en Italie, où malgré sa bravoure et ses talents, il ne put tenir tête aux Français. Il assista à la bataille de Wagram et combattit avec habileté le maréchal Davoust. Après la paix de Vienne, il reprit son gouvernement de Gallicie, auquel il avait été nommé en 1806, et y resta jusqu'en 1813. Lorsque les hostilités reprirent leur cours, de Bellegarde présida le conseil de guerre et fut nommé général en chef de l'armée autrichienne destinée à prendre possession de l'Italie. Il refoula Murat, passa l'Adige et établit son quartier général à Vérone. Ce fut de cette ville qu'il adressa aux Italiens une proclamation violente contre l'occupation française. Pendant quelque temps les armées se combattirent avec des succès et des revers partagés ; puis un jour on apprit l'occupation de Paris par les alliés ; de Bellegarde resta maître du champ de bataille par la retraite de l'armée française, et fut fait gouverneur des provinces autrichiennes en Italie. Ce fut à Milan que vint le surprendre la nouvelle du débarquement de Napoléon à Cannes. « Dans les nouveaux combats qu'il eut à soutenir contre le roi de Naples, dit un biographe, il fut souvent battu ; mais il eut aussi des succès, repoussa les Napolitains sur Ferrare, et défendit vaillamment le pont d'Occhio-Bello, refusa l'armistice proposé par le général Millet de Villeneuve, chef de l'état-major napolitain, et après la défaite de Murat, continua de gouverner avec la même sagesse ces malheureuses provinces jusqu'en 1816, où l'archiduc Antoine vint en prendre possession, sous le titre de vice-roi du nouveau royaume lombard-vénitien. Le feld-maréchal de Bellegarde se rendit alors à Paris, où il vécut longtemps comme simple particulier. »

Un autre de Bellegarde, cousin du précédent, devint major-général d'artillerie en Russie, et commanda la Place de Sveaborg en 1808.

Parmi les officiers généraux savoyards au service des Puissances du Nord, je dois encore citer le lieutenant-général MONET, de Bonneville, attaché à la cour de Pologne. Homme érudit, membre de l'Académie royale de Nancy et de celle des Arcades de Rome, Monet débuta par l'emploi de gouverneur du prince Czatoriski. Auguste III de Pologne, dit Grillet, lui confia plusieurs missions secrètes ; Louis XV l'appela à Versailles, et Louis XVI ainsi que le roi de Sardaigne lui donnèrent le titre de comte. Le général de Monet, aujourd'hui au service de la France, est un de ses descendants.

Enfin, EMMANUEL DE THIOLLAZ fut colonel au service de la Saxe, pendant les guerres du premier Empire.

XI

Tandis que le courant politique du XVIII^e siècle entraînait la jeune noblesse savoyarde vers le Nord, où elle trouvait appui et protection, plusieurs jeunes hommes de familles plébéiennes arrivaient aux premiers degrés de la hiérarchie militaire en Espagne et en France. Ainsi, en 1718, on voit le général DUPUIS, de Nonglard, près d'Annecy, à la tête de l'armée espagnole qui s'empara de la Sicile. Le général Rannaud, de Chambéry, d'abord officier de cavalerie en France, fit partie des troupes françaises destinées à soutenir l'Espagne en guerre avec le Portugal. Il passa ensuite au service de Charles III, qui le nomma colonel des dragons du prince des Asturies, puis gouverneur de l'île de Minorque où il mourut vers 1793, en instituant le roi d'Espagne pour son héritier ¹⁹.

En France, FRÉZIER, de Chambéry, devint directeur de l'école du génie à Brest, et mourut en 1772, laissant plusieurs écrits remarquables. Nous le retrouverons plus tard parmi les savants savoyards.

XII

Mais comme si ce n'était pas assez que la Savoie fournit dans le XVIII^e siècle des capitaines à presque toutes les nations de l'Europe, deux enfants

de nos vallées allèrent encore porter la renommée du nom savoyard jusque dans les Indes.

DE MOTZ DE LALLÉE, né à Rumilly en 1732, entra d'abord et contre sa volonté, chez les Bénédictins de Talloires. Après avoir fait annuler ses vœux, il prit du service en France et partit avec les troupes de la compagnie française des Indes-Orientales. A la dissolution de cette compagnie, de Lallée voulut revenir en Europe, mais il fut Pris par les Anglais pendant la traversée, et resta deux ans prisonnier. Il jura dès lors une haine implacable ²⁰ à la Grande-Bretagne, et après avoir recouvré sa liberté, il reprit la route des Indes, afin de se battre contre les Anglais. Le roi d'Adonis, au service duquel il se trouvait, ayant refusé de se joindre à Hyder-Ali, de Lallée embrassa le Parti de ce dernier vers 1779, et obtint un commandement en chef. Pendant plusieurs années il soutint glorieusement la lutte contre les envahisseurs des Indes et fut comblé de distinctions ; Louis XVI le créa chevalier de Saint-Louis et colonel dans l'armée française. Mais ce qui fit sa plus grande gloire et lui valut une brillante réputation chez les Anglais mêmes, c'est qu'il se montra toujours humain envers l'ennemi. En 1780, lorsque Hyder-Ali fondit sur le Carnate, les Anglais, après plusieurs combats et malgré une résistance acharnée, furent taillés en pièces sans miséricorde, bien qu'ils se fussent rendus à discrétion ; les chefs français de l'armée indienne en sauvèrent cependant une portion, et un historien anglais leur rend ainsi ce témoignage de reconnaissance : « Sans les vives ins-
« tances et les énergiques représentations que les comman-
« dants Lallée et Pimoran adressèrent à Hyder, les braves
« restes de notre petite armée auraient servi à assouvir
« cette soif du sang par laquelle le tyran déshonora sa
« victoire. » Le 26 janvier 1782 les Anglais furent encore battus par l'armée d'Hyder-Ali, et de Lallée contribua de nouveau à sauver la vie aux prisonniers après avoir combattu en brave et habile capitaine ²¹. De Lallée a dû mourir dans les Indes, mais on ignore dans quelles circonstances et à quelle époque il a terminé sa carrière.

XIII

Un autre Savoyard se fit aussi remarquer au premier rang dans ces luttes gigantesques qui ensanglantèrent l'Indoustan à la fin du siècle dernier : le

général LEBORGNE DE BOIGNE. Quant à celui-là, il n'est pas nécessaire que j'entre dans les détails de sa vie. Chacun connaît la destinée brillante de ce jeune homme obscur et sans fortune, qui un jour partit de Chambéry avec des illusions pour tout bagage, et partagea quelques années après la puissance d'un des plus riches monarques de l'Inde. La vie aventureuse de Leborgne de Boigne ressemble à un conte des Mille et une nuits ; on ne peut se défendre d'un mouvement de profonde surprise lorsqu'on voit ce jeune officier, après avoir tenté la fortune en France, en Russie et dans l'armée anglaise des Indes, prendre en main la destinée d'un des principaux chefs des Mahrates et élever au premier rang de la puissance et de la richesse le royaume de Madhaji-Sindiah. Ce n'est pas sans une vive émotion que les Savoyards suivent leur courageux compatriote sur les champs de bataille de l'Inde, et particulièrement au combat de Mainta en 1790, où avec 6,000 hommes il en défit 45,000 ; à Patan, où à la tête d'un bataillon, il décida la victoire sur Ismaël-Beig uni aux Rajepouts, s'empara de cent pièces d'artillerie, de deux cents drapeaux, de cinquante éléphants et fit 15,000 prisonniers.

Notre joie s'accroît encore lorsque nous voyons le général savoyard, au milieu des richesses et de la grandeur dont il fut comblé, ne jamais oublier son pays, placer les écussons de Savoie sur les drapeaux de son armée et venir rendre le dernier soupir dans sa ville natale, après l'avoir dotée de plusieurs millions affectés à des travaux publics, et principalement à des institutions de bienfaisance. — Ce dernier trait de générosité suffirait à lui seul pour amoindrir les fautes dont quelques-uns ont chargé la vie du général de Boigne, si toutefois ces fautes ont été commises.

XIV

Quelque temps après que la Révolution française eût commencé à ébranler le monde, les Alpes devinrent un des remparts de la jeune république ; la vieille Allobrogie retourna à la Gaule, et toutes deux marchèrent unies dans la victoire comme dans les revers. Le sang savoyard arrosa tous les champs de bataille de la République et de l'Empire, et partout nos robustes montagnards se montrèrent jaloux de conserver la réputation de bravoure que leurs ancêtres s'étaient acquise.

Le premier capitaine que fournit la Savoie dans cette époque mémorable fut le général DOPPET, né à Chambéry en 1753. Après s'être engagé dans un régiment de cavalerie française, Doppet, dégoûté du service militaire, alla à Turin où il fit son cours de médecine. Etabli ensuite à Paris, il prit une part active à la grande question soulevée par Mesmer et qui agitait alors les savants, celle du magnétisme animal. La Révolution éclata, et Doppet, qui avait fixé sa résidence à Grenoble, embrassa avec ardeur les principes démocratiques ; il partit pour Paris avec Aubert-du-Bayet, et bientôt il devint un des membres les plus actifs du club des Jacobins qu'il présida plusieurs fois.

Doppet travailla plus que tout autre à préparer la réunion de la Savoie à la France, et lorsque l'assemblée nationale décréta la formation de la légion franche des Allobroges, il fut nommé lieutenant-colonel de cette troupe que Bonaparte eut plus d'une fois sous les yeux et qu'il qualifia souvent du titre d'excellente. Protégé par son parti politique alors à la tête du gouvernement, et grâce à sa bravoure éprouvée, notre jeune compatriote franchit avec rapidité les degrés de la hiérarchie militaire, et il assista au siège de Toulon en qualité de général de brigade. Puis il passa au commandement de l'armée des Alpes et fut chargé de faire le siège de Lyon comme général en chef.

On connaît le sort de cette malheureuse ville, dit un biographe de Doppet, mais ce que l'on ignore, c'est que Doppet, ardent sans-culotte, loin de prendre part aux atrocités commises par les Couthon, les Collot-d'Herbois et autres, contre les Lyonnais, sauva la vie à plusieurs de ces derniers au péril même de la sienne.

Doppet se vit ensuite investi du commandement en chef de l'armée des Alpes, et successivement de celle de Toulon et de celle des Pyrénées-Orientales ; enfin la chute des Jacobins le surprit dans les deux Cerdagnes, où il était allé remplacer le général Dagobert et où il avait obtenu quelques succès. Il tomba avec son parti ; ardent républicain, il ne voulut pas pactiser avec ceux qu'il regardait comme des réactionnaires ; il se retira de la scène politique et mourut à Aix en 1800. Doppet brilla plus par sa bravoure que par ses talents militaires, mais il n'en doit pas moins être compté au nombre des hommes remarquables qu'enfanta la Révolution, au nombre de tous ces jeunes généraux, la plupart improvisés, qui montrèrent au premier jour de bataille autant de sang-froid, de courage et d'expérience que des chefs vieilliss dans les camps.

Doppet a publié une assez grande quantité d'ouvrages scientifiques ou politiques. Ses Mémoires politiques et militaires, qu'il fit imprimer en 1797, ont été reproduits dans la Collection des mémoires de la Révolution française, en 1824.

XV

A côté de Doppet et à la même époque, se fit jour l'une de nos plus grandes illustrations militaires : le lieutenant-général DESSAIX, comte de l'Empire.

Comme le colonel des Allobroges, Dessaix était médecin ; lorsque la Révolution éclata il habitait Paris, et, le 12 juillet 1789, il entra comme volontaire dans la garde nationale parisienne. En 1792, il s'aida à organiser la légion des Allobroges dont il fut un des capitaines ; il prit part, avec une portion de cette légion, à la journée du 10 août, et à la fin de la même année, il fut envoyé avec les troupes chargées de s'emparer de la Savoie. Dans cette campagne Dessaix se distingua plus d'une fois, surtout à Lanslebourg, où, à la tête de vingt-cinq cavaliers, il entra au galop et épouvanta les troupes piémontaises démoralisées. Son intrépidité et ses talents lui valurent le grade de chef de bataillon ; il avait alors 28 ans.

Envoyé ensuite contre les Marseillais, Dessaix entra à Marseille avec le grade de chef de brigade qui lui avait été donné le 17 août 1793. Puis nous le voyons, toujours à la tête de ses intrépides Allobroges, au siège de Toulon, où il refusa le grade de général de brigade. En 1794, il passa à l'armée des Pyrénées, et avec seize cents hommes, trois pièces de canon et un obusier, il défit huit mille Espagnols devant Oms ; il décida la victoire, par un mouvement habile, dans la bataille de Saint-Laurent de Monga ; peu après, cerné par quatre mille hommes, il se précipita sur l'ennemi à la tête d'un bataillon d'Allobroges, culbuta tout sur son passage et fit sept cents prisonniers !

Les Allobroges étaient des rustres courageux, il faut l'avouer !

Et lorsque Dessaix passa ensuite à l'armée d'Italie, quels Prodiges de valeur ne fit-il pas ? A Saint-Jean, en 1796, où Malgré un coup de baïonnette qu'il avait reçu à la tête, il se battit jusqu'à onze heures du soir ; à Lodi, où par son impétuosité il rompit une charge de la cavalerie autrichienne ; à la prise de Salò, de la Rocca d'Anfo, de Storo et de Riva ;

près de Lavis, où grâce à un heureux stratagème, avec sept chasseurs seulement, il fit poser les armes à deux cents Autrichiens !

En novembre 1797, après avoir combattu comme un lion et reçu deux blessures dans les environs de Vérone, Dessaix fut fait prisonnier avec cinquante officiers de sa division, et fut envoyé en Styrie puis en Hongrie.

Remis en liberté après le traité de Léoben, il reprit son commandement, et fut nommé député au conseil des Cinq-Cents par le département du Mont-Blanc, en 1798. Après le 18 brumaire, il fut envoyé d'abord à l'armée du Rhin et ensuite en Hollande, où il commanda les places de Nimègue, Berg-op-Zom et Rotterdam. Plus tard, il fut investi du commandement supérieur de Francfort, de La Haye, de Bréda et des duchés de Lunebourg et de Lawembourg ; partout il s'attira la reconnaissance des populations.

Nommé général de brigade en 1803, Dessaix fut envoyé au camp d'Utrecht, et lorsque Napoléon I^{er} lui confia la 1^{re} brigade de la 2^e division de l'armée d'Italie, notre compatriote était chef d'état-major du 2^e corps de la grande armée.

En 1809, il se couvrit de gloire en Italie et fut nommé général de division à Wagram ; ce fut à la même époque que Napoléon I^{er}, qui le surnommait l'intrépide, le créa comte de l'Empire.

Dans la campagne de Russie, Dessaix cueillit de nouveaux lauriers ; à la bataille de la Moscowa, un bisciaïen lui fracassa l'avant-bras droit et il fut transporté à Moskou, où il reçut l'ordre d'aller prendre le commandement de Berlin. Obligé de se retirer à Thonon à cause de ses blessures, notre intrépide compatriote reprit son épée en 1814, pour défendre le sol de la France. Bien que ses blessures se fussent rouvertes, il soutint avec son courage et son énergie ordinaires une lutte inégale, et avec quelques conscrits ou volontaires, il reconquit sur les Autrichiens une grande partie du département du Mont-Blanc : ses nouveaux exploits le firent surnommer le Bayard de la Savoie.

En 1815, Dessaix fut appelé par Napoléon au commandement de la 19^e division militaire ; passé ensuite à l'armée des Alpes, il en prit le commandement après le départ du maréchal Grouchy ; enfin il fut placé à l'armée du Nord jusqu'à l'arrivée du maréchal Suchet, et revint défendre la Savoie, sa patrie. Mais l'heure des revers ayant sonné, Dessaix déposa son épée ; il crut pouvoir se soustraire à toute persécution en ne rentrant pas en Savoie et en se retirant à Saint-Etienne ; là on chercha à le compromettre. Chassé du pays de Gex qu'il avait choisi pour lieu de refuge, il alla à

Thonon, sa ville natale, où il fut arrêté dans le mois de mai 1816. Emprisonné dans le fort de Fénestrelles, ce brave soldat dont le sang avait coulé vingt fois pour la France, ce général qui partout, dans les revers comme dans la victoire, s'était montré honnête homme et avait attiré le respect sur le nom français, ne vit s'ouvrir la lourde porte de son cachot que lorsqu'il eût obtenu des lettres de naturalisation, dans le mois de septembre suivant : et cependant Mme de Staël elle-même avait intercédé pour lui !

Outre les talents militaires, le général Dessaix possédait d'autres qualités éminentes qui le firent aimer et respecter des ennemis mêmes de la France. Partout où il exerça un commandement, il reçut des populations et des autorités étrangères les plus grandes marques de sympathie. Le roi de Prusse rendit un témoignage honorable de la bonne conduite et de la discipline des troupes confiées à notre compatriote pendant leur séjour dans son royaume. En 1815, dit un biographe, lors de la suspension d'armes convenue avec le feld-maréchal Crenneville qui commandait en Savoie, Dessaix reçut une preuve de l'estime que lui portaient les généraux ennemis, pour sa noble et belle conduite à la guerre. Le général Crenneville lui dit en présence d'un grand nombre d'officiers des deux armées :

« Nous avons donné, général, les ordres les plus précis
« pour que vos propriétés et celles de votre famille fussent
« respectées ; c'est un devoir que nous remplissons à votre
« égard et que vous a mérité votre conduite franche,
« loyale et désintéressée dans notre pays et dans tous ceux
« que vous avez parcourus, où vous avez toujours
« maintenu la plus grande discipline, en protégeant les
« personnes et les propriétés. »

C'est avec bonheur que je reproduis ce témoignage éclatant de loyauté et d'honnêteté adressé à notre compatriote ; la guerre est chose cruelle, et l'homme qui, au milieu des maux qu'elle engendre, s'efforce de la ramener autant que possible vers les principes humanitaires, mérite les applaudissements de tous les peuples. Malheureusement, les exemples de cette vertu sont rares, et c'est pourquoi je suis fier de proclamer un nom savoyard au nombre des exceptions.

Après Dessaix se présente, par ordre de mérite, CHASTEL, baron de l'Empire, lieutenant-général, etc. Né à Veigy en Chablais, le 29 avril 1774, Chastel fit ses premières armes dans la légion des Allobroges, sous les ordres de son parent Dessaix. Il prit part à la campagne du Midi, et après la prise de Toulon il passa à l'armée des Pyrénées-Orientales, puis revint dans les Alpes. Il fit partie de l'armée d'Italie ; combattit glorieusement à Dego, à Mondovi et au Passage du Tagliamen to où il reçut une blessure très grave ; cette campagne lui valut le grade de capitaine.

Appelé à l'armée d'Egypte, Chastel se distingua dans toutes les rencontres avec l'ennemi ; il se montra ardent et intrépide sous ce ciel brûlant qui éprouvait les plus fermes ; à la bataille de Canope, il assista à cette charge extraordinaire de la cavalerie française, où les escadrons placés sous les ordres du général Roize traversèrent les masses anglaises. On sait quelle part importante eurent les découvertes scientifiques dans l'expédition d'Egypte ; Chastel, là encore, cueillit de nouveaux lauriers. Il avait suivi le général Dessaix qui poursuivait le fameux Mourad-Bey ; après une rude journée, l'armée avait fait halte près du temple de Denderah, et Dessaix voulut visiter les ruines de ce monument célèbre ; il invita ses officiers à le suivre dans cette excursion ; mais deux seulement répondirent à son appel : le général Belliard et Chastel. Ce dernier parcourut toutes les salles, examina chaque chose avec attention ; il découvrit un signe, puis un second, un troisième... il avait trouvé le fameux Zodiaque de Denderah qui fut ensuite transporté en France.

Chastel revint en France avec le grade de chef d'escadron. Après avoir servi sur les côtes et au camp de Boulogne, il entra en Allemagne avec la grande armée, et, à la suite de la bataille d'Austerlitz, passa dans la garde avec le grade de major en second des grenadiers à cheval ; ce fut en cette qualité qu'il fit les campagnes de Prusse et de Pologne, pendant lesquelles il conquist le grade de colonel. Il fut appelé ensuite en Espagne, où son intrépidité lui valut d'être nommé général de brigade.

Chastel ne resta pas longtemps en Espagne ; il rejoignit bientôt la grande armée et prit part à toutes ces luttes de géants qui ensanglantèrent le nord de l'Europe. Le 26 août 1812, il fut nommé lieutenant-général et l'Empereur le plaça à la tête d'une division de cavalerie forte de quatre mille hommes. A la bataille de la Moskowa, il exécuta plusieurs charges hardies qui ébranlèrent le corps de Doklorow ; à Gœrlitz, il se montra d'une grande habileté, en contribuant à soutenir cette lutte, où le corps de Murat avait à

résister à vingt-cinq mille hommes de cavalerie et quarante mille d'infanterie.

Dans la campagne de 1814, Chastel combattit encore en héros ; il disputa pied à pied le terrain de la patrie. « Sa division et celle du général Bordesoulle, dit un biographe, faisant partie du corps du duc de Raguse, furent repoussées jusqu'à la barrière de Ménilmontant. Le duc de Raguse avait une si grande estime pour le caractère du baron Chastel, et il redoutait tellement l'ascendant que cet officier général pouvait exercer sur l'armée, qu'il crut devoir, au moment où il traitait avec le prince de Schwartzemberg, non seulement lui laisser ignorer ses négociations, mais encore lui retirer le commandement de ses troupes. Dans ce jour d'une honteuse défection, ce ne fut pas sur le général Chastel et sur le brave Lucotte que tombèrent les malédictions des soldats. Ils savaient aussi bien que leur chef que ce général n'aurait pas oublié ses serments et trahi sa patrie malheureuse, et qu'il n'aurait pas voulu entraîner à la défection ceux qu'il avait conduits à la victoire. »

Dans la campagne de 1815, Chastel fit partie du 2^e corps ; il fut un des officiers généraux dont les conseils n'eurent aucun poids pour faire changer de malheureuses combinaisons sans lesquelles la France n'aurait probablement pas subi l'affront de Waterloo.

A la Restauration, Chastel abandonna la carrière militaire et se livra exclusivement aux belles-lettres et aux beaux-arts ; il fixa sa résidence à Ferney (Ain). Comme la plupart des généraux de l'Empire qui ne conservèrent pas leur emploi sous les Bourbons, il fut en butte à des dénonciations réactionnaires et accusé, en 1820, de vouloir tenter d'enlever le duc d'Angoulême, à son passage près de Lonsle-Saulnier. Il sortit victorieux de cette épreuve et fit condamner le fameux journal Le Drapeau Blanc qui l'avait accusé.

Chastel mourut à Genève le 16 octobre 1826. Une foule immense l'accompagna au champ du repos. Français, Suisses, Savoyards, tous s'étaient donné rendez-vous pour suivre les restes d'un homme qui avait réussi à ne faire naître que des sympathies. Le général Dessaix conduisait le deuil, et on remarquait dans le cortège plusieurs conseillers d'Etat genevois en costume officiel.

Chastel était favorisé par la nature : grand, bien fait, ayant un aspect imposant, il réunissait toutes les qualités nécessaires pour le commandement. Aussi Napoléon lui marquait-il une grande estime ; il avait

bien vite reconnu en lui l'homme de guerre hardi, au coup d'œil prompt, qui formait avec raison à ses yeux le type de l'officier supérieur. Chastel, de son côté, ne négligea rien pour justifier cette marque de haute confiance ; homme d'une intelligence supérieure, littérateur, artiste même, il ne se borna pas à conduire sur les champs de bataille ses fougueux escadrons ; il fit encore de l'art pour l'art. Le champ de bataille était aussi pour lui un champ d'étude, et au milieu de la mêlée il trouvait assez de sang-froid pour prendre, dans sa mémoire, des notes sur la stratégie ; recueillies plus tard, ces notes ont formé des études militaires très remarquables, appréciées par plusieurs généraux de mérite ; elles avaient principalement rapport à l'arme de la cavalerie.

Chastel n'a pas seulement laissé la réputation d'un des meilleurs officiers de cavalerie de l'Empire ; j'ai dit qu'il était artiste et littérateur, et le monde des lettres et des arts le regardait comme un juge compétent ; sa bibliothèque se composait des meilleurs ouvrages français qu'il savait presque par cœur, car il était doué d'une mémoire prodigieuse ; ses collections d'objets rares et précieux faisaient l'admiration des amateurs, et ses tableaux, qu'il donna à la ville de Genève, furent évalués à la somme de 100,000 fr.

XVII

DECOUX, lieutenant-général, baron de l'Empire, commandant de la Légion d'honneur, né à Annecy le 18 juillet 1775, fit ses premières armes en qualité de sous-lieutenant dans les volontaires du Mont-Blanc. Il montra dans les premières campagnes d'Italie une bravoure à toute épreuve, qui lui valut le grade de lieutenant dans le 69^e de ligne. Il fit partie de l'expédition d'Egypte et devint capitaine sur le champ de bataille des Pyramides, et chef de bataillon après le siège de Saint-Jean-d'Acre. Dans cette campagne, parvenu à un grade qui lui permettait de faire connaître toute son intelligence et son habileté, Decoux se distingua entre tous, et le général Lannes le nomma son aide-de-camp ; cet officier supérieur le choisit pour une mission très délicate à remplir auprès du pacha de Syrie, mission dont le jeune chef de bataillon s'acquitta si bien qu'il fut élevé au grade d'adjudant-commandant.

Rentré en France, Decoux commanda l'état-major de la 7^e division militaire, et en 1805, Lannes, qui avait apprécié toutes ses qualités, le rappela auprès de lui en qualité de sous-chef d'état-major en Allemagne. Dans cette campagne immortelle, qui a légué à l'histoire de la France tant de noms illustres, notre compatriote fit des prodiges de valeur : à Austerlitz, deux chevaux furent frappés de mort sous lui, et Napoléon, après cette journée, l'éleva au grade de colonel du 21^e de ligne. A Iéna, à Friedland, à Pathutsk, à Ratisbonne, partout il se couvrit de gloire. En 1809, à Wagram, par un coup de main hardi, il s'empara d'une île du Danube, fit prisonniers six cents hommes, au nombre desquels se trouvait le colonel de Saint-Julien, et s'empara d'un grand nombre de pièces d'artillerie. Après cette sanglante bataille, Decoux reçut le grade de général de brigade et fut nommé commandant de la Légion d'honneur ; il avait alors 34 ans.

L'année suivante, Decoux servit en Italie où il exerça la charge de commandant de la place d'Otrante et où l'Empereur lui confia la haute surveillance des ports de l'Adriatique. Rappelé en France en 1812, il reçut le commandement du 1^{er} régiment de chasseurs à pied de la vieille garde et se distingua dans les batailles de Lutzen et de Bautzen ; élevé ensuite au grade de général de division, il commanda un corps de la jeune garde à Dresde et à Leipsick, et dans la retraite de l'armée française, il fit partie de l'arrière-garde, sous les ordres d'Oudinot.

Lorsque la France, après ses revers, vit son sol foulé par les armées étrangères, Decoux se trouva encore au Premier rang des défenseurs de la patrie ; il ne fut pas du nombre de ces généraux qui, gorgés d'honneurs et de richesses, n'eurent plus assez de cœur même pour défendre leurs foyers, et préférèrent leur bien-être à l'honneur de la France ! Decoux se battit avec son ancienne valeur ; blessé grièvement au commencement du combat de Arienne, il résista aux sollicitations de ses officiers qui voulaient l'éloigner du champ de bataille et resta en présence de l'ennemi. Mais bientôt après, comme si Dieu eût voulu épargner à une âme droite et honnête le spectacle du cataclysme qui devait renverser ses plus chères espérances, notre brave compatriote fut frappé une seconde fois et mortellement ; il expira quelques jours après, emportant l'estime de ses compagnons d'armes et de Napoléon.

Le général Decoux eut trois frères, aussi nés à Annecy, qui s'engagèrent volontairement et moururent sur le champ de bataille.

JOSEPH DECOUX, engagé en 1787, devint chef d'escadron et fut tué en avant de Raab, en Hongrie, le 13 juin 1809 ; entouré par vingt hulans, il refusa de se rendre et ne succomba qu'après avoir mis quatre des assaillants hors de combat.

SIGISMOND et ETIENNE DECOUX s'engagèrent en 1807 et firent les campagnes d'Allemagne et de Russie. Etienne était lieutenant lorsqu'il fut tué à Bautzen, et Sigismond, arrivé au grade de major dans la garde, tomba à Waterloo.

On trouverait, je crois, en France, peu de familles aussi riches de gloire que celle des Decoux ; n'est-ce pas une histoire héroïque, en effet, que celle de ces quatre frères, tous engagés volontairement, tous ayant conquis leurs grades sur le champ de bataille, et tous ayant été frappés par les balles ennemies ?

Il y a des familles prédestinées !

XVIII

SONGEON (Jean-Marie), général de brigade, officier de la Légion d'honneur, naquit à Annecy le 3 avril 1771. Poussé par son humeur aventureuse, il quitta la Savoie bien avant que ce pays fût annexé à la France, et s'engagea dans le corps royal d'artillerie des Colonies, le 10 juin 1787. Après avoir servi jusqu'en 1791 dans l'île de Saint-Domingue où il reçut une blessure au combat de Saint-Marc, il revint dans sa patrie. Les événements politiques ne tardèrent pas à lui donner l'occasion de reprendre la carrière militaire, et s'étant présenté au général Montesquiou, en 1793, il fut admis dans le 5^e bataillon du Mont-Blanc qui se trouvait alors dans les Pyrénées-Orientales. Songeon, la même année, se distingua à la prise d'une redoute espagnole dont il s'empara à la tête de cinquante hommes et reçut successivement dans le mois de juin les grades de capitaine et de lieutenant-colonel en second. A l'affaire des Moulins, en Catalogne, il reprit aux Espagnols le drapeau de son bataillon, et, à Saint-Laurent de Monga, il fit prisonnier le duc de Crillon-Mahon, alors colonel dans l'armée espagnole ; malgré la guerre à mort qui était décrétée, il sauva la vie à cet officier supérieur.

En l'an IV, Bonaparte nomma Songeon administrateur de la 20^e demi-brigade. L'année suivante, il fut envoyé comme officier supérieur d'ordonnance auprès du général Joubert dans le Tyrol, et devint ensuite commandant du quartier général de l'armée de Naples. En l'an VII, il fut aide-de-camp du général Garnier, à Rome ; deux ans après, il fut transféré dans la 19^e brigade, en qualité d'administrateur, et en l'an XIII il devint colonel du 53^e de ligne, à Rimini.

En 1809, Songeon fut nommé commandant supérieur de la lisière septentrionale du Tyrol et de la Rocca-d'Anfo, après la bataille de Sorile, et ensuite chef d'état-major du prince d'Essling, en Moravie. En 1810, il exerça un commandement supérieur en Hollande et devint chef d'état-major dans la deuxième division du 9^e corps, en Portugal ; il servit dans les mêmes fonctions, en 1811 et 1812, dans le septième et le cinquième gouvernements d'Espagne, à Salamanque et à Burgos, ainsi que dans la place de Saint-Sébastien. Pendant le siège de 77 jours que cette dernière ville eut à soutenir contre les Anglais, Songeon commanda l'aile gauche de la ligne de défense et se battit avec un si grand acharnement et avec tant de témérité, qu'il fut fait prisonnier. Il resta en Angleterre jusqu'en 1814 ; ses compagnons d'armes, voulant le faire récompenser de son courage, signèrent une déclaration qui rappelait ses traits de bravoure et la firent présenter au ministre de la guerre. Le 15 novembre suivant, Songeon fut élevé au grade de général de brigade.

A son retour à l'île d'Elbe, Napoléon appela Songeon à Paris et lui confia le commandement d'une brigade de tirailleurs de la garde, ce qui lui valut son retrait d'emploi pendant tout le règne des Bourbons de la branche aînée ; il fut interné à Seyssel (Ain), et ses fils à Montpellier. En 1830, ayant été rappelé à l'activité, il reçut le commandement de la Seine-Inferieure ; mais, placé de nouveau en retraite après trois ans de ce dernier service, il se retira d'abord à Paris, puis au château de Lemaulette, près Houdan (Seine-et-Oise), où il mourut le 13 septembre 1834, à l'âge de 63 ans.

XIX

Le comte PACTHOD (Michel-Marie), lieutenant-général, grand-officier de la Légion d'honneur, naquit à Saint-Julien le 16 janvier 1764. Auditeur

des guerres avant la dévolution, il prit du service dans les armées françaises aussitôt après l'annexion de la Savoie à la France, et avança rapidement en grades. En 1793, il était à la tête du 2^e bataillon du Mont-Blanc.

Pacthod, après le siège de Toulon auquel il prit part, entra dans l'armée d'Italie avec le grade de sous-chef d'état-major ; puis, ayant été nommé provisoirement général de brigade en 1795, il revint en France et commanda les troupes envoyées contre les insurgés de Toulon ; il dirigea cette expédition avec tant de succès que la Convention, par un décret spécial, le confirma dans son grade, et la ville de Marseille lui offrit un sabre d'honneur portant cette inscription : Les habitants de Marseille au général Pacthod, pour les avoir sauvés le 5 prairial an III.

En 1799, Pacthod se trouva à la tête de l'avant-garde de l'armée de Hollande, et l'année suivante il fit partie de l'armée gallo-batave. Il prit part aux campagnes de 1805 à 1807 ; à la fin de la bataille de Mohrungen, qu'il décida en partie par sa bravoure, il reçut un coup de biscaïen à la hanche gauche. En 1808, il passa à l'armée d'Espagne et se distingua dans plusieurs actions : à Espinosa, où il fut fait général de division sur le champ de bataille ; à Madrid et à Uclès, où l'armée française fit prisonnière l'infanterie espagnole tout entière. Il assista ensuite à la bataille de Wagram où il fut grièvement blessé.

En 1810 et 1811, Pacthod commanda dans les Calabres, et en 1812, dans les provinces illyriennes et albanaises. L'année suivante, il fit la campagne de Saxe ; il se distingua surtout à Bautzen et à Hoyes-Werda où il fit mettre bas les armes à 8,000 Prussiens ; à Hanau, où il reçut sa troisième blessure. Le 25 mars 1814, à la tête de six mille hommes déterminés, il résista pendant cinq heures aux charges d'un corps de cavalerie cinq fois supérieur en nombre, et ne se rendit que lorsqu'il eut perdu presque tous ses soldats et qu'il n'espéra plus de pouvoir sauver le reste. Cette action héroïque lui valut, sur le champ de bataille même, les félicitations de l'empereur Alexandre et du roi de Prusse qui en avaient été témoins.

Le maréchal Oudinot écrivait en mai 1814 au ministre de la guerre : « Le bon, brave et digne général Pacthod

« est un des officiers généraux au sort duquel je porte le
« plus vif intérêt ; je vous le recommande comme s'il
« était mon enfant et ce que Votre Excellence fera pour
« lui me sera personnel. »

Après la déchéance de l'Empereur, Pacthod fut nommé successivement comte et commandant de la 4^e division militaire dont le centre était à Nancy. Il ne prit point part aux événements qui survinrent dès lors, et figura, à dater de 1821, parmi les lieutenants-généraux en disponibilité. En 1827 il fut mis à la retraite et il mourut à Paris le 24 mars 1830. Son nom est inscrit sur l'Arc de triomphe de l'Étoile, côté Sud.

XX

Le comte DUPAS (Pierre-Louis), général de division, commandant de la Légion d'honneur, grand-cordon de l'ordre du Lion de Bavière, chevalier de la Couronne de fer, naquit à Evian le 13 février 1761. Il servit d'abord en Piémont, puis à Genève, et en 1787 il fut admis au service de la France, comme soldat dans le régiment suisse de Châteaueux. Après avoir plusieurs fois changé de corps, et s'être distingué à la prise de la Bastille, il fut nommé chef de bataillon lieutenant-colonel dans la gendarmerie à pied de Paris.

Lorsque la Savoie eût été réunie à la France, Dupas accourut dans les rangs de la légion des Allobroges avec le simple grade d'adjudant-major. Il y devint bientôt capitaine, et, le 10 août 1793, il fut nommé chef de bataillon commandant les carabiniers ; il assista au siège de Toulon et remplit les fonctions d'aide-de-camp du général en chef Carteaux. Il passa successivement dans les Pyrénées-Orientales, en Cerdagne, dans les Pyrénées-Occidentales et en Suisse.

Commandant du 3^e bataillon de la demi-brigade des Allobroges, Dupas servit à l'armée d'Italie ; il s'empara du pont de Lodi à la tête de 200 carabiniers allobroges et décida la victoire ; ce fait d'armes lui valut un sabre d'honneur que Bonaparte lui décerna. Il se distingua ensuite dans plusieurs affaires, notamment à Caldiero, où il reçut cinq blessures, et à Anghiari, où il fut atteint par une balle à la cuisse droite.

Le 22 floréal an VI, Dupas partit pour l'Égypte, fut nommé chef de bataillon dans les guides à pied de Bonaparte à la prise de Malte, puis chef de brigade provisoire le 23 nivôse an VII, et commandant de 1^{re} classe de la citadelle du Caire. Il soutint le siège de cette place pendant trente-quatre jours avec 200 soldats blessés contre les habitants révoltés et 2,000 Osmanlis auxquels il enleva trois queues de pacha, cinq drapeaux et des

armes ; ces trophées furent transportés à Paris et suspendus au Dôme des Invalides.

Rentré en France, Dupas fut confirmé dans son grade de chef de brigade et devint colonel des Mamelucks le 12 floréal an XI. Général de brigade la même année, il reçut différentes missions du premier consul et commanda ensuite une brigade de la première division de grenadiers d'Oudinot, au 5^e corps de la grande armée. Il se fit remarquer à la bataille d'Austerlitz et prit part aux campagnes de 1806 à 1809 en Prusse et en Pologne. A la bataille de Friedland, il se distingua d'une manière si éclatante, que les bulletins signalèrent ses exploits ; il passa en Danemark en 1808, et fut créé comte de l'Empire vers cette époque.

En 1809, il se trouvait à l'armée d'Allemagne dans le corps du prince de Ponte-Corvo ; il assista aux batailles d'Essling et de Wagram : deux jours après cette dernière lutte, dit un biographe, Dupas se trouvait encore en ligne avec vingt-trois hommes du 5^e léger qui restaient seuls de toute sa division. Sa conduite dans cette campagne lui valut une lettre flatteuse de Napoléon.

Il fit partie des corps des maréchaux Augereau et Gouvion Saint-Cyr en 1812, et passa en 1813 au corps du duc de Castiglione ; mais sa santé délabrée le força de se retirer du service ; la même année il obtint sa retraite et mourut à Ripaille, près de Thonon, le 6 mars 1823.

XXI

CURIAL (Philibert-Jean-Baptiste-Joseph) comte, lieutenant-général, pair de France, grand'croix de la Légion d'honneur, naquit à Saint-Pierre-d'Albigny, le 21 avril 1774, et fit ses premières armes dans les Allobroges, avec le grade de capitaine. Il fit partie de l'expédition d'Egypte, et en 1799 il fut élevé au grade de chef de bataillon. Cinq ans après, Curial devint colonel du 88^e régiment d'infanterie, puis il conquist à Austerlitz le grade de colonel-major des chasseurs à pied de la garde impériale, et reçut l'étoile de la Légion d'honneur. A Eylau et à Friedland, il montra une si grande bravoure, que Napoléon le nomma successivement colonel commandant et général de brigade.

Il décida la bataille d'Essling en enlevant le village de ce nom, qui avait résisté à sept attaques consécutives, et fut nommé général de division le 5

juin 1809.

Dans la campagne de Russie, de triste mémoire, Curial commanda les chasseurs de la garde. Au milieu de ces immenses désastres, il se montra plus que jamais à la hauteur de sa mission ; le courage, l'habileté, le sang-froid ne lui firent pas défaut un seul instant ; donnant le premier l'exemple de cette résignation héroïque qui caractérise le véritable homme de guerre dans les revers, il soutint l'esprit de son corps d'armée et mérita les éloges de l'Empereur.

En 1813, Curial reçut de Napoléon la mission d'organiser douze bataillons de jeune garde, et ce fut à leur tête qu'il fit de nouveaux prodiges de valeur dans les batailles de Wachau et de Hanau ; il se rendit ensuite aux frontières du Nord pour résister à l'invasion des armées étrangères.

Lorsque ces dernières eurent envahi la France et dicté des lois à son peuple, Curial fit bientôt sa soumission à Louis XVIII qui le maintint sur les cadres de l'armée, le nomma ensuite pair de France et lui confia le commandement de la 19^e division militaire. Dans les Cent-Jours, il s'enrôla de nouveau sous ses anciens drapeaux et combattit encore en brave à Waterloo, où la France fut étouffée une dernière fois sous les masses étrangères qui, en signe de victoire, plantèrent sur le sol national imbibé de sang le drapeau du prétendu roi légitime.

Après cette seconde restauration, Curial se vit de nouveau en possession de tous ses grades et de tous ses titres, auxquels vinrent s'ajouter ceux de premier chambellan et de grand-maître de la garde-robe du roi.

En 1823, il prit part à la guerre d'Espagne à la tête de la 5^e division, et se fit remarquer à l'attaque de Molinosdel-Rey sous Barcelone.

Il assista au sacre de Charles X, et pendant le voyage de Rheims il fit une chute très grave ; depuis cette époque sa santé fut altérée et il se vit bientôt forcé par la maladie de renoncer à la vie active pour vivre dans la retraite la plus absolue. Alors la révolution commençait à se montrer ouvertement ; la France s'apprêtait au grand jour à secouer le trône des Bourbons et chaque parti combinait ses moyens d'attaque ou de défense. Dans le camp royaliste on convint éventuellement de confier au maréchal Marmont le commandement général de la ville de Paris ; ce choix, blâmé par plusieurs hauts personnages, ne trouva pas grâce devant Curial ; attaché de cœur à Charles X, le premier chambellan, avant de se retirer de la lutte, se fit transporter chez le roi et lui dit ces dernières paroles :

« Je viens prendre congé du roi et de la vie ; la brièveté

« des jours qui me restent à vivre me dispense de toute
« autre pensée que l'attachement personnel et profond
« que j'ai pour Votre Majesté. Permettez un dernier con-
« seil à mon affection. Une conspiration étendue, active,
« infatigable, sape votre trône ; si elle éclate et que le
« gouvernement soit forcé d'employer les armes pour dé-
« fendre la couronne, n'ayez pas une grande confiance
« dans Marmont, il a trop à racheter du parti révolu-
« tionnaire, et les chefs de faction ont su lui lier les
« mains ²². »

Curial n'eut pas le temps de voir sombrer la monarchie bourbonnienne ; il mourut à Paris le 29 mai 1829.

Son nom est inscrit sur l'arc-de-triomphe de l'Etoile, côté Est.

XXII

Le baron FORESTIER (François-Louis), général de brigade, officier de la Légion d'honneur, naquit à Aix-les-Bains le 3 mars 1776. Il s'engagea dans les Allogroges et suivit cette troupe intrépide dans toutes ses courses victorieuses. Il se fit remarquer au siège de Toulon, où il fut blessé en défendant la porte de la Grille-de-Fer. Ayant passé à l'armée de Pyrénées-Orientales, il y devint capitaine de carabiniers, et soutint avec deux compagnies d'élite la retraite de la division Charlet dans les montagnes de Canigout.

Forestier fit ensuite la campagne d'Italie, et se distingua tout d'abord à l'assaut de la redoute de Saint-Jean, près de Ceva où il eut la jambe cassée. Ayant été nommé adjoint à l'état-major, le 6 pluviôse an VII, le général Duhesme le chargea de se rendre à Pescara, dans les Abruzzes, au quartier général de Championnet, près de Capoue. Forestier traversa la ligne ennemie et 80 lieues de pays insurgé, et parvint à sa destination après avoir perdu la moitié de son escorte. Le 6 frimaire an VIII, à l'affaire de Pignerol, il fit prisonniers trois cents Autrichiens avec le seul secours d'un dizaine de hussards, et fut cité à l'ordre de l'armée pour ce fait d'armes. Devenu aide-de-camp du général Duhesme, il n'abandonna pas cet officier supérieur pendant plusieurs années et le suivit à l'armée gallo-batave et ensuite à

Lyon, où il resta pendant les ans XIII et XIV et partie de 1806, avec le grade de chef d'escadron.

Envoyé dans le royaume de Naples, Forestier devint aide-de-camp du général César Berthier ; il passa en 1809 à l'armée d'Italie avec laquelle il rejoignit la grande armée d'Allemagne. Il fut blessé à la bataille de Raab, fut créé baron de l'Empire le 15 août 1809, et officier de la Légion d'honneur le 22 du même mois. Après la paix de Vienne, il revint en Italie, repartit pour la Russie en 1812, fut blessé à Krasnoë et remplaça en 1813, à l'armée d'Allemagne, le général Vial dans le commandement de la 6^e division du 2^e corps. Nommé général de brigade le 9 novembre 1813, il suivit le mouvement de retraite de Franckenthal en France, fut blessé très grièvement au combat de Brienne en 1814, et mourut peu de temps après des suites de ses blessures.

XXIII

Le baron FORESTIER (Gaspard-François), maréchal de camp, commandant de la Légion d'honneur, naquit à Aix-les-Bains le 12 mars 1767 ; il s'engagea dans les Allobroges et lit avec eux les campagnes des Pyrénées et d'Espagne. Sur la montagne des Alberès, le 27 frimaire an II, il défendit le poste de La Tour de la Massane avec cent cinhommes contre cinq cents Espagnols. Le 30 du même mois, au combat livré sous le fort Saint-Elme, il s'élança au milieu des gardes wallones et leur arracha le drapeau de son bataillon dont elles s'étaient emparé. Il alla ensuite en Italie, fut nommé successivement adjoint provisoire à l'adjudant-général Guillet, savoyard comme lui, aide-de-camp du général Frégeville, et chef d'escadron le 3 messidor an XII. Il fit la campagne de Naples en 1806 et fut grièvement blessé à l'assaut de Civita del Tronto.

En 1807, Forestier rejoignit la grande armée et fut blessé au siège de Stralsund, où il remplissait les fonctions de major de tranchées. L'année suivante il passa au corps d'observation des Pyrénées-Orientales, devenu 2^e corps de l'armée d'Espagne ; il se distingua à Rio-Secco, fut grièvement blessé à la bataille d'Oporto en 1809, et résida ensuite pendant quelque temps à Madrid. En 1812, dans le mois de janvier, il devint sous-chef de l'état-major général de l'armée du Midi, et, ayant été nommé général de brigade le 30 mai 1813, il fut désigné peu de temps après pour servir au

corps d'observation d'Italie. Dans la campagne de 1814, Forestier commanda une partie de l'avant-garde de l'armée du vice-roi, et dans un rude combat il sauva ce prince qui s'était réfugié au milieu, d'un bataillon carré dépourvu de munitions et cerné par une nombreuse cavalerie. Le même jour il enleva, à la tête du 84^e régiment, le village de Pozzolo, sur le Mincio, défendu par 6,000 Autrichiens.

Rentré en France, Forestier fut nommé inspecteur d'infanterie dans la 16^e division militaire, puis commandant de l'Hérault le 10 juin 1815. Mis en non activité le 1^{er} septembre suivant, il fut admis à la retraite le 1^{er} janvier 1825, et mourut à Paris le 24 avril 1832.

XXIV

GUILLET (Pierre), général de brigade, commandant de la Légion d'honneur, naquit à Chambéry le 3 février 1765. Il fut d'abord volontaire dans les gardes du corps du roi de Sardaigne, et passa en 1786 au service de l'Espagne.

Lorsque Guillet apprit la réunion de la Savoie à la France et la déclaration de guerre à l'Espagne, il revint dans son pays et entra dans le 1^{er} bataillon du Mont-Blanc en qualité de lieutenant, le 28 février 1793. Capitaine le 18 mars suivant, il passa dans l'armée des Pyrénées-Orientales, et se distingua dans plusieurs rencontres et notamment à la reprise de Villelongue où, suivi de deux ordonnances, il fit prisonniers vingt-huit grenadiers portugais et deux officiers. A la retraite du 1^{er} nivôse, dit un biographe, il attira l'attention de toute l'armée en se portant seul au devant d'un escadron espagnol qu'il obligea de se replier après lui avoir tué à bout portant deux cavaliers.

Guillet, nommé adjudant-général chef de bataillon, puis adjudant-général chef de brigade, fut promu au grade de général de brigade le 12 thermidor an VIII, après avoir servi dans l'Ouest et en Italie. Il fit ensuite la campagne de Portugal sous les ordres du général Leclerc, et fut employé dans les 10^e et 9^e divisions militaires pendant les ans X et XI. Nommé commandant de la Légion d'honneur le 25 prairial an XII, sans avoir passé par les grades inférieurs de l'ordre, il se rendit en Italie, suivit Marmont en Dalmatie et fut envoyé, en 1807, dans les îles de la Brazza et de la Solta pour y maintenir

l'ordre troublé par des révoltés après le départ des Russes ; il montra une si grande rigueur dans cette dernière mission, qu'il fut rappelé à Milan dans le mois de septembre 1807 et mis en non activité le 12 février 1809. Pendant les cent jours il reprit du service dans les gardes nationales actives de la 7^e division de réserve à l'armée des Alpes, et après la paix il se retira dans son pays. Il mourut au fort de Fénestrelles le 3 mars 1836.

XXV

ANTOINE JANIN (baron) naquit à Chambéry en 1775 et entra au service en 1792 comme chasseur à cheval dans le 14^e régiment. Employé à l'armée de l'Ouest de 1792 à l'an IV, il devint sous-lieutenant le 21 septembre 1793, fit partie de l'armée du Nord, puis de celles de l'Ouest et d'Italie. Nommé lieutenant en l'an VIII, il passa deux ans Plus tard, avec le même grade, dans la gendarmerie d'élite et fut décoré de la Légion d'honneur en l'an XII. Il fit partie de la grande armée jusqu'en 1807, en Autriche, en Prusse et en Pologne, et parvint au grade de capitaine ; il alla en Espagne, revint en France, prit part à la campagne de 1809 en Autriche, rentra de nouveau en France et fut nommé chef d'escadron en 1810. Il servit en Russie en 1812, en Saxe en 1813, et en France en 1814.

Après la Restauration, Janin devint colonel de gendarmerie, puis aide-major de la première compagnie de mousquetaires de la garde royale et fut nommé chevalier de Saint-Louis. Elevé au grade de maréchal de camp et à celui d'officier de la Légion d'honneur en 1815, il accompagna Louis XVIII à Gand et revint en France avec lui. Successivement inspecteur de la gendarmerie royale et employé dans la 11^e division militaire comme commandant de la subdivision des Basses-Pyrénées, il fut promu au grade de lieutenant-général après la révolution de 1830 et obtint le commandement de la 11^e division qu'il échangea ensuite contre la 6^e. Passé dans le cadre de réserve, il se retira à Osserain dans les Basses-Pyrénées. Il avait été élevé au grade de commandeur de la Légion d'honneur en 1823 et à celui de grand-officier en 1827.

XXVI

En terminant cette liste brillante de généraux savoyards, je ne dois point omettre de signaler que tout porte à croire que la famille Murat est originaire des Avanchers en Tarentaise (Savoie). Il existe dans cette localité un grand nombre de familles qui portent ce nom ; bien plus, on conserve dans une de ces familles une lettre de l'illustre général de cavalerie, par laquelle il annonce à un de ses parents l'envoi d'un subside en argent, et il est notoire aux Avanchers qu'il a secouru à plusieurs reprises un autre membre de sa famille qui résidait en France.

Si l'origine savoyarde des Murat n'est pas encore bien établie, il n'est pas inutile toutefois de faire connaître les faits qui jusqu'à ce jour peuvent servir de commencement de preuves. Des recherches qui se poursuivent actuellement viendront peut-être ajouter un nom militaire des plus illustres à nos gloires nationales.

XXVII

Après les généraux que je viens de passer en revue, la Savoie a encore fourni aux armées françaises, plusieurs officiers supérieurs distingués qui ne doivent pas être oubliés et qui presque tous sortirent aussi de l'intrépide légion des Allobroges.

Le baron LOUIS-IGNACE MARTHOD, de Chambéry, fit toutes les campagnes de la liberté de 1792 à l'an VI, dans les Alpes, le Midi, l'Italie et la Suisse. En l'an II il passa dans le 15^e régiment de dragons en qualité de lieutenant. Le 24 fructidor an IV, à la tête de son peloton, il enfonça un escadron de hussards autrichiens, s'empara des portes de Vicence et les conserva jusqu'à l'arrivée de la division française. A Arcole, il se battit brillamment pendant les trois journées, et avec quelques cavaliers fit mettre bas les armes à 700 Autrichiens.

Marthod fit les campagnes d'Egypte et de Syrie en qualité de capitaine, et se distingua d'une manière éclatante à Redesir, où il prit le commandement de son régiment dont le colonel et la moitié des soldats avaient été tués. Il fut nommé chef d'escadron le 7 ventôse an XI, et servit dans différentes divisions militaires jusqu'en 1807 ; dans cette année il entra aux dragons de la garde impériale, et il fit les campagnes d'Espagne de 1808 à 1811. Pendant ce temps il fut nommé colonel-major et baron de l'Empire.

La campagne de 1812 fournit à Marthod une nouvelle occasion de montrer sa bravoure ; mais elle lui fut fatale. Envoyé en reconnaissance avec un escadron aux environs de Moscou, le 25 septembre, il culbuta une nuée de Cosaques qui l'avaient attaqué et enfonça un régiment de cuirassiers ; mais bientôt entourés par plus de 4,000 ennemis, les dragons et leur brave chef se défendirent avec une rare vigueur et firent payer chèrement leur vie : Marthod, après avoir reçu deux coups de sabre sur l'épaule gauche, eut le bras cassé, la cuisse gauche ouverte par deux autres coups de sabre ; il fut fait prisonnier parce qu'il ne put plus se défendre ! Il mourut le 5 octobre suivant des suites de ses blessures.

XXVIII

BALLEYDIER, colonel d'infanterie légère, officier de la Légion d'honneur, naquit à Annecy le 12 février 1762. Il servit d'abord comme soldat dans le régiment suisse de Châteaueux, depuis 1783 jusqu'en 1787 ; revenu dans ses foyers, il fut appelé au commandement des volontaires d'Annecy au commencement de la Révolution ; il se distingua en Italie, où il fit la guerre depuis l'an II jusqu'à l'an VII, et fut nommé chef de la 29^e brigade. Ayant rendu de grands services à l'arrière-garde de Kellermann, le grade de général lui fut offert, mais il le refusa sous prétexte qu'il en était indigne ! Trait remarquable de modestie que l'on aurait de la peine à rencontrer aujourd'hui !

La veille de la bataille de Magnano, Balleydier fit prisonnier 1,500 Esclavons du corps du général Sommariva, et pour cette action d'éclat il fut cité à l'ordre de l'armée.

Il fit ensuite les campagnes des ans VIII et IX aux armées de l'Ouest et gallo-batave, et fut encore cité à l'ordre de l'armée le 13 frimaire an IX. Réformé et nommé commandant d'armes dans l'île d'Elbe en l'an X, il quitta ce poste en l'an XII pour prendre le commandement du 18^e régiment d'infanterie légère, au camp d'Utrecht. En l'an XIV, Balleydier faisait partie de la 1^{re} division du 2^e corps de la grande armée, et dans la nuit du 18 au 19 brumaire, il fut tué aux avant-postes, en allant en reconnaissance au village de Vordenberg.

XXIX

PILLET (Louis-Marie), né le 18 avril 1775 à Chambéry, s'engagea dans les Allobroges et fit les campagnes de 1793 à l'an IX aux armées des Pyrénées-Orientales, d'Italie et des Grisons, et se distingua dans plusieurs affaires.

Nommé chef de bataillon par le général Championnet, le 24 thermidor an VII, le 2 floréal il enleva à la baïonnette, à la tête de son bataillon, le village de Gravières, dans la vallée de Suse, en chassa l'ennemi qui s'y trouvait en nombre bien supérieur, lui fit deux cents prisonniers et s'empara de trois pièces de canon ; le 17 prairial suivant, avec cinquante chasseurs il enfonça un corps de cavalerie ennemie.

Le 30 frimaire an XII, Pillet fut nommé major du 10^e d'infanterie légère et membre de la Légion d'honneur ; il fit les campagnes de Russie et de Pologne en 1800 et 1807, et celle du Nord en 1809. Nommé colonel du 1^{er} régiment d'infanterie légère, le 5 mai 1812, il se distingua en Espagne, aux combats d'Yecla de Villena, de Castella et de Barja en 1813, et fut cité à l'ordre de l'armée. Retraité en 1814, il se retira à Chapareillan (Isère) où il mourut le 8 mars 1830.

XXX

PHILIPPE (François), né à Annecy le 30 janvier 1774, s'engagea dans l'armée d'Italie à la fin de 1792 ; il fit la campagne de 1793 en qualité de capitaine dans la 18^e demi-brigade, et celle de 1794 comme adjoint à l'adjudant-général Delort. En l'an III et en l'an IV, Philippe se trouva à l'avant-garde de l'armée d'Italie. Il commanda la première compagnie de la colonne du général Dupas qui s'empara du pont de Lodi, et il alla tomber parmi les blessés à la tête du passage ; il reçut dans cette affaire un coup de sabre à la jambe droite, un coup de lance à la main gauche, quatre coups de sabre à la tête et un coup de feu à la jambe gauche qui fut fracturée. Cette dernière blessure le rendit incapable de continuer le service actif, et il obtint le commandement de Crémone, le 16 vendémiaire an V, sur les recommandations des généraux Berthier, Vaubois et Vignolle. L'année

suivante, il fut transféré, dans les mêmes fonctions, aux îles Sainte-Marguerite.

Absent au moment des promotions, Philippe avait été oublié ; mais sur la réclamation de ses camarades mêmes, il fut élevé au grade de chef de bataillon en 1800 : il avait alors 26 ans. Ses blessures ayant altéré sa santé, il demanda un congé, revint à Annecy et mourut à Menthon le 30 octobre 1803, à l'âge de 29 ans.

L'auteur des Mémoires d'une contemporaine en Egypte, en faisant les plus grands éloges du commandant Philippe, rappelle que ce fut cet officier, alors commandant des îles Sainte-Marguerite, qui fit tirer sur les bâtiments montés par Bonaparte revenant d'Egypte : ces bâtiments n'ayant par répondu aux signaux des ports, il les avait pris pour des vaisseaux anglais.

XXXI

PIERRE-MARIE BIGEX, chevalier de la Légion d'honneur et de Saint-Louis, colonel d'état-major, naquit à la Balmede-Thuy (Haute-Savoie), en 1759.

Bigex se rendit à Paris en 1789, et s'engagea dans le 104^e régiment de ligne. L'année suivante, il passa dans les volontaires de Paris, où il fut nommé capitaine en 1792 ; en 1793, il entra dans l'état-major en qualité d'adjoint et conquit rapidement les grades de sous-lieutenant, de lieutenant et de capitaine ; il servit dans les armées du Nord et des Pyrénées-Orientales (ans II, III et IV), dans l'expédition de l'Arriège (an V), dans les armées d'Allemagne, gallo-batave et des côtes de Hollande (ans IX et X) ; il fit partie de l'expédition de la Louisianne et se trouva au camp d'Utrecht en l'an XII. Passé à l'armée de Dalmatie en l'an XIII, il fut nommé chef d'escadron en 1807 et envoyé à l'armée d'Espagne, où il resta jusqu'en 1814 ; en 1811, il fut nommé colonel d'état-major. Il avait reçu plusieurs blessures et avait eu deux chevaux tués sous lui. Retraité le 1^{er} août 1815, le colonel Bigex se fixa à Paris, où il est mort.

XXXII

CHARLES-JOSEPH GAFFE, chevalier de la Légion d'honneur et de Saint-Louis, naquit à Chambéry en 1751, et mourut aux Invalides, à Paris, en 1835.

Caffe embrassa d'abord la carrière du barreau, mais un duel qu'il eut avec un officier le força de quitter Chambéry ; il se réfugia à Paris et s'engagea dans les gardes françaises en 1771. Puis, ayant renoncé au service militaire français, il s'embarqua pour l'Orient avec Leborgne de Boigne, dont il se sépara à Constantinople ; de Boigne gagna les Indes, où, comme nous l'avons vu, il trouva honneurs et fortune, et Caffé rentra dans sa patrie.

Avec son imagination vive et son caractère ardent, Gaffe ne put cacher ses sympathies pour les idées révolutionnaires de 89, et il eut le courage de les mettre au grand jour dans une brochure intitulée : Le premier cri de la Savoie à la liberté, publiée en 1791. Poursuivi, condamné à mort, il dut une seconde fois chercher un asile sur la terre française ; sa proscription lui valut les honneurs de la séance de la Convention nationale du 10 février 1792. Il rentra dans l'armée française, et fut nommé successivement, en 1793, capitaine des guides de l'armée du Midi, commandant d'une compagnie franche et commandant du Mont-Cenis. Il conserva ce dernier poste pendant longtemps et s'y distingua à plusieurs reprises, non seulement par son énergie et son courage, mais encore par son humanité envers les émigrés dont il sut toujours respecter le malheur.

Fait prisonnier en l'an IX, Caffé fut retenu pendant quelque temps à Turin, puis interné à Klagenfurt en Carinthie, et enfin rendu à la France et réinstallé à son poste du Mont-Cenis. Couvert de blessures, fatigué d'un service aussi pénible que celui qu'il était obligé de faire, il demanda sa retraite en 1806, et, après avoir été nommé juge au tribunal spécial et criminel de la Drôme et président du même tribunal du département de l'Ain, il se retira à Chambéry. Ce ne fut que lorsqu'il sentit sa fin approcher, à l'âge de 84 ans, qu'il demanda à être transporté aux Invalides pour y mourir au milieu de ses compagnons d'armes.

XXXIII

CLAUDE RUBELLIN, major de régiment, né à Rumilly en 1773, s'engagea en 1792, et servit comme capitaine dans l'armée des Alpes et

celle du Midi en 1793. Il se distingua à la prise du poste de Saint-Etienne qu'il enleva aux Piémontais à la tête de vingt-cinq hommes ; le 6 germinal an IV, commandant un bataillon de l'ancien 18^e léger, il monta le premier dans la redoute Saint-Jean en Piémont, et se fit remarquer le 11 thermidor an VI sous Mantoue, en luttant héroïquement à la tête de quatre compagnies, contre un ennemi bien supérieur en nombre.

Ayant passé dans l'armée d'Espagne en 1810, Rubellin fut cité à l'ordre du jour du 10 octobre de la même année ; attaqué à la Palma par 4,000 hommes d'infanterie et 600 cavaliers, il se battit pendant deux heures et fraya un passage à son bataillon à travers les lignes ennemies. Le 5 novembre 1811, à l'affaire de Barnos, il sauva son régiment d'une destruction certaine par un mouvement hardi, et se fit ensuite remarquer au siège de Térifo.

« En 1813, écrit-on dans les Fastes de la gloire ²³, cet officier fut nommé au 23^e régiment d'infanterie légère. Il donna des preuves de la plus éclatante valeur à Leipsick. Rentré ensuite au dépôt stationné dans le département de la Côte-d'Or, il y réorganisa le 4^e bataillon qui avait été totalement détruit à Lutzen et à Bautzen. Nommé en 1814 commandant supérieur d'Auxonne, pendant cinq mois que cette place demeura bloquée, il se défendit avec 1,200 conscrits contre plus de 15,000 Autrichiens. La vigoureuse résistance qu'il fit avec une si faible garnison, dans une ville à peine à l'abri d'un coup de main, ajouta encore à la belle réputation qu'il s'était acquise dans divers combats. Par la fermeté de son caractère, par les plus habiles dispositions, en se montrant aussi infatigable dans les travaux que terrible dans les différentes sorties qu'il faisait, il imposa à l'ennemi et fut assez heureux pour conserver à la France un arsenal de construction des plus beaux que nous ayons et un matériel évalué à plus de huit millions ²⁴. La glorieuse défense d'Auxonne donna au major Rubellin les droits les plus incontestables à la reconnaissance nationale. »

Rubellin mourut à Saint-Tropez, en 1835.

XXXIV

Je pourrais citer encore un certain nombre d'officiers savoyards, dont les noms figurent avec distinction dans les annales des armées de la République

et de l'Empire ; mais j'en ai dit assez pour prouver que la Savoie a fourni plus que sa part proportionnelle de ces hommes intrépides dont les phalanges victorieuses ont foulé le sol de l'Europe entière ; j'en ai dit assez pour démontrer à nos détracteurs que nous avons payé à la nation notre tribut de sang et de courage.

Et dans les temps modernes nos cohortes montagnardes ne se sont-elles pas montrées dignes de leurs devancières ? Interrogez les plaines de l'Italie, fouillez les champs de bataille de l'indépendance, et surtout celui de San-Martino, où s'est peut-être décidée en partie la victoire de Solferino, vous y trouverez des milliers de nos braves dont les restes reposent sur les lambeaux du vieux drapeau de Savoie, qu'ils ont défendu jusqu'à la dernière goutte de leur sang. Du milieu d'eux ont surgi des capitaines distingués et je citerai entre autres les généraux Mollard, Menabrea, Jaillet de Saint-Cergues, de Rolland et de Sonnaz.

En Russie même, la Savoie compte un de ses enfants parmi les officiers distingués de cet empire, le feld-maréchal Burnod, d'Annecy.

La vieille bravoure savoyarde n'est donc pas près de s'éteindre !

CHAPITRE VI.

HOMMES POLITIQUES.

I

La carrière politique a de tout temps été peu suivie par les Savoyards ; leur caractère essentiellement indépendant se plie avec difficulté aux exigences des règles diplomatiques ; leur franchise et leur loyauté excluent chez eux cette qualité, indispensable pour l'homme politique, que l'on appelle l'habileté, et qui le plus souvent est fondée sur l'astuce et le mensonge. Cela est si vrai que plusieurs des Savoyards dont les noms ont eu un certain retentissement dans les annales politiques des différents pays de l'Europe, ont été malheureux pour n'avoir pas su être assez inconstants, assez diplomates.

Frapper son ennemi par derrière et dire oui lorsqu'il pense non, sont deux choses que le Savoyard n'a jamais su faire. C'est une gloire qui en vaut bien une autre.

II

Nos premiers noms politiques datent du XVI^e siècle.

FRANÇOIS DE BONIVARD, né à Seyssel vers 1494, joua un rôle important dans le mouvement qui agita Genève quelque temps avant la Réformation.

Bonivard fut élevé à Turin où il fit sa philosophie et son droit ; il alla achever ses études à Fribourg en Brisgaw, sous la protection de son oncle,

prieur de Saint-Victor de Genève, qui lui céda son bénéfice en 1510. Intelligent, très érudit, muni d'un poste ecclésiastique important, le jeune prieur, peu fait du reste pour la vie d'église, acquit bientôt une grande influence à Genève ; s'étant jeté dans le parti révolutionnaire qui avait pour but de renverser l'autorité du duc de Savoie et celle de l'évêque, il lutta pendant longtemps pour la cause qu'il avait embrassée, et finit par être dépouillé de son prieuré et emprisonné dans le château de Chillon en 1530. Sa captivité est devenue célèbre et a été chantée par Byron dans des vers admirables qui commencent par cette invocation : « Liberté ! souffle éternel de l'âme indépendante, tu ne brilles nulle part d'un
« plus bel éclat que dans l'obscurité d'un cachot !... »

Bonivard, pendant deux ans, se vit l'objet de grandes marques de bienveillance de la part du gouverneur de Chillon ; mais, après une visite que fit le duc de Savoie, Charles III, au château, le malheureux prisonnier fut plongé dans un cachot où il resta attaché à un pillier jusqu'au moment où les Bernois, qui avaient envahi le pays de Vaud (1536), vinrent le délivrer.

Sans entrer dans les discussions qu'a soulevées la conduite politique et la captivité de Bonivard, on peut affirmer que ce patriote ardent a été l'un des promoteurs les plus énergiques de l'indépendance de Genève. Il a écrit plusieurs ouvrages politico-religieux et les Chroniques de Genève.

III

PIERRE DE LAMBERT, seigneur de la Croix, de Chambéry, fut envoyé par le duc de Savoie, Charles III, en qualité d'ambassadeur auprès de plusieurs cours d'Europe. Le règne de ce duc, qui dura de 1504 à 1553, fut des plus malheureux. La Savoie et le Piémont furent envahis tour à tour par les voisins de Charles III, qui mourut complètement dépouillé de ses Etats : il ne fallut rien moins que la tête de fer d'Emmanuel-Philibert pour reconstruire en partie ce petit Etat aujourd'hui si important. Dans d'aussi malheureuses circonstances, Pierre de Lambert rendit de grands services à Charles III, sans toutefois pouvoir le sauver ; François 1^{er}, qu'il chercha à délivrer après la bataille de Pavie, lui montra une grande confiance. Il assista à l'entrevue qui eut lieu à Nice, en 1538, entre Charles-Quint et le

roi de France, entrevue qui amena un traité par lequel ces souverains se partagèrent les Etats du duc de Savoie.

Lorsque Emmanuel-Philibert, le vainqueur de Saint-Quentin, eut reconquis les terres de ses pères, qui lui furent restituées par la fameuse paix maudite du 3 avril 1559, il s'occupa de réorganiser son duché. Il choisit, pour l'aider dans cette tâche difficile, les hommes les plus habiles dans toutes les branches de l'administration. Ce fut un Savoyard, Louis MILLET, de Chambéry, qu'il employa dans les missions les plus délicates. Louis Millet appartenait à une famille qui dès lors a fourni à notre pays un grand nombre d'esprits supérieurs. Il fut envoyé huit fois en ambassade auprès du roi de France et négocia différents traités avec les voisins des Etats de Savoie. Après avoir pris une grande part à la réorganisation politique et administrative entreprise par Emmanuel-Philibert et poursuivie par Charles-Emmanuel I^{er}, Louis Millet mourut en 1599, avec le titre de grand-chancelier de Savoie.

IV

A peu près dans le même temps, PHILIBERT DE RAPIN, dont la famille était originaire de Valloires (Savoie), occupait le poste de gouverneur de Montauban. Ayant embrassé la religion protestante, il devint l'un des chefs des réformés dans les provinces du Dauphiné, de Provence, de Languedoc et de Guienne. « Les historiens français, dit Moreri, en parlent plus d'une fois, et n'ont pas oublié le procédé du parlement de Toulouse, qui fit trancher la tête à Philibert de Rapin dans le temps même où il venait, par ordre du roi, y faire enregistrer le traité de paix de 1568. Les réformés vengèrent cette mort en mettant le feu à toutes les fermes et maisons des conseillers, sur les masures desquelles les soldats écrivaient avec les charbons : Vengeance de Rapin. »

Circonstance assez bizarre ! à la même époque, un autre protestant, appartenant aussi à une famille savoyarde établie à Bruxelles, exerçait une grande influence en Belgique. PHILIPPE MARNIX, dont la famille, selon toute probabilité, était originaire de Moûtiers (Savoie)²⁵, naquit à Bruxelles en 1538. Il se rendit à Genève pour y étudier le droit, et il se lia avec Calvin dont il embrassa la croyance religieuse. Ses études achevées, il revint à

Bruxelles où ses opinions le rendirent suspect au gouvernement espagnol, ce qui le força à se réfugier dans le Palatinat. Mais le peu de temps qu'il passa dans son pays d'adoption suffit pour le faire connaître, et lorsqu'en 1562 les troubles religieux éclatèrent dans les Pays-Bas, en même temps qu'en France, Guillaume d'Orange, l'un des chefs des réformés qu'on surnommait les gueux, s'empressa d'appeler Marnix auprès de lui pour s'aider de ses conseils et utiliser son activité.

Marnix fut le rédacteur du compromis des gentilshommes belges dressé pour s'opposer à l'inquisition en 1566. Il fut chargé de proposer au duc d'Alençon la souveraineté des dix-sept provinces, et, en 1584, bourgmestre d'Anvers, il défendit cette ville contre Alexandre Farnèse, duc de Parme, qui ne put le forcer à capituler que l'année suivante. Dès lors, il se retira presque entièrement de la vie politique, et mourut à Leyde en 1598.

Philippe de Marnix, qui fut aussi un écrivain de mérite, est considéré comme un des principaux moteurs du mouvement libéral dans les Provinces-Unies, et c'est là sa plus grande gloire : il était gueux, c'est vrai, mais il a consacré sa vie à donner la liberté à un peuple et, à ce titre, n'eût-il qu'une once de sang savoyard dans les veines, que nous ne devons pas omettre de réclamer ce qui peut nous en être dû.

V

Voici venir un nom qui pendant longtemps eut un triste retentissement à la cour de Savoie : RENÉ DE LUCINGES, ambassadeur extraordinaire de Charles-Emmanuel I^{er}. Cet homme politique fut envoyé à Lyon en 1001, pour conclure un traité avec Henri IV qui avait envahi une partie de la Savoie. Ce fut ce fameux traité qui enleva à la Maison de Savoie la Bresse, le Bugey, le Valromey et le pays de Gex, cédés à la France en échange du marquisat de Saluce. A la nouvelle de cet arrangement, la cour de Savoie retentit de plaintes et de récriminations ; le duc laissa éclater une si grande colère que René de Lucinges n'osa plus reparaître devant son souverain. Et cependant il n'avait rien moins que jeté la première base d'une ligne politique uniforme et constante qui devait détourner les princes savoyards de la voie indéterminée qu'ils avaient suivie antérieurement, et leur donner l'idée de chercher l'agrandissement de leurs Etats là où leurs limites naturelles étaient tracées.

Jusqu'alors la politique savoienne avait été indécise ; jetant ses efforts tantôt à droite, tantôt à gauche des Alpes, elle ne s'était pas encore bien rendu compte du résultat qu'elle pouvait obtenir au moyen de ce système de tergiversations. Du côté de la France, un obstacle puissant et insurmontable l'aurait toujours arrêtée ; du côté des plaines italiques, le morcellement des Etats lui donnait la facilité de gagner peu à peu du terrain. René de Lucinges, soit qu'il ait prévu sagement l'avenir, soit qu'il n'ait été inspiré que par des considérations secondaires, remit la Maison de Savoie dans le droit chemin et prépara les événements immenses qui se sont passés en Italie dans l'époque moderne. Singulière coïncidence ! ce fut un diplomate savoyard qui le premier détermina les princes de Savoie à porter définitivement leurs vues de l'autre côté des Alpes, et c'est un diplomate à moitié savoyard ²⁶, trop tôt enlevé à l'Italie, qui a le plus fait de nos jours en faveur de cette idée.

VI

Dans le XVII^e siècle, la Savoie a fourni un homme politique remarquable bien que malheureux. Le P. MONOD, né à Bonneville, entra dans l'ordre des jésuites et se fit connaître par quelques travaux historiques sur la Maison de Savoie, entre autres son *Trattato del titolo regio dovuto alla serenissima casa di Savoia, insieme con un registretto delle reroluzioni del reame di Cipro appartenente alla corona di Vittorio Amedeo, duca di Savoia*, Turin 1633.

Il s'agissait alors de soutenir, contre les Vénitiens, les droits de la Maison de Savoie sur le royaume de Chypre, qui aurait dû revenir de fait à nos princes en 1487, après la mort de Charlotte de Lusignan, veuve de Louis II de Savoie. Venise fit réfuter l'ouvrage du P. Monod, qui n'en acquit pas moins une certaine considération auprès du duc Victor-Amédée I^{er}, au nom duquel il remplit deux missions en France, en 1631 et en 1636.

Le 11 juillet 1635, un traité d'alliance avait été signé entre Louis XIII et le duc de Savoie pour la conquête du Milanais sur l'Espagne, et la campagne qui s'en était suivie avait été infructueuse. Victor-Amédée I^{er}, l'année suivante, envoya le P. Monod à Paris pour y faire régler les frais de la guerre et connaître le plan de la prochaine campagne ; mais le jésuite.

diplomate eut surtout pour mission d'obtenir la couronne royale pour son souverain qui, en 1632, avait déjà pris le titre d'Altesse Royale ²⁷.

Le P. Monod eut, dans ces circonstances, de fréquents rapports avec le cardinal de Richelieu, le Père Joseph, le Père Caussin, Emery, MM. de Bullion, Bouthillier, Chavigny, etc. ²⁸, et il montra jusqu'à un certain moment la plus grande habileté et le plus grand dévouement dans ses actes diplomatiques, à en juger par la correspondance Qu'il entretenait directement avec le duc. Malheureusement, il ne réussit point dans ses négociations, grâce peut-être à son caractère un peu violent et altier qui finit par le brouiller avec Richelieu dont l'obstination le lassa.

Entraîné par l'ardeur de la lutte, il alla jusqu'à entrer dans le complot ourdi par la reine-mère, le Père Caussin et M^{lle} de la Valette contre le cardinal, qui lui jura une haine implacable ²⁹. A dater de cette époque, la vie du P. Monod fut semée de malheurs ; il rentra en Piémont où, sur les instances de Richelieu, la régente de Savoie, Christine de France, le confina dans une ville, puis le fit emprisonner à Miolans. Pendant sa captivité, il fut assez habile pour intéresser à son sort les cours de Madrid et de Rome ; le pape Urbain VIII venait d'envoyer à la cour de Turin l'invitation de remettre en liberté la victime de Richelieu, lorsque la mort de notre fougueux jésuite, arrivée le 31 mars 1644, mit fin à toutes les tempêtes qu'il avait soulevées. « Son Trattalo del titolo regio, dit M. Costa

« de Beauregard ³⁰, attaqué par Graswinkel et Gianotti,
« resta sans défenseur, et plus tard cet ouvrage, écrit sur
« l'ordre exprès de la cour de Savoie, fut désavoué par
« elle. C'est ainsi que la raison d'Etat justifie souvent, aux
« yeux des souverains, l'ingratitude et la faiblesse ; le
« P. Monod comme son livre lui furent successivement
« sacrifiés. »

Homme d'une vaste intelligence, Monod se retrouvera encore au nombre de nos savants les plus distingués.

VII

Après le P. Monod, plusieurs autres diplomates savoyards se distinguèrent dans les négociations toujours si difficiles qu'eut à poursuivre

la cour de Savoie avec les grandes puissances de l'Europe. Grillet cite, entre autres, JÉRÔME DE CHABOT, premier marquis de Saint-Maurice, remarqué pour ses grandes connaissances dans les conférences qui précédèrent la paix de Westphalie, en 1648 ; les marquis DE LULLIN, DE LA PIERRE et DE BELLEGARDE, qui furent chargés de missions importantes auprès de Louis XIII, de Louis XIV et de Louis XV.

PIERRE DE MELLARÈDE fut envoyé comme ministre plénipotentiaire auprès de toutes les cours de l'Europe par Victor-Amédée II, sous le règne duquel la Maison de Savoie monta d'un degré dans le rang des monarchies et plaça la couronne royale sur son écusson (1713).

Le comte de VIRY, sous le roi Charles-Emmanuel III, prit une part importante aux négociations qui précédèrent le traité de Paris de 1763, grâce auquel fut terminée la guerre de sept ans. Le parlement anglais lui vota, en reconnaissance de ses bons services, une pension réversible à son fils, JOSEPH-MARIE DE VIRY qui, après avoir été successivement ambassadeur à La Haye, à Londres et à Madrid, devint chambellan de Napoléon I^{er}.

VIII

Dans la dernière moitié du XVIII^e siècle, d'autres noms savoyards s'illustraient à l'étranger : le comte DE BELLEGARDE DE SAINT-ROMAIN, frère du général de ce nom au service de la Saxe, arrivait au poste élevé de premier ministre du roi de Pologne, Auguste III. Le baron GARNERIN DE MONTGELLAZ, fils du général Maximilien Garnerin de Montgellaz, remplissait les mêmes fonctions à la cour de Bavière. GAVARD, de Viuz en Faucigny, était administrateur général des finances en Toscane, et DUPRÉ, de Saint-Jean-de-Maurienne, d'abord secrétaire particulier de l'Infant d'Espagne don Philippe ; devenait secrétaire d'Etat de Parme et Plaisance, cédés à ce prince après la paix d'Aix-la-Chapelle, en 1748.

A la même époque, la Savoie fournissait à l'Amérique un administrateur habile : JOSEPH DUCROZ, de Passy, près de Sallanches, devenait

successivement officier-major des milices, procureur des hoiries vacantes, lieutenant-général de police, l'un des régidors perpétuels et dépositaire général de la Nouvelle-Orléans, sous les gouvernements français et espagnol.

Quelques années après, le général de Boigne, dont j'ai parlé plus haut et que je ne rappelle qu'en passant, reconstituait un Etat puissant dans les Indes, de telle sorte que je puis dire sans rien exagérer, qu'à la fin du XVIII^e siècle, la Savoie était représentée dans presque toutes les parties du monde par des intelligences d'élite.

Beaucoup de peuples pourraient-ils en dire autant ?

IX

Sous la République française, à cette époque extraordinaire où du sol de la France surgit cette foule d'esprits supérieurs qui jeta de force l'humanité dans une voie nouvelle et glorieuse, la Savoie fournit peu d'hommes politiques. Cette particularité, qui peut étonner au premier abord, n'a cependant rien que de très naturel : le peuple savoyard n'était pas préparé à la lutte ; ses hommes d'intelligence n'osaient gravir les degrés de la tribune sur lesquels ils se sentaient mal affermis ; leur parole n'était pas assez exercée pour qu'il leur fût permis de prendre part à ces joûtes oratoires qui resteront comme des monuments historiques ; aussi leur dévouement patriotique se créa-t-il une issue plutôt dans la carrière des armes, comme nous l'avons vu.

Après l'annexion de la Savoie à la France, le mouvement politique se fit vivement sentir dans notre pays, ainsi qu'en témoignent les actes de l'Assemblée des Allobroges, mais c'est à peine si je puis citer deux noms savoyards « qui aient marqué leur passage dans ce grand mouvement de réorganisation : DOPPET de Chambéry et SIMOND de Rumilly.

Le premier, que nous avons déjà vu figurer parmi nos généraux, ne se mêla pas seulement aux événements militaires. Ardent républicain, il prit une part active aux luttes politiques, après s'être rangé dans le camp des Jacobins avec lesquels il succomba. Plusieurs fois attaqué dans ses actes, ce fut pour se disculper que Doppet publia ses Mémoires politiques et militaires (Carouge 1797), ainsi que plusieurs brochures sur la Révolution.

Né à Rumilly en 1755 et issu d'une famille originaire de Samoëns, Philibert Simond embrassa la carrière ecclésiastique et fut ordonné prêtre en 1780, au grand-séminaire d'Annecy. Dès les premiers jours de son entrée dans la vie active, il paraît que l'on put s'apercevoir qu'il avait fait fausse route dans le choix de sa carrière, et il donna une fois de plus la preuve que ce que l'on appelle la vocation n'est pas chose si facile à bien déterminer.

Interdit par l'évêque d'Annecy, au bout de quatre mois d'exercice, Simond erra pendant quelque temps en Savoie, après avoir passé plusieurs mois à Paris où l'avait envoyé un de ses oncles ; puis, en 1788, il se rendit à Strasbourg où il devint professeur du prince de Metternich. Ce fut dans cette ville que son ardeur révolutionnaire prit son premier essor ; il se fit remarquer dans les clubs par ses discours patriotiques, obtint, en 1791, la place de vicaire épiscopal de l'évêque constitutionnel du Bas-Rhin, et, la même année, fut élu député à la Convention par ce département.

Après l'annexion de la Savoie à France, Simond fut compris au nombre des commissaires envoyés par la Convention pour organiser le département du Mont-Blanc, Rappelé à Paris dans le mois d'avril 1793, il prit une part active aux luttes parlementaires, et dans le mois d'août suivant, il fut de nouveau envoyé en Savoie en qualité de commissaire près l'armée des Alpes, avec le représentant du peuple Dumas ; sa mission dura jusqu'à la fin de l'année. Lorsqu'il revint siéger sur les bancs de la Convention nationale, il se jeta dans le parti de Danton, en opposition à Robespierre dont il espérait, disait-il, voir tomber la tête avant la sienne. Son espérance ne se réalisa pas. Danton avait été exécuté le 5 avril 1794, et le 13 du même mois, à six heures du soir, Simond montait à son tour sur l'échafaud ³¹.

Simond n'avait pas une intelligence extraordinaire et ses discours n'avaient rien de cette éloquence grandiose qui a fait la gloire d'un grand nombre d'hommes politiques de son époque ; mais son ardeur révolutionnaire suppléait à ses talents, et il brillait dans les clubs où le geste et la parole du tribun impressionnaient plus que le talent du véritable orateur,

Je n'entreprendrai pas de louer ou de blâmer Simond dans ses actes politiques, car ce n'est point une histoire que j'écris ; chacun appréciera à son point de vue la part que notre compatriote a prise au grand mouvement qui a changé la face de la France et ébranlé l'Europe. Ici je parle pour tous et je dois citer tous les Savoyards dont le nom a eu du retentissement, à

quelque parti qu'ils appartiennent, et en admettant que tous ont agi avec sincérité, avec la conviction de faire le bien.

X

C'est ainsi qu'après avoir retracé en quelques mots la vie du révolutionnaire Simond, je dois écrire le nom d'un homme, son contemporain, que ses opinions placent dans un camp tout opposé : JOSEPH DE MAISTRE.

Joseph de Maistre, né à Chambéry en 1754, siégeait au Sénat de Savoie lorsque la Révolution française éclata. Fidèle à la Maison de Savoie par tradition de famille, il émigra en Piémont après l'annexion de la Savoie à la France, et se fixa à Venise lorsque les armées de la République pénétrèrent en Italie. Il fut envoyé ensuite comme régent de la chancellerie royale en Sardaigne, par le roi qui n'avait plus que cette île pour Etat, et, en 1802, il reçut l'ordre de se rendre à Pétersbourg comme ministre plénipotentiaire. Dans ce poste qu'il occupa jusqu'en 1817, de Maistre montra un dévouement que l'on ne saurait trop admirer. Séparé pendant longtemps de sa famille, sans appointements et vivant pour ainsi dire au jour le jour, ministre d'un roi sans royaume, desservi même par des envieux auprès du prince auquel il sacrifiait tout, il n'en fit pas moins tous ses efforts pour défendre les intérêts de celui qu'il appelait son maître. Il tenta plusieurs démarches auprès de Napoléon I^{er}, afin que l'on n'oubliât pas l'existence du roi de Sardaigne perdu par l'Autriche que lui, de Maistre, détestait et considérait avec raison comme la plus grande ennemie de l'Etat sarde. Bien qu'il n'ait pas toujours réussi, il déploya les plus grands talents dans toutes ses négociations, et conquist l'estime particulière, de l'empereur Alexandre et même du gouvernement français.

Après la Restauration et le rétablissement du roi de Sardaigne, de Maistre obtint de conserver son poste à Pétersbourg où il s'était créé des relations et une position qu'il lui coûtait d'abandonner. Puis ayant demandé son rappel par suite des tracasseries auxquelles il était en butte de la part de certains hommes de la cour de Turin, il se rendit dans cette ville en 1817 et fut nommé chef de la grande chancellerie du royaume, avec le titre de ministre d'Etat. Il mourut le 23 février 1821, quelques jours avant que la Révolution piémontaise n'éclatât.

Ce qui frappe le plus dans la vie politique de Joseph de Maistre, c'est ce dévouement complet, absolu envers son roi, dévouement dont il donna des preuves si éclatantes. Dans tous les partis, dans toutes les opinions, l'abnégation sincère en faveur d'un principe est chose qui commande le respect et l'admiration. Comment ne pas se découvrir devant cet homme qui, sans appui matériel, sans autre fortune que son intelligence, représentant d'un roi qui n'en est plus un, défend pied à pied les intérêts de ce roi de droit mais non de fait ? Il frappe à toutes les portes royales ou impériales, poussé par la seule idée d'accomplir son devoir ; il crie partout le nom de son souverain. Aussi, n'est-il point étonnant de l'entendre répondre à un personnage qui, après les conférences de Tilsitt et d'Erfurt, lui demandait ce qu'il allait faire : « Tant qu'il y aura une
« Maison de Savoie, et qu'elle voudra agréer mes services,
« je resterai tel que vous me voyez. »

Joseph de Maistre fut aussi le premier qui jugea sainement la politique de l'Autriche relativement au Piémont, et il donnait, de ce côté, la main aux amis de l'Italie.

« Toujours il y aura des puissances prépondérantes, dit-il
« dans une de ses lettres ³², et la France vaut mieux que
« l'Autriche. Nous n'avons nul besoin d'un Charles V. Si je
« n'ai point de fiel contre la France, n'en soyez pas sur-
« pris, je le garde tout pour l'Autriche..... Vous parlez
« d'orgueil, de prétentions ; trouvez-moi une suprématie,
« une domination plus insultante que celle que l'Autriche
« exerce à notre égard. J'aimerais mille fois mieux trente
« mille émigrés qui se battraient pour nous que trente
« mille Allemands qui sont venus nous voir assommer sur
« les montagnes avec des lunettes d'approche. » Et plus loin : « Cette
Maison d'Autriche est une grande ennemie
« du genre humain, et surtout de ses alliés. »

Les événements modernes n'ont-ils pas donné raison à Joseph de Maistre ? Le comte de Cavour, le premier homme d'Etat de notre époque, a tendu la main à la France et l'Italie a été créée.

XI

Dans l'époque moderne, un homme politique savoyard, le comte AVET, de Moûtiers, a présidé aux premiers élans libéraux du Piémont, et a préparé l'avènement du régime constitutionnel sarde par la grande part qu'il a prise à la réorganisation législative due à l'initiative de Charles-Albert. Presque tous les codes qui forment aujourd'hui cet ensemble admirable de lois en Italie, ont été compilés sous l'inspiration du comte Avet ; lui seul en a défendu hardiment les principes devant le Conseil d'Etat, où l'opposition de la routine et des vieux partis se faisait systématiquement sentir à chaque idée moderne.

Nommé ministre secrétaire d'Etat en 1843, Avet eut l'honneur de signer le Statut constitutionnel de 1848, qui vint couronner l'œuvre à laquelle il s'était dévoué durant dix-sept ans. Ce fut son dernier acte politique ; l'élan était donné et il fallait des hommes nouveaux pour répondre à l'impatience de la nation ; Avet se retira, parce que dans trois jours les esprits l'avaient devancé de plusieurs années. Il avait été l'homme de la transition du régime ultra-royaliste au régime libéral ; son rôle était achevé. Il mourut à Turin en 1855.

XII

Je m'arrête là dans l'énumération des hommes politiques auxquels la Savoie a donné le jour. Je pourrais citer encore quelques noms qui ont un peu marqué dans les annales de la diplomatie sarde, tels que le baron Vignet de Chambéry, l'ami de Lamartine, et le comte Paul de Sales d'Annecy ; mais ne devant parler que de ceux qui ont occupé le premier rang, je suis forcé de taire les autres que les circonstances ont peut-être moins favorisé quoiqu'ils fussent également doués de talents.

On se montrera sans doute étonné de n'avoir pas vu sortir du mouvement de régénération du Piémont, quelques hommes politiques appartenant à nos vallées. Cependant, il n'y a rien là de surprenant ; le mouvement qui s'est produit dès 1848 au-delà des Alpes a été exclusivement italien, et bien que les cœurs savoïens fissent les vœux les plus sincères pour le triomphe de la liberté italienne, ils subissaient l'influence de certaines appréhensions qui leur représentaient l'avenir comme très incertain pour eux.

Les hommes politiques de la Savoie hésitaient forcément, mais nos soldats se faisaient tuer sur les champs de bataille, au pied de leur immortel

étendard, pour la cause de l'indépendance.

Nous ne pouvions donner que notre sang !

CHAPITRE VII.

PHILOSOPHES. — JURISCONSULTES. — SAVANTS.

I

Avant d'entreprendre l'énumération des jurisconsultes, des philosophes, des historiens et des savants de toute catégorie sortis de la Savoie, je dois entrer dans quelques explications préliminaires qui ne seront pas sans intérêt et qui contribueront à éclairer mes lecteurs.

En parcourant cette liste nombreuse d'hommes remarquables qui ont porté le nom de Savoyards, en apprenant que nos belles vallées ont fourni plus d'hommes illustres aux sciences et aux lettres que la plupart des autres départements français, celui qui n'a pas un peu approfondi notre histoire sera tout d'abord étonné.

En effet, comment comprendre, au premier coup d'œil, l'existence de cette phalange d'esprits distingués, sortis d'un pays si petit de territoire et si éloigné des centres intellectuels ? A quelle cause faut-il attribuer ce nombre exceptionnel d'intelligences d'élite qui, du sein de nos montagnes, se sont répandues dans l'Europe entière et y ont glorifié le nom de leur patrie ?

Voici, ce me semble, le vrai motif de cette exception à la règle générale. Les Savoyards, isolés au milieu des autres peuples, livrés à eux-mêmes sinon politiquement du moins intellectuellement, ont dû, pendant plusieurs siècles, vivre de leur propre vie et se créer par leurs seules forces, au sein de la famille humaine, une place qu'ils ne pouvaient attendre ni de la protection ni de l'intrigue. Beaucoup percèrent le voile de l'indifférence publique par les services qu'ils rendirent dans leur pays même ; mais la plupart, allant chercher au loin un champ d'action plus vaste et plus productif, émigrèrent chez les nations voisines pour mettre à profit leur intelligence. Là, ils durent forcément se livrer à un travail continu, à un

travail de chaque heure pour se faire jour à travers la foule compacte des hommes pressés de parvenir ; car l'on sait tout ce qu'il faut de lutttes, de rudes labeurs pour réussir à celui qui n'a que son cœur, son esprit et son bras. L'intelligence ne suffit pas toujours pour poser un homme aux yeux de ses semblables ; la jalousie, l'envie sont les premiers obstacles que rencontre le talent, et le plus souvent il succombe sous le poids des sarcasmes qui sortent de la bouche livide de ces harpies.

Avec leur caractère ferme et tenace, nos Savoyards ont vu leur force grandir dans la lutte ; loin de se laisser décourager par les revers, ils ont combattu avec plus de vigueur à chaque pas qu'ils ont fait dans l'arène. Naturellement sérieux et, porté aux fortes études, leur esprit ne s'est pas senti ébranlé au premier choc ; il a travaillé sans relâche, avec acharnement, et a conquis sa place au soleil de l'intelligence.

Voilà pourquoi nous verrons apparaître dans tous les centres intellectuels de l'Europe des hommes supérieurs dans les sciences et les lettres, appartenant à la Savoie, des littérateurs dont le genre a fait école et qui, jusqu'à ce jour, n'ont pu être imités ; voilà pourquoi nous retrouverons au sein des Académies les plus célèbres une foule de nos compatriotes, enseignant presque dans toutes les langues les différentes branches des connaissances humaines.

Et certaines gens voudraient que nous ne fussions pas fiers de porter le nom de Savoyard !

Mais ce n'est pas seulement à l'étranger que j'aurai à rechercher d'illustres compatriotes ; dans les murs de nos petites cités je retrouverai encore des esprits d'élite dont quelques-uns, sans s'éloigner du lieu qui les a vus naître, ont réussi à se placer au premier rang par leurs travaux scientifiques ou littéraires. Si la renommée n'a pas crié bien haut leur nom, dois-je pour autant les reléguer parmi les oubliés ? Non ; car si le petit cercle dans lequel ils se mouvaient n'a pas permis que les services qu'ils ont rendus fussent connus du monde entier, ils n'en ont pas moins contribué à faire la gloire de leur pays, et leur pays doit un souvenir de reconnaissance au dévouement dont ils ont fait preuve.

Du reste, il faut qu'on le sache enfin, toutes nos cités savoyardes sont depuis plusieurs siècles de petits centres intellectuels, où l'on a vu briller une foule d'esprits distingués. Toujours les lettres et les sciences y ont eu de fervents adeptes qui ont formé de petits aréopages où présidaient le bon goût et le culte du vrai et du beau ; les travaux de l'esprit y ont toujours été

jugés suivant les règles les plus saines de l'art. Si cette assertion n'était pas appuyée par l'opinion d'un homme de génie dont le jugement ne saurait être récusé, j'aurais peut-être montré, aux yeux de ceux qui ne connaissent pas la Savoie, une grande témérité à l'avancer ; mais J.-J. Rousseau est là pour m'appuyer de l'autorité de sa parole ; ce puissant auxiliaire n'a pas dédaigné, comme beaucoup d'autres, de rendre hommage à l'esprit judicieux et au goût délicat des citoyens savoyards. Et ce jugement je l'ai entendu porter de nos jours par plus d'un étranger dont les appréciations doivent être respectées.

Cette qualité de l'esprit savoyard que je viens de signaler provient encore de l'isolement dont j'ai parlé plus haut ; livrés à nous-mêmes, nous avons été forcés de nous créer des règles particulières pour toutes choses, et nous avons pu, mieux que beaucoup d'autres, distinguer le vrai du faux, le bon du mauvais.

Cela dit, j'entre en matière.

II

Avant le XV^e siècle je n'ai pas à citer des noms de savants savoyards. En Savoie, comme partout, l'invention de l'imprimerie seule devait donner ce développement immense aux études de toute sorte, qui a changé la face de la société ; jusque-là, la science resta cachée dans les cloîtres ou dans le cerveau de quelques hommes privilégiés.

Les deux premiers noms qui doivent ouvrir la liste des savants de la Savoie sont ceux de deux jurisconsultes : JEAN DE BEAUFORT et NICOD FESTI, les rédacteurs des Statuta Sabaudicæ. Le premier fut successivement président du Conseil de justice de Chambéry et grand chancelier de Savoie ; le second, natif de Sallanches, devint par ses mérites et ses hautes connaissances premier secrétaire du Conseil de Savoie. Amédée VIII leur confia la rédaction de son Code qu'il fit publier en 1430, et qui peut être considéré comme le seul monument de notre ancienne législation.

Après eux viennent se placer JEAN DE SEYSSEL D'AIX, qui fut gouverneur et recteur de l'Université de Turin, en 1460, et GUILLAUME TARDY, d'Annecy, professeur de rhétorique à Paris en 1480.

Mais le plus illustre fut GUILLAUME FICHET, déjà connu de mes lecteurs par la gloire qu'il s'est acquise en dotant la France de l'imprimerie. On se souvient que ce savant professeur enseigna pendant vingt ans les humanités, la rhétorique, la philosophie et la théologie à l'Université de Paris dont il devint le recteur en 1467. Outre son traité de rhétorique, qui fut le premier livre original imprimé à Paris, Guillaume Fichet a publié plusieurs ouvrages de théologie.

III

Dans le XVI^e siècle, la Savoie a vu naître des philosophes et des jurisconsultes distingués.

Le premier qui se présente est le P. FAVRE, du Grand-Bornand, plus connu sous le nom de P. le Fèvre. Pierre Favre, né en 1506, exerça d'abord le métier de berger ; à l'âge de dix ans il commença à apprendre à lire et à écrire, et deux ou trois ans après il fut reçu au collège de La Roche. Il montra une intelligence si grande dans le cours de ses premières études, que ses supérieurs obtinrent de le faire entrer sans rétribution au collège de Sainte-Barbe à Paris, où il se lia avec François Xavier ainsi qu'avec Ignace de Loyola dont il fut le répétiteur. Sa liaison avec le fondateur de l'ordre des Jésuites décida de son avenir ; il fut de compte à demi dans l'entreprise de l'illustre chef de ce corps religieux qui a soulevé par ses intrigues de si formidables tempêtes partout où il s'est implanté. Je dirai plus ; si Ignace de Loyola a eu l'idée première de la création des Jésuites, le P. Favre, de son côté, a contribué pour la plus grande part à la réputation que ces religieux acquirent avec une si étonnante rapidité.

Dans le commencement de leur existence, les Jésuites ne se proposèrent que de ramener dans le sein du catholicisme les esprits gagnés par la Réforme et de convertir les infidèles ; ce ne fut que plus tard et lorsqu'ils, virent leurs forces s'accroître qu'ils songèrent réellement à s'ériger en corps politico-religieux ; il est important de bien déterminer ce point, afin d'apprécier la part de responsabilité qui incombe à notre compatriote dans la fondation de cette armée religieuse qui par ses opérations occultes a martyrisé les peuples et renversé les trônes.

Le P. Favre se consacra avec ardeur à la mission qu'il s'était donnée, et passa plusieurs années en Italie prêchant dans les principales villes ;

Charles-Quint l'envoya à la Diète de Ratisbonne avec son ambassadeur ; il assista aussi à celle de Nuremberg en 1542 ; puis il parcourut en missionnaire un grand nombre de villes d'Allemagne, passa en Portugal et ensuite en Espagne où il fut l'objet d'ovations princières. Choisi par Paul III pour le représenter en qualité de premier théologien au concile de Trente, le P. Favre se rendit à Rome ; mais il n'eut pas le temps d'accomplir cette mission, et il mourut le 1^{er} août 1546, à l'âge de 40 ans, usé par ses travaux apostoliques.

Cette homme extraordinaire, qui de simple berger était parvenu un instant à captiver le monde religieux entier, possédait une érudition immense. Il prêchait aussi bien en italien, en allemand, en espagnol, en portugais, en grec, en latin qu'en français. Son esprit sincèrement religieux le posa partout comme un vrai disciple du Christ, et contribua pour la plus grande part, ainsi que je l'ai déjà dit, à illustrer le corps auquel il appartenait. Beaucoup le considérèrent comme aussi saint qu'Ignace de Loyola.

Mais le P. Favre ne fut pas le seul Savoyard qui se fit un nom illustre au commencement de l'existence des Jésuites. Il enrôla dans la Compagnie un de ses compatriotes, le P. LE JAY, d'Ayse, qui de son côté acquit une grande réputation comme orateur et comme savant, dans diverses parties de l'Europe.

Le P. Le Jay parcourut l'Allemagne et l'Italie en recueillant partout sur son passage des témoignages de sympathie et d'admiration ; il assista au concile de Trente où il tint une des premières places, et se rendit ensuite à Ferrare. Des biographes ont publié que dans cette ville il obtint de grands succès oratoires et parvint, par son éloquence, à opposer une digue à la démoralisation qui s'était emparé de la noblesse. Ignace de Loyola l'ayant renvoyé en, Allemagne, il réorganisa l'Université d'Ingolstadt sur la demande du duc de Bavière, et se fixa à Vienne où il continua à enseigner la théologie avec tant de distinction que l'on accourait de loin pour l'entendre, et que le siège épiscopal de la capitale de l'Autriche lui fut offert. Il mourut le 6 août 1552, laissant une grande réputation dans l'Allemagne entière. L'Université d'Ingolstadt plaça son buste dans une de ses salles.

A la même époque, la Compagnie de Jésus compta parmi ses membres les plus remarquables deux frères, originaires de Sallanches, Louis et ANNIBAL CODRET. Le premier fonda un collège à Chambéry, ainsi qu'à Turin et à Mondovi ; il établit dans la capitale du Piémont diverses

associations de charité. Le second acquit une grande réputation comme professeur. Avant d'entrer dans les Jésuites il fit son cours de médecine à Paris et à Padoue, où un grand nombre de Savoyards allaient alors étudier le droit et la médecine ; ayant pris la robe en 1548, il fut d'abord envoyé à Messine pour y enseigner les belles-lettres, puis il revint en France et fut successivement recteur des collèges de Lyon, de Chambéry, de Turin et de Tournon. Il mourut provincial d'Aquitaine en 1599. Le P. Annibal Codret est regardé comme un des plus savants professeurs de son temps, et cette réputation n'est pas usurpée car il connaissait à fond le français, l'italien, l'espagnol, le grec et l'hébreu.

IV

Dans le XVI^e siècle, le clergé savoyard vit sortir de ses rangs un orateur savant et éloquent : EUSTACHE CHAPPUIS, issu d'une modeste famille bourgeoise d'Annecy, embrassa la carrière ecclésiastique et devint bientôt chanoine de la cathédrale de Genève. Ses talents le firent connaître au duc de Savoie, Charles III, qui le nomma un de ses conseillers intimes. Nous le trouvons ensuite secrétaire du duc de Bourbon qui l'envoya en mission auprès de Charles-Quint. Ce dernier souverain, reconnaissant dans Eustache Chappuis des qualités éminentes, se l'attacha et mit à profit son habileté et son savoir dans maintes circonstances ; c'est ainsi qu'il l'envoya comme ambassadeur extraordinaire vers Henri VIII d'Angleterre, afin de dissuader ce monarque de poursuivre à Rome son divorce avec Catherine d'Aragon.

Comblé d'honneurs et de richesses par son protecteur impérial, Chappuis consacra tous ses biens à la fondation du collège d'Annecy et de celui de Louvain. Il mourut dans cette dernière ville en 1556.

Je dois citer encore le dominicain GUY FURBITY, de Montmélian, et MICHEL TRÉPIER, de Chambéry. Le premier joua un très grand rôle dans les luttes religieuses qui marquèrent l'introduction de la Réforme à Genève ; appelé dans cette ville pour y défendre la foi catholique, il soutint les discussions théologiques les plus ardues contre les principaux réformateurs suisses ; victime de sa hardiesse, il fut emprisonné à Genève pendant deux ans, puis relâché et transporté malade à Montmélian où il

mourut en 1541. Les historiens protestants eux-mêmes ont honoré Furbity des titres de très célèbre et très savant.

Michel Trépier, religieux de l'Observance, se distingua comme controversiste à Paris en 1573, et enseigna la théologie et la philosophie dans les principales villes de France. Il connaissait l'hébreu, le chaldéen, le grec et le latin aussi bien que le français.

V

L'étude du droit, dans le XVI^e siècle, prit un grand développement en Savoie, et à dater de cette époque les jurisconsultes savants abondèrent dans nos villes. Ce fait est important à constater, car il forme l'une de nos plus grandes gloires. La tournure de l'esprit savoyard, qui est sérieux, profond et accompagné généralement d'un jugement droit, a de tout temps favorisé l'étude des lois, bases de la société ; et je ne serai pas embarrassé pour citer une foule d'hommes modestes qui, sans quitter nos paisibles cités, sont devenus des jurisconsultes de premier ordre. Aussi ne faut-il point s'étonner si le Sénat de Savoie a joui pendant plusieurs siècles d'une si grande réputation, à laquelle vint ajouter un nouvel éclat l'illustre Antoine Favre ; cette docte assemblée était le point de réunion de nos esprits supérieurs ; ses arrêts faisaient loi dans l'Europe entière et il était peu de parlements français qui pussent lui être comparés. Notons aussi, en passant, que le Sénat de Savoie, investi d'un certain pouvoir politique, modérateur dû pouvoir suprême, se montra longtemps animé d'un sentiment d'indépendance. aussi rare dans les siècles passés que de nos jours.

Parmi les légistes remarquables que notre pays a fournis dans le XVI^e siècle, je citerai

CLAUDE DE BATTENDIER, d'Annecy, avocat fiscal du Conseil du Genevois en 1554, dont l'éloge a été fait par divers critiques contemporains ; il a publié trois ouvrages de droit.

GUILLAUME D'ONCIEUX, originaire du Bugey, troisième président du Sénat de Savoie, en 1599 ; homme d'une érudition profonde et d'une grande intelligence, il a écrit treize ouvrages, imprimés à Lyon, à Cologne, à Spire et à Chambéry.

JACQUES SALTEUR, de Chambéry, l'un des premiers membres du Sénat de Savoie ; il fut avocat particulier de Chambéry aux Etats généraux de Savoie convoqués par le roi Henri II, à cette époque où Emmanuel-Philibert était dépossédé de tous ses États.

VI

Dans le XVII^e siècle, la terre de Savoie fut plus fertile encore en jurisconsultes, en philosophes et en savants.

Le premier entre tous fut ANTOINE FAVRE, dont j'ai déjà parlé au sujet de l'Académie Florimontane. Est-il besoin que je m'étende longuement sur la vie de ce jurisconsulte ? Bien que le temps où ses avis en droit étaient considérés comme textes de loi soit déjà bien éloigné de nous, peu ignorent de nos jours la célébrité que s'était acquise ce légiste remarquable qui, à lui seul, a fait un code admiré par les premiers jurisconsultes de son époque. Ceux-ci ne prononçaient jamais le nom d'Antoine Favre sans se découvrir.

Après lui viennent se placer :

GODEFROY DE BAVOUX, de Chambéry, président du Sénat de Savoie, auteur d'un ouvrage de droit qui eut trois éditions (1607, 1610 et 1615) ;

AIMON MONET, de Bonneville, professeur de droit à l'Université d'Orléans en 1626 ;

CHARLES-EMMANUEL DEVILLE, de Chambéry, l'un des membres les plus distingués du Sénat de Savoie, et auteur de trois ouvrages de jurisprudence ; il mourut en 1689 dans une séance du Sénat, après avoir soutenu peut-être un peu trop énergiquement un avis qu'il avait émis ;

GASPARD BALLY, avocat de Chambéry, auteur d'un recueil des édits et règlements de Savoie, depuis Emmanuel-Philibert jusqu'à Jeanne-Baptiste de Savoie-Nemours, et de quatre ouvrages de droit.

VII

Parmi les philosophes et les théologiens, je dois citer en premier lieu le P. ALEXANDRE FICHET, du Petit-Bornand, prédicateur et théologien du cardinal de Richelieu, auteur de neuf ouvrages, au nombre desquels se trouve un manuel remarquable intitulé : *Arcana studiorum seu bibliotheca universalis scientiarum*, imprimé à Lyon en 1649 et réédité dans la même ville en 1710.

A peu près à la même époque, vers 1615, le P. BARAZANO, de Milan, professeur de philosophie à Annecy, fut un des premiers à reconnaître les idées de Bacon et entra en correspondance avec ce philosophe. N'est-ce pas un fait curieux et digne d'être relevé, que de voir un simple professeur dans une petite ville de Savoie, prendre parti pour les nouvelles doctrines du chancelier d'Angleterre, alors que ce dernier pays semblait à peine vouloir reconnaître le génie de son illustre philosophe ? Le P. Barazano n'était pas savoyard, il est vrai, mais, amené à Annecy par saint François de Sales, il y professa la philosophie pendant cinq ans, et pendant ces cinq années, ainsi que le dit M. le docteur Bouvier ³³, il prit à partie l'école d'Aristote dont il combattit l'autorité, et communiqua avec âme à ses élèves les principes de la nouvelle philosophie. C'est là un titre assez glorieux auquel nous avons droit pour une part.

VIII

Si les sérieuses études philosophiques trouvèrent, dans le XVII^e siècle, un de leurs défenseurs en Savoie, le mysticisme y rencontra aussi un de ses plus fervents adeptes, je dirai plus, un de ses apôtres les plus ardents : le P. LACOMBE, de Thonon, le directeur spirituel de la fameuse M^{me} Guyon. La question de savoir si les doctrines de cette illuminée tombaient ou non dans les hérésies du quiétisme, divisa un instant le clergé en deux camps dont les chefs ne furent rien moins que Fénelon et Bossuet.

Au commencement de sa carrière d'illuminée, M^{me} Guyon fut amenée de Paris à Gex en 1681, par l'évêque d'Annecy, Arenthon d'Alex, qui avait été trompé par la grande piété de sa protégée. Mise en rapport avec le P. Lacombe, prévôt des Barnabites de Thonon, cette femme extraordinaire

attira ce religieux à elle, en fit son directeur et lui inculqua ses principes. Dès lors, tous deux travaillèrent de concert à faire des prosélytes.

Je n'entreprendrai point de développer ici la doctrine de M^{me} Guyon qui prêchait le renoncement à soi-même, le silence de l'âme, l'anéantissement de toutes les puissances, une indifférence totale pour la vie ou pour la mort ; doctrine étrange qui représentait la vie comme une extase sans réveil, et aurait fini, si on l'avait laissé libre, par démontrer aux hommes qu'ils devaient marcher nus, puisque M^{me} Guyon elle-même affectait déjà un certain déshabillé qu'elle ne voilait que sous l'oubli de soi-même. Il me suffira de rappeler que cette question mit en émoi la France entière, la cour comme le peuple. Mille Guyon et le P. Lacombe séjournèrent à Grenoble, à Turin, à Verceil et à Paris ; ils furent chassés de partout, et enfin enfermés en 1688, elle, dans le couvent des filles de la Visitation, faubourg Saint-Antoine, et lui, à la Bastille.

M^{me} Guyon fut rendue à la liberté, puis emprisonnée une seconde fois et enfin reléguée près de Blois où elle mourut. Le P. Lacombe n'eut pas le même bonheur ; de la Bastille il fut transféré à Vincennes, et de là à Charenton où il mourut fou en 1698.

Il ne me semble pas indifférent de restituer au P. Lacombe la part qui lui revient dans cette lutte religieuse où l'on vit en opposition les deux plus grands prélats de l'Eglise gallicane. La doctrine sur laquelle on disputait était sous beaucoup de points absurde, à la vérité, mais on comptait parmi ses défenseurs et ses adversaires un grand nombre d'esprits supérieurs. M^{me} Guyon était une femme d'une grande intelligence, bien qu'emportée par une fougueuse imagination qui tuait parfois le jugement, et si elle choisit le P. Lacombe pour son directeur et son compagnon, c'est qu'elle avait reconnu en lui des qualités exceptionnelles d'esprit et de cœur. Elle avait médité longtemps, avant son apostolat, la vie de saint François de Sales et celle de sainte Chantai : son ambition fut de se faire Philothée et d'avoir son ami en Dieu. Il me semble donc que le P. Lacombe a joué dans la vie de M^{me} Guyon un rôle plus important que celui qu'on lui a attribué jusqu'à ce jour ; ce n'était pas sans motifs que l'illuminée s'écriait : Dieu m'a fait la grâce de m'obombrer par le P. Lacombe : et que ce dernier disait à son tour : J'ai obombré Mille Guyon !

D'une physionomie imposante quoique sinistre, aussi ardent pour la dévotion dans l'âge mûr, qu'il l'avait été pour les plaisirs dans sa jeunesse,

le Barnabite de Thonon n'a pu se résigner à jouer un rôle secondaire à côté d'une femme : cette femme l'a éclipsé par son nom, par ses relations aristocratiques, mais elle a subi en tout et partout son influence. Ils se complétaient l'un l'autre, ils partageaient leurs extases et on peut leur attribuer une égale part de responsabilité dans la grande dispute qu'ils ont soulevée.

IX

A la fin du XVII^e siècle, la Savoie compta encore deux hommes qui se firent un nom dans le monde religieux comme théologiens :

BERTRAND DE LAPPEROUSE, de Chambéry, docteur de Sorbonne, se fit remarquer par son éloquence religieuse et sa science profonde ; la conversion de M^{lle} de Normandie, de Genève, aussi célèbre par sa beauté que par ses rares connaissances, dit Grillet, lui mérita la bienveillance de Louis XIV, qui plaça sa prosélyte dans le couvent de la Visitation de Chambéry.

Le professeur LATHUILLE, d'Alex, fils d'un charbonnier, fut un des docteurs de Sorbonne les plus remarquables de son temps, et enseigna la théologie à l'Université de Paris pendant vingt-cinq ans. Il fut obligé d'abandonner sa chaire, parce qu'il s'opposa avec la plus grande vivacité à l'admission des Jésuites dans l'Université.

X

Parmi les savants savoyards nés dans le XVII^e siècle, je dois citer CLAUDE-FRANÇOIS MILLET DE CHALLES, de Chambéry. Entré dans la Compagnie de Jésus, qui de tout temps a su accaparer les intelligences d'élite, Millet de Challes se distingua bientôt par son aptitude extraordinaire pour les mathématiques, et fut nommé professeur royal d'hydrographie à Marseille. Il passa ensuite au collège de la Trinité de Lyon, fut envoyé à Paris, où il professa pendant plusieurs années, et vint enfin à Turin où il

mourut en 1678. Les auteurs contemporains l'appellent tous le célèbre mathématicien, et les œuvres savantes qu'il publia prouvent que ce titre lui était bien dû. Son traité sur la navigation passa pour un chef-d'œuvre ; son Cours de mathématiques, qu'il publia à Lyon en 1674, eut plusieurs éditions, ainsi que sa Traduction des éléments d'Euclide.

Millet de Challes avait un frère qui se fit aussi remarquer par sa vaste érudition : JACQUES MILLET DE CHALLES D'ARVILLARS, mort chancelier de l'Université de Glatz, en Bohême.

XI

Notre série de philosophes et de savants s'ouvre, pour le XVIII^e siècle, par un nom illustre, déjà connu de mes lecteurs : le cardinal GERDIL, de Samoëns. J'ai déjà dit en quelques mots comment le jeune barnabite arriva aux plus hautes dignités ecclésiastiques ; je dois maintenant rappeler ses travaux.

Le cardinal Gerdil s'adonna dès sa jeunesse aux études fortes et sérieuses, et cette habitude du travail ne le quitta pas un instant dans le cours de sa vie. Bien qu'il s'occupât plus spécialement de théologie et de philosophie, il ne négligeait pas les autres sciences.

Haut placé dans l'estime des gens d'église, arrivé au faîte des honneurs à la cour de Rome, consulté dans les moments les plus difficiles, entouré du respect et de la vénération de tous ses collègues du Sacré Collège, Gerdil ne se départit pas pour autant de ses habitudes simples et modestes ; sa demeure n'était point somptueuse comme celle de la plupart des cardinaux ; tout y révélait l'homme austère et studieux ; quelques meubles indispensables, un prie-dieu et sa bibliothèque formaient tout son ameublement. On n'entrait point chez lui en grande pompe et pour assister à des réunions mondaines ; maison se présentait là comme dans le sanctuaire de la science. Il resta étranger aux événements politiques qui signalèrent la fin du siècle, et son cabinet de travail fut pour lui le monde ; lorsqu'il fut forcé de quitter Rome, ainsi que nous l'avons vu, il se retira dans une abbaye avec le peu de livres qu'il put emporter.

Peu d'ecclésiastiques, dit un de ses biographes, ont réuni des notions plus variées et une érudition plus vaste ; il a écrit dans des genres très divers et porté fort loin la connaissance des manuscrits. Il possédait plusieurs

langues ; les auteurs qu'il plaçait au premier rang étaient saint Augustin, Bossuet, Bacon et Leibnitz. Comme philosophe, il disserta avec Rousseau, et comme homme de science, il discuta avec Lalande. Il fit partie des principaux corps savants de l'Europe.

Gerdil a publié trente-un ouvrages sur diverses matières, dont quelques-uns ont eu plusieurs éditions et ont été traduits en différentes langues. Une édition générale de ses œuvres fut faite de son vivant à Bologne, et deux autres ont été entreprises depuis sa mort jusqu'à nos jours.

XII

A côté de Gerdil doivent être classés, quoique dans un rang inférieur, deux hommes dont le savoir exige qu'on mentionne les noms.

LOUIS HOCQUINÉ, de La Roche, docteur de Sorbonne, se fit une certaine réputation comme théologien. L'évêque de Châlons, frère du cardinal de Noailles, le nomma son vicaire général, et il remplit cette charge jusqu'en 1720. Il revint en Savoie où il s'occupa de controverses religieuses, en opposition avec les ministres protestants de Genève. Il fut appelé à Turin par Victor-Amédée II, pour donner son avis sur la réorganisation de l'Université, et il allait être nommé évêque d'Aoste lorsqu'il mourut en 1730.

Grillet rappelle que les rédacteurs de la Bibliothèque germanique, en parlant des ouvrages de polémique religieuse de Louis Hocquiné, qualifièrent cet auteur de savant et d'homme d'esprit qui écrivait avec beaucoup de facilité et dont les productions se faisaient lire avec plaisir.

JEAN COCHET, de Faverges, mort à Paris en 1771, fit comme Hocquiné ses études théologiques à la Sorbonne, et devint recteur de l'Université de Paris, professeur de philosophie au collège Mazarin, après avoir été principal du collège du cardinal Lemoine.

Cochet fut l'ami de Fontenelle, à qui il dut la publication de son premier ouvrage, la traduction en français des *Eléments de mathématiques* de Varignon, imprimé à Paris en 1731 et à Amsterdam en 1732. Il fit paraître ensuite quatre autres ouvrages sur diverses matières.

XIII

Parmi nos savants du XVIII^e siècle, j'ai à citer ALEXIS-BARTHÉLEMY DE COSTA, né à Chambéry en 1726 et mort dans la même ville en 1797. Membre de l'Académie des Arcades, membre honoraire de celle de Saint-Luc de Rome, l'un des fondateurs de la Société d'agriculture de Chambéry en 1772, de Costa acquit de la réputation par ses connaissances en agriculture. Un grand nombre de ses mémoires furent couronnés par diverses Sociétés, et ses ouvrages attirèrent l'attention de tous les hommes pratiques de son époque ; son Essai sur la culture des pays montueux, entre autres, obtint un grand succès, et il a même été réimprimé au commencement de ce siècle aux frais de la Société d'agriculture de la Seine-Inférieure.

De Costa, possesseur d'une fortune qui lui donnait une complète indépendance, voyagea en Angleterre, en Italie et en France, pour étudier l'état de l'agriculture dans ces différents pays.

XIV

FRANÇOIS DAVIET DE FONCENEX, né à Thonon en 1734, et mort à Casal en 1799, fut successivement brigadier dans les armées du roi de Sardaigne, gouverneur de Sassari et commandant de la marine sarde. Il étudia les mathématiques à Turin, où il eut pour professeur et pour ami l'illustre Lagrange, et entra bientôt comme officier dans la marine royale. Il fut nommé membre de l'Académie des sciences de Turin en 1778 et publia divers ouvrages qui le mirent en rapport avec les premiers mathématiciens de son époque ; sa réputation s'étendit si loin que l'impératrice Catherine et Frédéric II lui firent les offres les plus brillantes pour se l'attacher, offres qu'il refusa obstinément.

Ses principaux ouvrages sont un Mémoire sur les logarithmes des quantités négatives, et des Principes fondamentaux sur la mécanique.

XV

L'abbé ETIENNE BORSON, né à Saint-Pierre d'Albigny en 1758, fit ses études universitaires en Piémont et ne quitta plus l'Italie où il acquit une assez grande renommée comme naturaliste. Son penchant pour l'étude des sciences naturelles trouva un puissant appui dans le médecin Allioni, professeur à l'Université de Turin. Sous la protection de ce savant, qui a laissé une réputation européenne, Borson parcourut l'Italie, pénétra dans toutes les collections particulières qu'il put étudier à loisir ; il se perfectionna à Pavie avec Spallanzani, et à Florence avec l'abbé Fontana. De retour à Turin, il travailla de nouveau avec son premier professeur et fut nommé conservateur et démonstrateur au cabinet d'histoire naturelle de l'Université ; il s'adonna plus spécialement, dès cette époque, à l'étude de la chimie et de la minéralogie.

Borson publia plusieurs ouvrages scientifiques très estimés qui lui valurent d'être nommé membre de toutes les sociétés savantes de l'Italie ³⁴.

XVI

Dans une autre branche de connaissances, la Savoie a fourni, à l'époque dont nous nous occupons, un homme distingué dans la personne d'HYACINTHE GAVARD, anatomiste célèbre, né à Montmélian en 1758 et mort à Paris en 1802. Venu à Paris au moment où Desault portait la chirurgie à un si haut degré d'estime, Gavard choisit ce professeur pour maître et en fut bientôt distingué par l'ardeur qu'il apportait dans l'étude de l'anatomie. Devenu professeur lui-même, ses cours attirèrent une foule d'auditeurs qu'il savait captiver par sa diction facile et éloquente ; on venait l'entendre non-seulement pour apprendre mais encore pour jouir de sa brillante élocution.

Lorsque le gouvernement français créa les écoles de santé, Gavard fut nommé médecin de l'école de Mars, et quelque temps après il fut admis au sein de la Société de médecine de Paris. Il a publié, entre autres ouvrages, un Traité d'ostéologie suivant la méthode de Desault, un Traité de myologie et un Traité de splachnologie.

XVII

Mais l'un des savants savoyards les plus remarquables que j'aie à citer dans le XVIII^e siècle, fut AMÉDÉE-FRANÇOIS FRÉZIER, ingénieur et voyageur célèbre dans son temps.

Né à Chambéry en 1682, Frézier fut d'abord destiné au barreau. Cet état ne lui convenant pas, il s'engagea dans un régiment d'infanterie française et entra en 1707 dans le corps du génie. Ayant acquis un certain renom par les travaux dont il eut la direction, il fut choisi par le gouvernement pour aller prendre connaissance des colonies espagnoles de l'Amérique du Sud.

Frézier s'embarqua le 6 janvier 1712 à Saint-Malo. et aborda à la Conception, au Chili, le 16 juin ; il visita les ports et les principales villes du Pérou et du Chili, se rembarqua à la Conception le 19 février 1714, et après avoir abordé au Brésil et aux Açores, reprit la voie de l'Europe et arriva à Marseille le 17 août.

Il étudia spécialement le gouvernement, les mœurs, le commerce et l'industrie des différents pays qu'il avait parcourus ; il s'attacha à bien déterminer la position des ports et des rades, et releva ainsi beaucoup d'erreurs commises sur les cartes de son époque.

De retour en France, Frézier adressa son rapport à Louis XIV qui lui accorda une gratification. Après trois ans de séjour à Saint-Malo, il fut nommé ingénieur en chef à Saint-Domingue, dont il dressa une carte très estimée par les géographes. L'état de sa santé l'ayant forcé de revenir en France, il résida en qualité d'ingénieur à Philisbourg et à Landau, et enfin fut nommé directeur des fortifications de Bretagne en 1740. Mis à la retraite sur sa demande en 1764, il mourut à Brest le 26 octobre 1773, dans sa 92^e année. Il avait le grade de lieutenant-colonel et était décoré de la croix de Saint-Louis.

Frézier a publié plusieurs ouvrages qui ont obtenu un grand succès, entre autres :

1^o Traité des feux d'artifices, Paris, 1706 ; La Haye, 1741 ; Paris, 1747 ;

2^o Relations du voyage de la mer du Sud aux côtes du Chili et du Pérou, fait pendant les années 1712, 1713 et 1714, Paris 1716, avec cartes et fig. ; 2^e édition, ibid. 1732 ; Amsterdam, 1717 ; traduit en allemand, Hambourg, 1718 ; 2^e édition, avec un supplément tiré du voyage d'Anson, ibid. 1749 ; traduit en anglais, Londres, 1718 ; traduit en hollandais, Amsterdam, 1718 et 1727. Cet ouvrage, ainsi qu'on le voit, eut un grand retentissement ; Robertson le cite à plusieurs reprises dans son Histoire d'Amérique ;

3° Dissertation sur les ordres d'architecture, Strasbourg, 1738 ;

4° La théorie et pratique de la coupe des pierres et des bois, ou traité de stéréotomie à l'usage de l'architecture, Strasbourg, 1737-39 ; ouvrage très estimé qui fut réimprimé à Paris en 1769.

XVIII

Et puisque je viens de parler d'un voyageur, pourquoi ne citerais-je pas parmi les hommes qui honorent notre Savoie, ces deux intrépides montagnards qui les premiers escaladèrent le roi des montagnes de l'Europe ? Le docteur PACCARD et JACQUES BALMAT, de Chamonix. Le voyage périlleux qu'il entreprirent en 1786 n'a-t-il pas eu pour résultat de fournir maintes données nouvelles qui ont éclairci bien des points obscurs de la science ? D'un autre côté, ne devons-nous pas tenir à constater avec un légitime orgueil que la Savoie n'a pas attendu que des hommes étrangers à ses vallées fissent connaître au monde la plus belle de ses merveilles ?

A ce dernier titre seul, Paccard et Balmat méritent d'être placés au nombre des gloires de notre pays !

Au reste, la curiosité ne fut pas le seul mobile qui poussa nos deux compatriotes à tenter un voyage aussi dangereux ; Paccard, membre de l'Académie des sciences de Turin, géologue distingué, en espérait aussi un résultat sérieux au point de vue scientifique, et si Balmat avait l'énergie, le courage et la constance du vrai touriste, Paccard était animé de ce dévouement à toute épreuve qui caractérise le véritable savant.

De Saussure vint après eux pour appuyer de son autorité et de son savoir la découverte qu'ils avaient faite.

XIX

Dans le siècle actuel, la Savoie a un nom éclatant à revendiquer parmi les philosophes : JOSEPH DE MAISTRE.

Sans partager les idées téméraires, pour ne pas dire plus, de Joseph de Maistre, on ne peut refuser de reconnaître en lui l'homme de génie, l'homme dont la puissante intelligence a occupé et occupe encore le monde

philosophique tout entier. Ce qui frappe le plus dans ses œuvres, c'est l'animosité avec laquelle il combat des principes qu'il sait devoir triompher. La révolution et la philosophie moderne sont pour lui deux bêtes noires qu'il poursuit avec acharnement, auxquelles il oppose même des théories sanglantes ; et cependant il convient qu'elles aient le dessus ; il s'attend au triomphe de l'erreur !

De là ses terreurs, de là sa résistance à tout ce qui ressemble à un progrès, de là son attachement au passé qu'il voudrait retenir, mais qui s'échappe de ses mains ; de là enfin ce sentiment de haine contre la société moderne et les hommes nouveaux qui perce dans toutes ses appréciations.

Dans son livre *Du Pape*, sa bizarre situation d'esprit le conduit à émettre des principes monstrueux, et à soutenir les propositions les plus contraires à la vérité. Les papes qui se sont écartés de la voie du bien sont même pour lui la preuve de la force du catholicisme, qui a su éviter les échecs qu'aurait pu lui faire subir les débordements d'un Borgia ! Il demande que tous les rois soient les sujets des successeurs de saint Pierre, et dans son ultramontanisme outré, il va jusqu'à consacrer un principe presque révolutionnaire en autorisant les peuples à demander au pape la déchéance des souverains !

Ailleurs, frappé de ce qu'il regarde comme la décomposition de la société, il veut établir une justice terrible dont les balances seront tenues par les mains du bourreau !

Sans contredit, il faut voir dans toutes ces idées subversives le produit d'un esprit dévoyé ; mais, d'un autre côté, on est aussi forcé de reconnaître que les événements auxquels assista J. de Maistre, événements douloureux à plus d'un titre pour son cœur de sujet, de père et d'époux, n'ont pas peu contribué à dénaturer son jugement. Nous avons vu à quelle vie il fut condamné pendant la Révolution et l'Empire ; émigré, séparé de sa famille, étant presque sans ressources, ministre d'un roi dépouillé de ses Etats, voyant crouler l'Europe sous les coups de la France révolutionnaire et sous le canon de Napoléon auquel il ne pouvait pardonner d'être sorti du grand mouvement de régénération, J. de Maistre désespéra du monde. Et comme tous les désespérés, il chercha à se sauver par les moyens extrêmes qui, presque toujours, sont entachés d'absurdité au point de vue de la raison pure.

Au milieu de ses erreurs, J. de Maistre soutint toutefois des théories politiques vraies et saines ; il serait injuste de ne pas le reconnaître. C'est

ainsi qu'en 1795, il s'opposa au morcellement de la France que méditaient les puissances de l'Europe, et qu'il appela exécration le partage de la Pologne.

Quoi qu'il en soit, Joseph de Maistre demeure immortel comme philosophe et comme écrivain. Il a pu se tromper parfois ; les circonstances ont pu dénaturer son esprit ; mais il n'en reste pas moins une de nos plus grandes gloires.

XX

Parmi les savants de notre siècle, plusieurs des plus illustres appartiennent à la Savoie.

CLAUDE-LOUIS BERTHOLLET, né à Talloires, près d'Annecy, en 1748, fit ses premières études au collège d'Annecy et fut reçu docteur en médecine à Turin. Après l'annexion de la Savoie à la France, il se rendit à Paris, et fut nommé professeur de chimie à l'Ecole normale en 1794, membre de l'Institut national et de la Société royale de Londres en 1795, et successivement membre des Académies de Harlem, de Manchester, etc. En 1796, il fit partie de la commission chargée du choix et du transport des objets d'art conquis par les armées françaises en Italie ; il fit la campagne d'Egypte d'où il revint en 1799, et, après le 18 brumaire, il fut nommé successivement sénateur, comte de l'Empire et grand-officier de la Légion d'honneur. En 1814, il vota la déchéance de Napoléon, qui avait été son protecteur et son ami, ce qui n'a pas été son plus bel acte ; il fut nommé pair par Louis XVIII, et mourut à Arcueil le 6 novembre 1822.

Voilà pour sa vie.

Quant à ses travaux scientifiques, qui lui valurent honneurs et renommée, on comprendra que je ne puis les énumérer tous ici ; mais je dois en donner un aperçu.

Entré dans le monde savant au moment où la chimie recevait une nouvelle impulsion par des découvertes précieuses, Berthollet comprit bientôt sa véritable vocation ; il appliqua son génie à l'étude exclusive de la chimie et ses premiers essais le placèrent au nombre des savants les plus distingués de l'Europe. Ce qui contribua aussi à grandir sa réputation avec rapidité, ce fut la direction qu'il donna à ses recherches, qui presque toutes

eurent un but d'utilité générale. Le premier, il a démontré que l'on pouvait produire des acides sans le secours de l'oxygène ; il a signalé l'azote comme principe constituant dans les substances animales. Le premier, il a trouvé le moyen de conserver l'eau pure et saine en mer, par la carbonisation de l'intérieur des tonneaux ; ses expériences sur le chlore ont été la cause d'une de ses plus belles découvertes, celle du blanchiment des toiles par cet acide.

Berthollet, comme homme privé, s'est acquit une réputation de probité et de désintéressement incontestable. L'amour de la science occupait chez lui le premier rang ; il s'est ruiné deux fois au service de la chimie, et les expériences qui lui coûtaient si cher ont enrichi des milliers de fabricants. Que n'eût-il pas pu retirer de son secret pour le blanchiment des toiles ? Eh ! bien, il préféra le faire connaître gratuitement ! Avouons humblement qu'un pareil fait ne se reproduirait pas de nos jours. A côté de ce désintéressement exceptionnel, on trouvait encore chez Berthollet une franchise et une droiture peu communes, qui faillirent lui coûter la vie dans deux circonstances.

Quelque temps avant le 9 thermidor, un dépôt de sable avait été trouvé au fond d'une barrique d'eau-de-vie destinée à l'armée ; le comité de Salut Public déclara que dans ce sable se trouvait du poison. Berthollet fut désigné pour analyser cette substance, et comme il affirmait qu'elle ne contenait aucune matière vénéneuse, Robespierre l'apostropha ainsi :

— Comment oses-tu soutenir que cette eau-de-vie que tu vois si trouble ne contient point de poison ?

Pour toute réponse, Berthollet en avala un verre.

— Je n'en ai jamais autant bu, dit-il.

— Tu as bien du courage, s'écria alors le dictateur.

— J'en ai eu davantage quand j'ai écrit mon rapport ! répliqua avec fierté notre courageux compatriote.

Une autre fois Berthollet faillit être étouffé dans l'angle d'une des pièces du Palais-Royal par les partisans de Mesmer, parce qu'il avait dit que les scènes magnétiques dont il avait été témoin ne lui avaient pas paru très démonstratives.

Berthollet avait un fils unique, Amédée, qui promettait de suivre ses traces. Déjà il s'était fait connaître par quelques travaux remarquables, lorsque vaincu par un découragement dont la cause est restée inconnue, il s'asphyxia à Marseille en 1811, à l'âge de 28 ans. Il montra un si grand

calme dans ses derniers moments, que l'on crut pendant longtemps qu'il avait succombé en faisant une expérience, et victime de son dévouement à la science.

XXI

La Savoie a encore quelques droits à prétendre sur un autre nom célèbre lié à celui de Berthollet à plus d'un titre ; je veux parler de GASPARD MONGE, le créateur de la géométrie descriptive et le principal fondateur de l'école polytechnique. Jusque aujourd'hui cet illustre mathématicien, né à Beaune, a toujours passé pour un pur Bourguignon ; mais un de nos compatriotes, M. le docteur Caffè, a prouvé qu'il était originaire de la Savoie par son père qui sortait de Saint-Jeoire en Faucigny.

Cette découverte enrichit nos gloires nationales d'un grand nom ; elle nous permet de constater que les deux savants les plus remarquables du commencement de ce siècle, Monge et Berthollet, étaient savoyards !

XXII

A la même époque que les précédents, deux hommes sortis de nos vallées se placèrent au premier rang dans l'étude des sciences exactes : ALEXIS BOUVARD et JEAN NICOLET.

ALEXIS BOUVARD, mort il y a quelques années seulement, naquit aux Contamines, en Faucigny, en 1767. D'abord destiné au commerce, il renonça bientôt à cette carrière pour se rendre à Paris où il se livra à l'étude des mathématiques et de l'astronomie. Il fut admis provisoirement à l'Observatoire en 1793 et y reçut le titre d'astronome-adjoint deux ans après. Dès lors, il publia de nombreux travaux qui l'ont classé parmi les savants éminents de la France. En 1800, il partagea avec Burg, astronome allemand, un prix proposé par l'Institut pour l'étude des Mouvements moyens de la lune ; il travailla au grand ouvrage De la mécanique céleste de Laplace qui lui accordait toute sa confiance ; il découvrit plusieurs planètes dont il publia la description.

Nommé membre du Bureau des longitudes en 1804, il prit part à presque tous les travaux remarquables entrepris par ce Bureau.

Bouvard fut nommé membre de l'Institut en 1803, et chevalier de la Légion d'honneur en 1804.

JEAN NICOLET, né à Cluses en 1786, fut aussi un astronome distingué. Il occupa en premier lieu l'emploi de secrétaire-bibliothécaire de l'Observatoire de Paris, devint ensuite membre du Bureau des longitudes et fut nommé examinateur à l'école navale de Brest. Il est l'auteur du fameux ouvrage fantastique intitulé les Animaux de la lune, qu'il publia sous le nom d'Herschel fils.

Jean Nicolet, qui s'était rendu aux Etats-Unis en mission scientifique, est mort à New-York en 1843.

XXIII

Sous l'Empire, la Savoie donna encore le jour à un savant dont le nom est resté célèbre dans le monde archéologique ; je veux parler de TOCHON d'Annecy.

D'abord destiné au barreau, Tochon fut reçu docteur en droit en 1792 ; mais ayant été obligé de partir comme soldat, il suivit la carrière militaire jusqu'en 1798, époque à laquelle il donna sa démission pour se livrer à ses études favorites ; il était arrivé au grade de capitaine.

Il fit un voyage en Italie d'où il rapporta une riche collection d'antiquités, admirée de tous les savants et qu'il céda au gouvernement en 1817. Il fut nommé successivement membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, de la Société royale des antiquaires de Paris et de l'Académie des sciences de Turin. Après sa mort, arrivée en 1820, son éloge fut prononcé devant l'Académie des inscriptions par Dacier.

Parmi les ouvrages publiés par Tochon, les plus remarquables sont :

1° Une dissertation sur l'époque de la mort d'Antiochus-Evergètes, roi de Syrie, sur deux médailles antiques de ce prince, et sur un passage du deuxième livre des Machabées, in-4°, avec trois planches, 1815.

2° Une dissertation sur l'inscription grecque IACONOCAYKION, et sur les pierres antiques qui servaient de cachet aux médecins oculistes, in-4°, avec trois planches, 1816 ;

3° Recherches sur les médailles des Nomes, ou préfectures de l’Egypte ; mémoire lu à l’Académie des inscriptions et publié après la mort de l’auteur.

Tochon rédigea plusieurs mémoires qu’il n’eut pas le temps de faire publier, entre autres un Mémoire sur les médailles gauloises et une biographie numismatique. La Biographie universelle de Michaud contient plusieurs articles écrits par lui.

XXIV

La Savoie est aussi représentée dans les sciences naturelles par des hommes dont la modestie a peut-être porté un notable préjudice à leur réputation, mais qui n’en ont pas moins rendus des services précieux.

JEAN-JACQUES PERRET, d’Aix-les-Bains, fut un naturaliste distingué. S’étant rendu en Egypte en 1795, il y prit le goût de l’étude de l’histoire naturelle. Cette contrée, alors très peu connue, le frappa par sa luxuriante végétation qu’il analysa jusqu’en ses moindres produits. Lors de l’expédition d’Egypte, il se lia avec Berthollet et fut nommé par Bonaparte interprète-adjoint de l’armée.

De retour en France, Perret fut envoyé en qualité de secrétaire auprès du commissaire-ordonnateur Dupraz qu’il suivit à Paris, à Caen et à Turin. Partout il se lia avec les naturalistes les plus distingués, grâce à ses connaissances scientifiques sur l’Egypte. Puis, étant revenu en Savoie en 1811, il ne quitta plus son pays et se livra entièrement à l’étude jusqu’à sa mort, arrivée en 1836.

Perret n’a rien publié de ses recherches ; membre des Sociétés linnéennes de Paris et de Normandie, de la Société des arts et belles-lettres de Falaise et de l’Académie de Savoie, il communiqua avec un rare désintéressement ses découvertes aux savants de son époque. Il est souvent cité dans la Flora helvetica de Gaudin et dans l’Herbarium Pedemontanum de Colla. Ses collections furent achetées, après sa mort, par la reine Marie-Christine, veuve de Charles-Félix, qui les donna à l’abbaye de Haute-Combe. Elles appartiennent aujourd’hui à la Société d’histoire naturelle de Chambéry.

XXV

JEAN-LOUIS BONJEAN, né à Chambéry en 1780, fut aussi un botaniste distingué. Après avoir étudié à Paris sous les premiers maîtres de son temps et en particulier sous Jussieu, il revint en Savoie et s'adonna entièrement à l'étude de la flore des Alpes.

Il fixa l'habitat en Savoie d'un grand nombre de plantes qui y avaient été ignorées jusqu'à lui ; il en découvrit une foule d'autres dont quelques-unes portent son nom, telles que la *Pedicularis Bonjeani*, la *Cenomyce Bonjeani* et le *Bryum Bonjeani*.

Ses découvertes nombreuses, ses collections magnifiques, les échanges qu'il fit avec presque tous les musées de l'Europe, créèrent à Bonjean une grande réputation dans le monde scientifique. L'impératrice Joséphine le nomma son botaniste ; il fut admis au sein d'un grand nombre de sociétés savantes et entre autres de la Société linnéenne de Paris et de la Société helvétique des sciences naturelles ³⁵. De Candolle, Gaudin, Bertholoni, Reichenbach, Colla, Schultz, de Notaris, Moris, etc., le citèrent dans leurs savants ouvrages ; de Candolle l'appela le Père des Pédiculaires ; Reichenbach, de Dresde, lui dédia un genre nouveau dans sa *Flora germanica excursoria*, sous le nom de *Bonjeania hirsuta*, in honorem, dit le savant auteur, *Clarissimi Bonjean, botanici indefatigati doctissimique, a Chambéry dictum* ; Schultz lui dédia aussi le genre *Polygala Bonjeani* ; en 1845, le grand-duc de Toscane lui envoya une médaille en argent, en reconnaissance d'une belle collection de plantes dont il enrichit l'herbier central italien conservé au musée de Florence.

Bonjean mourut en 1846.

XXVI

FRANÇOIS DE MOUXY DE LOCHES, d'Aix-les-Bains, officier supérieur dans l'armée sarde, se fit connaître, au commencement de ce siècle, comme entomologiste et même comme archéologue. Il a publié un grand nombre de mémoires dans le recueil de l'Académie des sciences de Turin. Il était membre de ce dernier corps savant, de la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève, de la Société philomatique de Paris, etc.

De Loches est mort à Chambéry le 4 mars 1837.

XXVII

GEORGES-MARIE RAYMOND, né à Chambéry le 23 mai 1769, fut une de ces intelligences supérieures pour lesquelles l'étude de toutes les sciences semble être un jeu, tant elles ont de facilité à apprendre et à approfondir les sujets qu'elles abordent.

Raymond ne quitta jamais son pays, et il parvint néanmoins à se créer une grande réputation parmi les savants de son époque. S'il se fut trouvé sur un grand théâtre, il eût brillé au premier rang.

D'abord destiné au barreau, il abandonna bientôt cette carrière pour se livrer exclusivement à l'étude des sciences, et il dirigea les principaux établissements d'instruction publique de Chambéry jusqu'en 1829. Mathématicien, physicien, philosophe, littérateur, artiste même, Raymond écrivit sur toute espèce de questions.

En 1816, l'Académie des jeux floraux lui décerna une double églantine d'or, pour le prix d'un concours d'éloquence qui avait pour sujet l'éloge de Biais Pascal ; il l'emporta sur vingt-huit concurrents.

Presque toutes les académies de l'Europe l'admirent au nombre de leurs membres correspondants, et plusieurs auteurs recherchèrent sa collaboration pour la publication de grands ouvrages scientifiques ou littéraires.

Mais si Raymond cultivait avec passion l'étude des sciences, il fut aussi avide d'en répandre le goût dans sa patrie. Il ne resta étranger à aucune tentative faite dans ce but, et à la Restauration il eut le premier l'idée de fonder une société savante en Savoie, de concert avec le comte de Loches dont j'ai parlé plus haut, le comte Vignet et M^{gr} Billiet, aujourd'hui cardinal et alors vicaire-général. Cette société porte actuellement le titre d'Académie impériale de Savoie.

Je ne puis donner ici la nomenclature de tous les travaux publiés par Raymond ; la liste en serait par trop longue. Je me contente de constater que bien peu de savants ont écrit autant que lui et sur des sujets aussi divers.

Il est mort à Chambéry le 24 avril 1839.

XXVIII

Pendant que Raymond travaillait sans relâche et modestement dans sa ville natale, un de ses concitoyens, aussi véritable encyclopédie vivante, se

faisait jour dans la capitale de la France.

CLAUDE-MARIE PILLET, doué de dispositions toutes spéciales pour l'étude des sciences, s'était rendu à Paris afin d'y accroître ses connaissances. Bientôt il se fit remarquer par son érudition exceptionnelle : langues mortes et vivantes, sciences exactes, histoire, géographie, antiquités, littérature, beaux-arts, bibliographie, tout lui était familier. Louis-Gabriel Michaud l'ayant connu comme compatriote, se l'attacha et lui confia en grande partie la direction de la Biographie universelle, en 1811. Pillet suivit la publication de cet ouvrage depuis le 4^e volume jusqu'au 24^e inclusivement ; il en revit toutes les épreuves, annota les articles, donna des conseils aux auteurs, et toujours en s'effaçant avec une modestie peu commune.

Pillet ne vivait que pour travailler ; aussi avait-il peu de soins pour sa personne. Logé dans un galetas, dit un de ses biographes, vêtu grotesquement de vieux habits achetés à la friperie, ne vivant que de pain sec ou d'aliments grossiers, et de mauvais fruits ; sans feu chez lui, sans chapeau dans les rues, il bornait ses dépenses à acheter des livres, et ses plaisirs à passer ses soirées dans les ventes. Là encore, tout en prêtant l'oreille aux enchères, il employait son temps à corriger des épreuves ou à lire. La vente finie, il revenait, surchargé de ses acquisitions, travailler encore jusqu'à minuit au bureau de la Biographie universelle, et le lendemain dès le point du jour, il recommençait sa besogne accoutumée ³⁶.

Un tel régime usa bien vite sa santé et il mourut le 4 février 1826 à l'âge de 57 ans. Sa bibliothèque, qu'il donna aux Jésuites de Chambéry, forma deux chargements complets de voitures de roulage.

Pillet a publié plusieurs ouvrages de mathématique, et une Analyse des cartes et plans dressés pour l'Histoire des croisades, 1812, in-8°, avec trois cartes signées C. M. P. Il a collaboré aussi à beaucoup d'ouvrages par les observations qu'il faisait sur les épreuves qu'il revoyait.

XXIX

Dans la science médicale, la Savoie a aussi fourni, au XIX^e siècle, des hommes remarquables dont les travaux sont encore consultés de nos jours.

JOSEPH DAQUIN, né à Chambéry le 14 janvier 1732, après avoir pris son doctorat à Turin, alla continuer ses études à Montpellier et à Paris. De retour dans sa ville natale vers 1762, il y exerça la médecine jusqu'à sa mort, arrivée le 11 juillet 1815.

Daquin, membre de la Société royale de médecine de Paris, de celle de Montpellier, de l'Athénée de Lyon, de l'Académie impériale de Turin, de l'Académie italienne, etc., fit encore partie de ce petit nombre d'hommes auxquels leur intelligence d'élite acquit une grande réputation sans qu'ils aient quitté leur modeste demeure : c'est là un brevet de capacité incontestable.

De tous les ouvrages de Daquin, celui qui contribua le plus à fonder sa renommée fut sa Philosophie de la folie, publiée en 1791.

Jusqu'alors les malheureux atteints d'aliénation mentale étaient maltraités comme des êtres nuls et dangereux ; le traitement qu'on leur faisait subir avait plutôt pour but de débarrasser la société de leur présence, que de chercher à les guérir. « Daquin réclama la bienveillance de la
« société envers des malades confondus avec les coupa-
« bles ; il lui demanda de travailler efficacement à réparer
« des maux souvent causés par elle. Il osa déchaîner ces
« furieux ; il les entoura de propreté et de soins, d'air
« pur et de lumière. A l'aveugle routine, il substitua
« une sage spécialisation de remèdes. Prévoyant qu'une
« maison d'aliénés est le plus puissant instrument de gué-
« rison de la folie, il réclama pour eux une architecture
« particulière. A des infirmités morales il opposa un trai-
« tement moral ; la persuasion, l'heureuse influence du
« travail, le spectacle salubre de l'ordre et de la nature,
« le doux empire de la musique ³⁷. »

La Savoie a donc donné le jour au créateur de la médecine aliéniste ! Que l'on réfléchisse à toute l'importance de l'idée de Daquin, que l'on se rende bien compte de ses conséquences humanitaires, et l'on conviendra que nous devons nous montrer fiers d'une pareille gloire !

Dix ans plus tard, Pinel s'empara de l'idée de notre compatriote et se l'appropriait entièrement sans scrupules. Bien que le célèbre médecin français ait fait faire un grand pas à la médecine aliéniste, il est de toute

justice de constater qu'il a trouvé la base de ses doctrines dans les œuvres de Daquin, à qui il a négligé de rendre ce qui lui appartenait.

XXX

Tandis que l'illustre médecin de Chambéry travaillait modestement à élucider une des questions les plus importantes de la science médicale, FODÉRÉ, de Saint-Jean-de-Maurienne, se créait en France une réputation bien méritée comme professeur de médecine.

Né en 1764, Fodéré, après avoir été reçu docteur à Turin, alla compléter ses études à Paris ; il fut nommé à son retour de cette ville médecin-juré du duché d'Aoste, et successivement médecin du fort de Bard. Lorsque la Savoie fut réunie à la France, il servit pendant quelque temps comme médecin dans l'armée française, et fut ensuite professeur de physique et de chimie à l'école centrale des Alpes-Maritimes, médecin de l'Hôtel-Dieu et de l'hospice des aliénés de Marseille, médecin consultant du roi d'Espagne, Charles IV, dans cette ville, et médecin de Ferdinand VII à Valençai. En 1814, il fut nommé professeur de médecine légale à Strasbourg, et c'est là qu'il a terminé sa laborieuse carrière il y a quelques années. Sa ville natale lui a fait élever un monument.

Fodéré a publié un grand nombre d'ouvrages estimés, dans lesquels on remarque non seulement une science profonde, mais encore un esprit d'analyse philosophique qui dénote chez l'auteur des idées élevées et une intelligence exceptionnelle. Son nom reste attaché à la création de la médecine légale en France. Ses travaux les plus remarquables sont :

1° Opuscules de médecine philosophique et de chimie, Turin, 1789 et 1791, in-8° ;

2° Les lois éclairées par les sciences physiques, ou Traité de médecine légale et d'hygiène publique, Paris, an VII, 3 vol. in-8° ; Bourg, 1812, in-8° ; Paris, 1815, 6 vol. in-8° ;

3° Essai de physique positive appliquée spécialement à la médecine pratique, Avignon, 1806, 3 vol. in-8° ;

4° De infanticidio, Strasbourg, 1814, in-8°. Ce mémoire, composé lors du concours pour la place de professeur de médecine légale à Strasbourg, est une des productions les plus estimées de Fodéré ;

5° Traité du délire appliqué à la médecine, à la morale et à la législation, Paris, 1816, 2 vol. in-8° ;

6° Voyage aux Alpes-Maritimes, etc., Paris, 1821, 2 vol. in-8° ;

7° Leçons sur les épidémies et l'hygiène publique faites à la faculté de médecine de Strasbourg, Strasbourg, 1822-24, 4 vol. in-8°.

XXXI

Après Daquin et Fodéré je dois citer le médecin SOCQUET, né à Mégève en 1771, et mort à Turin en 1839. Bien que s'étant toujours occupé de médecine pratique, ce qui lui valut une assez grande fortune à Lyon sous l'Empire, Socquet s'adonna particulièrement à l'étude de la chimie, et il enseigna cette science avec succès en Italie et en France.

Il a publié plusieurs ouvrages de chimie appliquée aux arts et un grand nombre de mémoires dans différents recueils scientifiques. Il était docteur de la Faculté de médecine de Turin, docteur ès-sciences de celle de Paris, secrétaire émérite de l'Académie de Lyon, membre correspondant de l'Académie de Turin et officier décoré de l'Université de France.

XXXII

De nos jours, la Savoie compte encore plusieurs de ses enfants au nombre des médecins qui sont sortis de la voie commune.

JEAN-MARIE BAUD, docteur en médecine, professeur à l'Université de Louvain, naquit à Rumilly le 16 juillet 1776. Après avoir étudié la médecine pendant deux ans à Grenoble, sous la direction de Villars, il s'engagea dans le service de santé et fit les premières campagnes d'Italie. En 1801, il suivit son régiment en Espagne, et l'année suivante il se rendit à Paris afin de terminer ses études. Un instant, il se vit forcé d'interrompre sa carrière, son père, qui demeurait à Alby (Haute-Savoie), ne pouvant lui fournir l'argent nécessaire pour prendre ses examens ; mais, surmontant avec courage cet obstacle, Baud parvint, à force de privations, à poursuivre ses études et il fut reçu docteur de la Faculté de médecine de Paris le 20 mars 1805. Après sa réception, il devint médecin de marine, en résidence à Brest ; en 1808, il fit l'expédition de Caprée avec le général Lamarque. Attaché au port

d'Anvers en 1812, il fut nommé chirurgien en chef de l'hôpital de Saint-Bernard, et, en 1814, il se retira à Bruxelles et entra dans le service de santé du royaume des Bays-Bas. Enfin, en 1817, il fut nommé professeur d'anatomie et de chirurgie à l'Université de Louvain dont il devint recteur magnifique en 1828. Dès lors, la réputation de Baud s'accrut de jour en jour, et ses cours obtinrent un succès extraordinaire. En 1832, il fut nommé président de la commission belge chargée d'étudier le choléra ; en 1834, le roi Léopold lui confia le traitement de la maladie du duc de Brabant ; il fut nommé doyen de la Faculté de médecine et président d'une commission chargée d'élaborer un projet de loi relatif à l'exercice de la médecine en Belgique. Mis à la retraite en 1835, lorsque l'Université particulière catholique remplaça l'Université du gouvernement à Louvain, il resta inactif pendant un an, et rentra, en 1836, dans l'Université catholique comme professeur de pathologie chirurgicale. Il mourut à Louvain le 11 mars 1852. Ses funérailles eurent l'aspect d'une véritable manifestation publique ; la population entière de Louvain paya un dernier tribut de reconnaissance et d'admiration au savant et à l'homme de bien, en l'accompagnant au champ du repos. Ses amis et ses admirateurs lui ont élevé un monument dans la cour d'entrée du nouvel hôpital.

Le docteur Baud avait acquis une réputation européenne ; il était membre d'un grand nombre de sociétés savantes et était décoré de plusieurs ordres. Il a publié des ouvrages de médecine remarquables, et comme praticien il a inauguré plus d'une opération et plus d'un traitement adoptés après lui ; c'est ainsi que le premier il a pratiqué avec succès la laryngotomie dans un cas de laryngite chronique avec menace de suffocation, et que le premier aussi, il a conseillé l'usage de l'extrait de noix vomique dans certaines diarrhées rebelles et employé les stupéfiants par le moyen de la pipe et des cigarettes. Ces essais datent de 1822.

Je ne dois pas oublier de rappeler que le docteur Baud s'employa avec dévouement à la régularisation des comptes de la fondation d'Eustache Chappuis pour le collège de Savoie à Louvain, fermé depuis longtemps aux étudiants savoyards.

CARRON DU VILLARS, chirurgien oculiste très distingué, est né à Annecy en 1801, et est mort à Rio-Janeiro le 2 février 1860. Son habileté à pratiquer les opérations les plus difficiles, lui ont acquis une grande réputation en Europe et en Amérique.

Il était membre de l'Académie des sciences de Turin, des Sociétés de médecine de Paris, de Lyon, de Marseille, de Toulouse, de Mâcon, de Trévoux, de l'Ain, des Sociétés des sciences et arts de l'Aube et du Bas-Rhin, du cercle médico-chirurgical de Montpellier, de la Société des sciences naturelles de Bruxelles, associé-correspondant de la Société médico-chirurgicale de Bologne, membre titulaire de l'Académie impériale de Rio-Janeiro, inspecteur général honoraire du corps de chirurgie militaire mexicain, ce qui lui donnait le titre et le rang de général.

Il était chevalier de l'ordre des SS. Maurice et Lazare et de celui de la Légion d'honneur, commandeur de la Couronne de Chêne (Hollande) et de l'ordre américain d'Isabelle-la-Catholique ; décoré de la grande médaille d'or de Prusse et de la croix de Simon Bolivar.

Carron a publié plusieurs ouvrages de médecine et un grand nombre de mémoires dans les recueils médicaux et surtout dans les annales d'oculistique.

XXXIV

JACQUES COSTER, né à Montagny, près d'Annecy, en 1798, remporta en 1811 un prix proposé par l'Académie de Grenoble pour une Ode sur la naissance du roi de Rome. Après avoir fait ses premières études au collège d'Annecy, il alla étudier le droit à Genève, puis il se rendit à Turin pour y faire son cours de médecine. Ayant été compromis dans l'insurrection de 1821, à laquelle les étudiants prirent une part active, il fut forcé de s'expatrier, se réfugia à Genève, puis à Paris en 1822. Il suivit les cours de la Faculté pendant plusieurs années, perfectionna ses études et se fixa dans la capitale où il n'a cessé d'exercer la médecine.

Coster a fait le premier l'application de l'iode sur les tumeurs des corps thyroïdes au moyen de la pile voltaïque et tenté le traitement du choléra par le gaz oxygène. Il a publié plusieurs ouvrages dont les principaux sont :

1° Manuel des opérations chirurgicales, Paris 1822 ; ouvrage qui a eu trois éditions et a été traduit en plusieurs langues ;

2° De la nouvelle doctrine médicale italienne et de ses rapports avec la doctrine physiologique, Paris 1824 ;

3° Manuel de médecine pratique, d'après la doctrine physiologique, avec deux tables synoptiques sur les poisons, Paris 1828, un vol. in-8° ;

4° Dictionnaire de santé, Paris 1828, un vol. in-8°.

Il a publié aussi un grand nombre de mémoires dans divers journaux de médecine et une traduction du Prince de Machiavel en collaboration avec Pellegrini.

XXXV

PAUL-LOUIS-BALTHAZAR CAFFE, né à Chambéry en 1803, suivit d'abord un cours de droit à Turin, puis se livra à l'étude de la médecine et vint à Paris avec son père en 1824. Reçu docteur en 1833, il se fit bientôt remarquer par ses connaissances et surtout par son dévouement exceptionnel, et devint, en 1834, chef de clinique à l'Hôtel-Dieu, d'où il passa à la Pitié dans le service de Sanson, professeur d'ophtalmologie.

En 1837, il fut chargé par le gouvernement français d'aller étudier l'ophtalmie militaire qui sévissait en Belgique et dans l'Allemagne. Cette haute mission, qu'il accomplit à ses frais personnels, lui valut la croix de la Légion d'honneur.

Mais le docteur Caffé n'est pas seulement remarquable par ses travaux et ses connaissances scientifiques ; le dévouement dont il a fait preuve dans les grandes crises politiques qu'a subies la France, son attachement à son pays natal, dont il donne des preuves encore chaque jour, sont un titre à la reconnaissance de ses compatriotes, et lui ont valu, en 1859, la croix d'officier de l'ordre des SS. Maurice et Lazare.

Le docteur Caffé est membre d'un grand nombre d'académies et de sociétés savantes de la France et de l'étranger ; il est décoré de plusieurs ordres. Il a publié quelques ouvrages de médecine et entre autres : Considérations sur l'histoire médicale et statistique du choléra morbus de Paris, 1832 ; Leçons pratiques sur l'amaurose, 1846. Plusieurs journaux de médecine contiennent de nombreux articles de lui, et il rédige aujourd'hui le Journal des connaissances médicales.

XXXVI

Nous avons vu que la Savoie a fourni un voyageur savant dans le XVIII^e siècle, Amédée Frézier, de Chambéry ; dans les temps modernes, elle a donné le jour à un autre courageux explorateur, trop tôt enlevé à la science.

BRUN-ROLLET, né en 1818 à Saint-Jean-de-Maurienne, partit pour l’Egypte afin d’y tenter la fortune. Il entreprit un commerce avec les populations de l’intérieur et se donna en même temps pour mission d’étudier et de faire connaître ces contrées si ignorées.

Il remonta le Nil pour la première fois en octobre 1831 et atteignit Collabad, sur les confins de l’Abyssinie, en mars 1832. Il conçut ensuite le projet de pousser plus avant ses investigations, et d’entrer en relation avec les tribus du Soudan. A cet effet, il fixa son quartier général à Khartoum, capitale de la Haute-Nubie, au confluent du Nil-Bleu et du Nil-Blanc ; de là, sous le nom de marchand Yacoub, il fit plusieurs excursions chez toutes les tribus qui habitent les bords du fleuve, les Hassanieh, les Bagghana, les Denka, les Bary, les Chelloub qui s’étendent depuis Eleis jusqu’au Darfour et qui forment la plus puissante tribu soudanienne, peuple de brigands et de pirates.

Ce fut grâce à Brun-Rollet que le vice-roi d’Egypte déclara la liberté du commerce et de la navigation dans le Soudan oriental. Nommé vice-consul de Sardaigne en 1855, dans cette dernière contrée, il profita des facilités que pouvait lui procurer sa nouvelle qualité, pour continuer ses recherches savantes. Déjà il avait pu, au moyen de ses découvertes, jeter quelque jour sur la question de la source du Nil, et en 1856 il adressa un rapport à M. Negri, chef de division au ministère des affaires étrangères à Turin, sur un nouveau voyage qu’il venait d’entreprendre ; ce rapport était daté des bords du Misslad ou Bahr-el-Gazal que l’on croyait être le vrai Nil. « Il avait parcouru, dit le dictionnaire Vapereau, le lac de 200 kil. de long, par lequel le Nil-Blanc communique avec le Misslad et Modji, trouvé l’embouchure par laquelle le Misslad s’y jette, et remonté sans difficulté déjà, pendant quarante lieues, cette belle et large rivière qui se dirige vers les monts Kombirat, et lui paraissait être le véritable Nil. »

Brun-Rollet, après cette excursion, était revenu à Khartoum et se préparait à entreprendre une nouvelle exploration lorsque la mort le surprit le 25 septembre 1858.

Il était membre de la Société de géographie de Paris, et il a publié en 1855 un ouvrage très estimé, intitulé : le Nil-Blanc et le Soudan.

XXXVII

Pour terminer l'énumération de nos savants du XIX^e siècle, je ne puis me dispenser de mentionner ceux qui, dans leur pays même et de nos jours, se sont fait remarquer par leurs travaux. Ceux-là aussi ont droit à notre reconnaissance, car ils ont participé ou participent encore à la gloire de la Savoie. Un pays ne doit pas seulement s'enorgueillir des hommes de génie qu'il a fournis à l'étranger, mais il doit aussi être fier de posséder dans son sein des savants modestes et persévérants qui luttent et travaillent dans le seul but de se rendre utiles à leur patrie.

Dans ce nombre se trouvent compris :

FABIEN CALLOUD, pharmacien à Annecy, chimiste distingué, mort le 18 mars 1855. « Aucune substance pharmaceutique, aucun produit chimique, aucun médicament n'a été signalé dans la science, dit le docteur Fleuret ³⁸, sans qu'il se soit occupé d'analyser les uns, de composer et de décomposer les autres, et de les expérimenter tous. Les nombreuses découvertes faites et publiées pendant sa longue existence, ont toutes été vérifiées par lui. » F. Calloud a publié un grand nombre de mémoires dans le Journal de pharmacie de Paris, et il était membre de la Société de pharmacie de cette ville. Il fut décoré par le gouvernement sarde en 1855, quelque temps avant sa mort.

Animé d'un rare esprit de désintéressement, F. Calloud a emporté les regrets de la population d'Annecy tout entière, et surtout de la classe pauvre. Son buste, œuvre d'un artiste savoyard, M. Levret, d'Albertville, est placé dans une des salles du musée d'Annecy.

MICHEL SAINT-MARTIN, né à Chambéry en 1796 et mort dans cette ville en 1859, professeur de physique distingué, membre correspondant de la Société des sciences physiques et chimiques de Paris, de l'Académie des sciences de Florence, président de la Société d'histoire naturelle de Chambéry, membre effectif de l'Académie de Savoie et de la Société

linnéenne de Paris. Il a publié plusieurs mémoires très estimés sur diverses questions de physique, de chimie et d'astronomie.

Louis COPPIER, né à Genève en 1814 d'un père originaire de Doussard, près d'Annecy, s'adonna à l'étude des sciences naturelles et remplit pendant plusieurs années l'emploi de conservateur du musée d'Annecy. Ses riches collections et ses connaissances étendues lui créèrent des relations scientifiques dans les principales villes de l'Europe. Savant modeste, il a fait peu de bruit, mais il a rendu des services à plus d'un naturaliste en renom. Il est mort à Annecy en 1849, à l'âge de 35 ans. Coppier était membre des Sociétés entomologique et géologique de France.

HUGUENIN, de Chambéry, mort il y a quelques années, botaniste distingué.

FÉLIX GENIN, de Chambéry, entomologiste de mérite, aussi trop tôt enlevé à la science.

S. Em. le cardinal BILLIET, archevêque de Chambéry ; homme remarquable par sa profonde érudition ; auteur de plusieurs mémoires publiés dans les Annales de l'Académie impériale de Chambéry.

Louis PILLET, de Chambéry, géologue.

L'abbé CHAMOUSSET, professeur de physique à Chambéry, auteur de plusieurs travaux remarquables.

L'abbé VALLET, professeur de physique et de géologie dans la même ville.

JOSEPH BONJEAN, de Chambéry, chimiste distingué ; inventeur du sirop d'ergotine et auteur de divers mémoires sur des questions de chimie. Membre d'un grand nombre de sociétés savantes et décoré de plusieurs ordres.

CHARLES CALLOUD, de Rumilly, pharmacien à Chambéry, membre de l'Académie impériale de cette ville, auteur de nombreux mémoires

scientifiques.

CARRET, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Chambéry, auteur d'un ingénieux système d'appareils pour la guérison des fractures.

CONSTANT DESPINE, d'Annecy, médecin et écrivain, inspecteur des eaux d'Aix.

GUILLAND fils, médecin distingué d'Aix-les-Bains, membre de l'Académie impériale de Savoie.

J. -B. BAILLY, de Chambéry, ornithologiste remarquable, auteur de l'Ornithologie de la Savoie, Paris, 1853, 3 vol. in-8°.

Louis BOUVIER, de Saint-Félix, médecin à Annecy, naturaliste et écrivain.

DUMONT, de Bonneville, chimiste et naturaliste.

FRANÇOIS BACHET et ETIENNE MACHARD d'Annecy, chimistes distingués, auteurs d'une précieuse découverte qui est appelée à rendre les plus grands services à l'industrie, à savoir la fabrication économique du papier avec le bois.

Enfin, pour clore cette liste, dans laquelle on remarquera peut-être quelques omissions involontaires, je citerai avec orgueil l'ingénieur SOMMEILLER, de Taninges, qui va attacher son nom à l'œuvre gigantesque de la percée du Mont-Cenis, œuvre qui ne le cède en rien à celle du percement de l'isthme de Suez, car l'une et l'autre suffiraient pour fonder un grand siècle.

CHAPITRE VIII.

HISTORIENS. — POÈTES. — LITTÉRATEURS. — ARTISTES.

1

Je viens d'énumérer les philosophes, les jurisconsultes et les savants qui ont illustré la Savoie jusqu'à nos jours. J'arrive maintenant aux historiens, aux poètes, aux littérateurs et aux artistes.

Ici encore des noms célèbres vont se rencontrer sur ma route à travers les siècles, et il me sera donné de démontrer une fois de plus que mon pays n'est pas resté en dehors du mouvement intellectuel qui s'est produit chez tous les peuples de l'Europe.

Je l'ai déjà dit une fois, dans cette rapide esquisse, de tout temps le goût de la bonne littérature a été très répandu dans les villes savoyardes. On y travaillait et l'on y lisait beaucoup, jusqu'au moment où les grands événements politiques vinrent dévoyer les esprits et les jeter dans le tourbillon des partis. Aussi n'est-il point étonnant qu'après la crise du commencement de ce siècle, on ait retrouvé un si grand nombre de riches et précieuses bibliothèques dans toutes nos cités ; nos pères avaient réuni les principales productions philosophiques, scientifiques et littéraires des grands siècles. Bien peu se seraient douté alors, dans les centres intelligents, qu'en cette petite contrée, à peine connue de nom, il y avait tant de trésors d'érudition : mais cette ignorance était bien pardonnable, si l'on songe que de nos jours beaucoup en sont encore à se demander si les Savoyards sont faits à l'image des autres hommes, et s'ils peuvent vivre en dehors de l'atmosphère des cheminées !

Eh bien ! oui, nous sommes faits à l'image des autres, et parfois nous l'emportons même sur ceux qui nous prennent pour des êtres à part ; oui, notre intelligence a toujours été pour le moins au niveau de celle des hommes qui se prétendent les plus intelligents ; j'en ai déjà donné des preuves, mais en voici de nouvelles qui achèveront, je l'espère, de convaincre les incrédules.

II

Le premier historien savoyard qui acquit de la réputation est CLAUDE DE SEYSSSEL, né à Aix-les-Bains vers 1450.

Fils naturel d'un gentilhomme, Claude de Seyssel reçut une première instruction appropriée à sa position, et après avoir pris son doctorat en droit à Pavie, il fut nommé professeur d'éloquence à Turin. L'Italie septentrionale ayant été envahie par les Français, les leçons du jeune professeur furent suspendues, et le cardinal d'Amboise l'envoya à la cour de France en le présentant à Louis XII comme un homme dont on pouvait utiliser les connaissances et les talents.

Très bien accueilli par le roi, Claude de Seyssel reçut le titre de conseiller d'Etat et fut envoyé en ambassade auprès d'Henri VII d'Angleterre, en 1508. Il avait alors changé de carrière et avait embrassé l'état ecclésiastique qui lui donnait accession à toutes les dignités. Nommé administrateur du diocèse de Laon, il fut élu ensuite (1509) évêque de Marseille ; mais il n'occupa jamais ce siège parce qu'il fut constamment employé dans des missions diplomatiques importantes. Comme ambassadeur de France il assista, en 1512, à la Diète de Trèves, et en 1514, au Concile de Latran.

Après la mort de Louis XII, Claude de Seyssel abandonna les affaires publiques pour se consacrer tout entier à son diocèse ; puis, en 1517, le duc de Savoie lui ayant offert l'archevêché de Turin, il accepta ce poste et mourut le 31 mai 1520 dans la capitale du Piémont.

Le principal mérite de Claude de Seyssel n'est point d'avoir été un diplomate habile ; sinon, je l'aurais placé au nombre de nos hommes politiques. Mais ce fut par ses écrits qu'il fonda sa réputation encore grande parmi les bibliophiles ; il a publié des traductions françaises de Justin, d'Eusèbe, de Thucydide, d'Appien, de l'Histoire de Cyrus par Xénophon, et de l'Histoire des successeurs d'Alexandre, tirée de Diodore de Sicile et de

Plutarque. Ses ouvrages originaux sont assez nombreux et je citerai entre autres :

1° Explanatio in primum caput Evangelii Divi Lucce, Paris, 1515, p. in-4° ;

2° Adversus errores et sectam Valdensium disputationes, Turin, 1520 ; ouvrage traduit en français par C. de Seyssel lui-même ;

3° La victoire du roi contre les Vénitiens, Paris, 1510, petit in-4° ³⁹ ;

4° Les louanges du bon roi de France Louis XII, dit père du peuple, et la félicitation de son règne, Paris, 1508. Ouvrage plusieurs fois réédité et très estimé ;

5° La grande monarchie de France, Paris, 1519, 1540 ou 1541, 1557 ; Strasbourg, 1548, traduction en latin par J. Sleidan. Cet ouvrage est très rare et très recherché ;

6° La loi salique, première loi des Français, faisant mention de plusieurs droits appartenant au roi de France, Paris, sans date.

Claude de Seyssel brillait surtout par la sagacité et le jugement ; toutes ses œuvres sont empreintes de cet esprit calme et raisonné qui forme une des principales qualités de l'historien. Mais il a un autre mérite plus grand encore, c'est celui d'avoir, le PREMIER, commencé à écrire le français avec quelque netteté ! Je le regrette pour les gens qui tiennent à nous gratifier du titre d'imbécile, mais je ne fais que répéter ce que tous les biographes et les bibliographes, depuis La Monnoye jusqu'à Michaud, ont publié hautement à ce sujet :

CLAUDE DE SEYSSSEL, TOUT SAVOYARD QU'IL ÉTAIT, A LE PREMIER ÉCRIT LE FRANÇAIS AVEC QUELQUE NETTÉTÉ ; cela peut être humiliant pour les auteurs de la Grâce de Dieu, mais à coup sûr, les Savoyards ont le droit de se glorifier d'un pareil fait, eux qui ne doivent parler qu'un charabia de Bretagne !

Il n'a donc point suffi qu'un Savoyard introduisît l'imprimerie à Paris, que la première académie française fût créée en Savoie et que le premier grammairien français fût savoyard ; mais la fatalité a encore voulu que ce fût un des misérables habitants du pays sauvage de Savoie, qui publiât les premiers ouvrages français écrits avec quelque netteté !

Humiliation des humiliations ! s'écrieront certaines gens. Gloire à la Savoie et à son peuple ! leur répondrai-je.

III

Pendant que Claude de Seyssel s'illustrait en France, EMMANUEL-PHILIBERT DE PINGON, de Chambéry, obtenait de légitimes succès par ses travaux historiques en Savoie et en Piémont.

Né en 1525, Pingon fit ses premières études à Chambéry, à Lyon et à Paris. Puis, il alla étudier le droit à Padoue et devint vice-recteur de l'Université de cette ville. Après avoir quitté Padoue, il se rendit à Rome où il se perfectionna dans l'étude de l'histoire et des antiquités.

De retour dans sa patrie, il fut nommé avocat au Parlement de Savoie et premier syndic de Chambéry ; il avait alors 26 ans. Il devint successivement collatéral et président du Conseil de Genevois, à Annecy, conseiller d'Etat, référendaire, vice-grand chancelier et réformateur de l'Université de Turin. Il mourut dans cette dernière ville.

Pingon, malgré les charges que lui imposèrent les nombreux emplois qu'il fut appelé à remplir, s'occupa sans cesse de l'histoire de la Maison de Savoie ; il essaya le premier de trouver la vérité au milieu de ces documents innombrables que la raison d'Etat ou d'autres motifs avaient dénaturés en grande partie. On comprendra toutes les difficultés qu'il dût rencontrer, lorsque l'on songera que de nos jours, après tant de recherches faites en Savoie et en Piémont, bien des points sont encore obscurs dans l'histoire de la monarchie de Savoie. C'est pourquoi il ne faut point s'étonner si, malgré sa grande érudition, Pingon s'est fourvoyé assez souvent.

Ses principaux ouvrages sont :

1° Augusta Taurinorum, Turin, 1577, in-fol. ; ouvrage chronologique remarquable au point de vue des recherches sur l'histoire de Turin ;

2° Inclytorum Saxonie, Sabaudieque principum arbor gentilitia, Turin, 1581, in-fol. ; dans cet ouvrage l'auteur voulait prouver l'origine saxonne de la Maison de Savoie, question embrouillée et obscure qui n'a pas encore été éclaircie ;

3° Apologia in Alphonsum Del Bene pro arbore domus Sabaudie ; Pingon écrivit cette étude pour répondre à Del Bène, abbé d'Hautecombe, qui l'avait attaqué dans son ouvrage intitulé : De principatu Sabaudie et vera ducum origine, etc., 1581 ; il s'agissait toujours de l'origine de la Maison de Savoie ;

4° Antiquitates Allobrogum, sen Historia gencralis Sabaudie ; cet ouvrage resté en manuscrit se trouve dans les archives de Turin.

Pingon a laissé ses Mémoires écrits en latin, qui ont été publiés en 1779. Ils sont d'autant plus intéressants qu'ils contiennent diverses appréciations provenant des savants les plus distingués de l'époque, avec lesquels Pingon était en correspondance.

IV

Un homme dont j'ai déjà parlé comme diplomate, RENÉ DE LUCINGE, le signataire du traité de Lyon de 1601, se lit connaître aussi, à la même époque, par ses travaux littéraires.

Son premier essai fut une traduction d'un traité italien sur le Mépris du monde, qu'il intitula : Premier loisir de Réné de Lucinge (Paris, 1586). Deux ans plus tard, il publia son ouvrage sur la Naissance, durée et chute des Etats, etc.

Après sa disgrâce, conséquence du traité de Lyon, notre ambassadeur déchu écrivit sa justification dans une lettre d'Adieux adressée à son souverain, et chercha à oublier ses malheurs dans l'étude. Il composa un petit livre sur la Manière de lire l'histoire, qui n'est pas sans mérite, et plusieurs autres travaux qui sont restés inédits.

M. Sayous, dans son Histoire de la littérature française à l'étranger, cite Réné de Lucinge comme un penseur original, et fait à son propos la réflexion suivante : « On a

« vu saint François de Sales citer souvent Montaigne,
« comme si c'eût été un Père de l'Eglise ; c'est que les
« Essais avaient trouvé leur monde en Savoie ; c'est-à-
« dire des esprits fins inclinant au même genre de bon
« sens et de bonhomie, des imaginations tournées à la
« même nature de métaphores. On s'aperçoit bien, en
« lisant Réné de Lucinge, qu'il a été à l'école de Mon-
« taigne. »

V

Parmi les poètes savoyards qui florissaient au xv^e et au XVI^e siècle, se présente en premier lieu ANDRÉ DE LA VIGNE, secrétaire du duc de

Savoie et de la reine Anne de Bretagne, puis orateur du roi Charles VIII qu'il accompagna dans son expédition de Naples, en 1494 et 1495.

Bien qu'attaché à un monarque puissant, il paraît que La Vigne ne fut ni plus riche ni plus heureux pour autant, car il adressa à Charles VIII la demande qui suit :

Secoures-moi, ou l'hospital m'aboye,
Commandement où je ne des dis point,
Hault et du col, si m'a faict ce train suivre,
A Chambéry, pour chanter contrepont,
Royal servant me fit l'œuvre poursuivre ;
En ce faict cy ne pris par quelque voye :
Secoures-moi, ou l'hospital m'aboye.

Souvent aussi il se plaignit de manquer même de linges et d'habits ; dans ce temps-là les choses se passaient déjà comme de nos jours ; la roue de la fortune écrasait les gens de lettres, au lieu de les arracher à la misère.

La Vigne mourut vers 1527, à l'âge de 70 ans. Il a publié un grand nombre d'ouvrages de poésie dont le principal et le plus recherché par les bibliographes est intitulé : Le Vergier d'honneur, de l'entreprise et voyage de Naples ; auquel est compris comment le roy Charles, huitième de ce nom, à banyère déployée, passa et repassa, de journée en journée, depuis Lyon jusqu'à Naples, et de Naples jusqu'à Lyon. Ensemble plusieurs autres choses, Paris, sans date, in-fol. gothique. Cet ouvrage, fait par les ordres de Charles VIII, eut plusieurs éditions. Il devait d'abord être intitulé : La response de Chrestienté, ainsi que le prouvent les manuscrits de La Vigne.

VI

MARC-CLAUDE DE BUTTET, de Chambéry, acquit un certain renom dans la première moitié du XVI^e siècle par ses œuvres poétiques. Comme il s'était rendu à Paris, le cardinal de Châtillon le prit sous sa protection et le lança dans le monde des lettres où il se lia étroitement avec Ronsard, du

Bellay, Daurat et tous les beaux-esprits de cette époque. Suivant la manie alors à la mode, il essaya d'introduire de nouveaux mots dans la langue française, et il prétendit avoir le premier écrit des vers saphiques mesurés.

Buttet versifia pendant toute sa vie et sur toute espèce de sujets. Son principal ouvrage est l'Amalthée, Paris, 1560, revu et réimprimé à Lyon en 1572 et en 1575 ; il forme un recueil de 128 sonnets, où il n'est question que de l'amour malheureux de l'auteur pour la belle Amalthée, qui n'était autre que la fille unique du comte d'Entremont. Je pourrais citer encore parmi les œuvres de ce poète l'Ode sur la paix (de Vervins), Paris, 1559, ainsi qu'un poème sur Job resté manuscrit ; et, pour finir, ces quatre vers exprimant une vérité qui n'a rien perdu de sa force :

Bref, mon Lambert, l'or tout domine,
Maintenant l'or est adoré ;
Chacun veut l'or, chacun le prise ;
Voici un vrai siècle doré.

VII

Je ne dois pas oublier le nom de CLAUDE MERMET, de Saint-Rambert, né vers 1550. Ce poète appartient aussi à la Savoie, puisque de son temps le Bugey était encore sous la souveraineté de nos ducs. Mermet a publié plusieurs ouvrages de poésie et entre autres :

1° La tragédie de Sophonisbe, etc., Lyon, 1584, in-8° ; ouvrage très rare et qui est la traduction de la fameuse tragédie du Trissino ;

2° Le temps passé, œuvre poétique, sententieuse et morale, etc., Lyon, 1585 et 1601, in-8° ;

3° La boutique des usuriers, etc., Paris, 1575, in-8°.

Il écrivit aussi en vers La Pratique de l'orthographe françoise, publiée à Lyon en 1583, in-16.

Mermet est cité dans le Dictionnaire universel et dans la Biographie universelle ; plusieurs de ses poésies ont été insérées dans les Annales

poétiques, tome X, et tous ses biographes s'accordent à dire qu'elles sont remarquables par le naturel, la simplicité et une certaine tournure épigrammatique. Son quatrain sur les amis est devenu presque populaire :

Les amis de l'heure présente
Ont le naturel du melon ;
Il en faut essayer cinquante
Avant qu'en rencontrer un bon.

Et l'épigramme suivante n'est pas sans mérite :

Tu dis que tu es gentilhomme
Par la faveur du parchemin ;
Si un rat se trouve en chemin,
Tu seras puis simplement homme.

VIII

De la littérature à la peinture il n'y a qu'un pas ; c'est pourquoi, sans préambule, je rappellerai ici qu'au nombre des artistes qui ont marqué leur passage à la fin du XVI^e siècle, la Savoie compte un de ses enfants, Odoard Viallet, connu sous le nom de FIALETTI, peintre et graveur de l'école vénitienne. Le père de cet artiste était né en Savoie, s'était établi à Bologne où il professait le droit et avait italianisé son nom pour se faire mieux venir de ses nouveaux concitoyens. Odoard naquit à Bologne en 1573 et fut orphelin à l'âge de dix ans ; placé d'abord à l'école de J.-B. Cremonini, il devint ensuite l'élève favori du Tintoret et peignit une assez grande quantité de tableaux pour les églises de Venise.

Mais ce fut surtout par ses gravures à l'eau-forte et ses dessins à la plume encore recherchés en Italie, que Viallet se fit une réputation ; il grava

beaucoup d'après le Tintoret, son maître, Pâris Bordone, Le Pordenone et Polydore de Caravage. Il publia deux livres de Principes de dessin, Venise, in-4° ; des Scherzi d'amore, en vingt planches ; un Recueil de machines de guerre, en 220 planches, et un recueil de costumes des différents ordres religieux intitulé : *Habiti delle religioni con le armi, e breve descrizioni loro*. Ce dernier ouvrage, publié en 1626 à Venise, obtint un assez grand succès et l'édition en fut rapidement épuisée ; plus tard, Trichet-Dufresne en acheta les planches et les réédita à Paris en 1658.

Odoard Viallet mourut en 1638.

IX

Dans le XVII^e siècle, le nombre de nos historiens et de nos littérateurs augmente considérablement.

JACQUES FODÉRÉ, de Bessans en Maurienne, embrassa la carrière religieuse et entra dans l'ordre de Saint-François de l'Etroite-Observance. Ses supérieurs l'envoyèrent à Paris où il fut reçu docteur et où il enseigna la théologie aux jeunes profès pendant plusieurs années ; il se consacra ensuite presque exclusivement à la prédication. Il prêcha à Annecy en 1566 et il vivait encore en 1623 ; quant à l'époque de sa mort, elle est restée inconnue.

Jacques Fodéré a publié plusieurs ouvrages dont le principal est sa *Narration historique et topographique des couvents de l'ordre de Saint-François, et des monastères de Sainte-Claire, érigés en la province de Bourgogne on de Saint-Bonaventure*, Lyon, 1619, in-4°. Les détails curieux que contient cet ouvrage, sur la plupart des villes du duché et du comté de Bourgogne, du Lyonnais, de l'Auvergne et de la Savoie, le rendent très intéressant à consulter ; mais il faut se garder de croire entièrement à tous les récits de l'auteur lorsqu'il s'agit de légendes ou de miracles. Ses opinions sur l'étymologie des noms des villes surtout demandent à être sérieusement examinées. Pour le surplus il est très exact.

X

A côté de Jacques Fodéré, et à la même époque, se place le P. MONOD, ce négociateur malheureux qui, avec sa témérité et son ardeur extraordinaires, avait osé se mesurer avec Richelieu.

Le P. Monod était doué de grands talents et possédait une immense érudition. C'était, dit Guichenon, un personnage d'un esprit excellent, des mieux versés de son siècle en l'histoire, et qui eut moins de fortune que de talents.

Outre son *Trattato del titolo regio, etc.*, dont j'ai déjà parlé, le P. Monod a composé :

1° *Hermes Christianus*, Lyon, 1619, in-12. Traduction d'un ouvrage français du P. Jacquinod ;

2° *Recherches historiques sur les royales alliances de France et de Savoie*, où sont montrés plusieurs admirables rapports entre ces deux maisons, et déduites dix-neuf alliances qui jusqu'à maintenant ont été entre icelles, Lyon, 1621, in-8° ; *ibid.*, 1641, in-4° ;

3° *Amedeus pacificus, seu de Eugenii IV, et Amedei Sabaudicæ Ducis, in suâ obedientiâ Felicis V nuncupati, controversiis commentarius, etc.*, Turin, 1624, in-4° ; Paris, 1626, in-8°. Cet ouvrage est considéré comme le chef-d'œuvre du P. Monod qui s'est servi pour le composer du bullaire d'Amédée VIII ; il contient l'histoire assez fidèle du pontificat de ce prince, et a été inséré dans le 17^e volume des *Annales de l'Église* de Baronius qui n'a pas cité l'auteur ;

4° *Apologie française pour la sérénissime Maison de Savoie*, contre les scandaleuses invectives intitulées 1^{re} et 2^e Savoysiennes, où se voit comme les ducs de Savoye ne possèdent chose aucune injustement usurpée sur la couronne de France, mais ont été les plus constants en l'amitié de ses roys, comme les plus anciens en leur alliance, Chambéry, 1631, in-4°. La première Savoysienne était d'Antoine Arnault, avocat au parlement de Paris, et la seconde, de Bernard de Rechignevoisin, seigneur de Guron. Le P. Monod traduisit lui-même son ouvrage en italien ;

5° *Il Capricorno, ossia l'oroscopo d'Augusto Cesare, ragguaglio dell'Academico S. L.*, Turin, 1633, in-8°. Cet ouvrage pseudonyme a été attribué sans contestation au P. Monod ⁴⁰ ;

6° *L'extirpation de la rebellion, ou déclaration des motifs que le roi de France a d'abandonner la protection de Genève*, ouvrage en deux volumes, dont le premier seul a été imprimé.

On se rappelle que le P. Monod mourut au fort de M'olans, où il avait été emprisonné ; on trouva dans sa chambre une grande quantité de manuscrits qui furent déposés dans la bibliothèque de l'Université de Turin, et qui attestent la grande érudition de leur auteur ; presque tous se rapportent à l'histoire de la Savoie ou de ses princes.

XI

Dans le même temps, CHARLES-AUGUSTE DE SALES, neveu de saint François, se faisait aussi connaître par ses travaux historiques. Né en 1606, Charles-Auguste embrassa la carrière religieuse et devint évêque de Genève ; il mourut dans son château de Trésun, près d'Annecy, en 1660. Outre des oraisons funèbres et quelques ouvrages religieux, tels que le Traité mystique de la pénitence, il a publié :

- 1° *Præcociorum Quasilus*, Lyon, 1627, in-8°. Recueil de poésies ;
- 2° Vie de la mère de Blonay, supérieure de la Visitation, Paris, 1655, in-8° ;
- 3° Pourpris historique de la Maison de Sales-Thorens en Genevois, Annecy, 1659, in-4°. Cet ouvrage renferme des détails très curieux ; mais l'esprit qui y domine se ressent un peu trop de l'époque où vivait l'auteur.

Grillet cite un certain nombre de manuscrits de Charles-Auguste de Sales, qu'il a trouvés dans les archives de Thorens, parmi lesquels on remarque les suivants :

- 1° Dictionnaire du dialecte savoisien, avec les mots des langues anciennes d'où il est dérivé, in-fol ;
- 2° Histoire des princes de Savoie, en vers, in-8° ;
- 3° *Chronologia Christiana à nativitate Christi ad annum 1640*, 16 vol. in-8° ;
- 4° Lettres et Correspondances relatives au diocèse de Genève, 2 vol. in-4° ;
- 5° Correspondance avec S. Guichenon, de 1640 à 1659.

Viennent ensuite :

HILAIRE LEYAT, de Boège, religieux de l'ordre des Feuillants, prieur d'Abondance et de Lémenc. Ce savant fouilla presque toutes les archives des églises et des familles nobles de nos contrées, pour en extraire les

documents historiques les plus précieux ; il fit une riche collection de chartes qu'il communiqua avec désintéressement à Guichenon et à Charles-Auguste de Sales.

Si Leyat n'a rien publié, il a du moins courageusement travaillé dans l'intérêt de son pays, et son nom doit être sauvé de l'oubli. Un peuple ne doit pas seulement se glorifier des hommes qui se sont produits avec éclat dans ses annales, mais il doit encore conserver précieusement le souvenir de ces modestes pionniers de la science qui, sans se soucier d'acquérir ce que l'on appelle une réputation, font souvent plus pour leur patrie que ceux dont la renommée porte le nom au loin.

Leyat a laissé en manuscrits :

1° Tableau chronologique des princes de la Maison de Faucigny, avec celui des familles qui en descendent ;

2° Compilation des antiquités de Lémenc, avec plusieurs recherches sur la ville de Chambéry ;

3° Catalogue des abbés d'Abondance, depuis l'an 1108 jusqu'en 1665 ;

4° Annales latinæ ducatûs Sabaudiaë.

DE LUCINGE D'ARENTHON, prieur des dominicains d'Annecy ; ce religieux s'occupa, comme le précédent, surtout de l'histoire de la Maison de Faucigny, et commenta le Tableau chronologique de Leyat en y ajoutant un grand nombre de généalogies ; il a publié un Abrégé historique et chronologique du monastère de Saint-Dominique d'Estavayé en Suisse, Annecy, 1687, in-8°.

Il a laissé en manuscrits un Tableau chronologique de la Maison d'Arenthon, 1689 ; des Notices historiques sur la Maison de Thoire de Boussy, 1689, et un Voyage en Normandie et en Flandre, conservé à la Bibliothèque publique d'Annecy.

FRANÇOIS DE CAPRÉ, de Mégève, secrétaire d'Etat, maître auditeur à la Chambre des comptes de Savoie ; ce magistrat s'adonna spécialement aux études historiques et surtout à l'histoire de la législation savoyarde ; il a publié :

1° Catalogne des chevaliers de l'ordre du Collier et de l'Annonciade, Turin 1654, in-fol ;

2° Traité historique de la Chambre des comptes de Savoie, etc., Lyon 1662, in-4°. Ouvrage contenant de précieux renseignements sur la

législation de notre pays.

THOMAS BLANC, de Chambéry, historiographe de Savoie ; cet historien a publié :

1° Abrégé de l'histoire de Savoie avec le catalogue des chevaliers de l'Annonciade, Lyon 1668, 1677 et 1693, 3 vol. in-12 ; Turin 1778, 3 vol. in-8°. Cet ouvrage est l'abrégé de l'histoire écrite par Samuel Guichenon, de Mâcon ;

2° Histoire de la Maison de Bavière, 4 vol. in-8°.

3° Remarques sur les Empires et les Tournois, 1680.

XIII

Pour terminer cette revue des historiens savoyards du XVII^e siècle, j'ai à parler d'un écrivain remarquable à plus d'un titre, et dont la réputation est arrivée jusqu'à notre époque sans subir une grande dépréciation : l'abbé VICHARD DE SAINT-RÉAL.

Saint-Réal, fils de Balthazar Vichard, juge-mage de Savoie, naquit à Chambéry en 1639 et se rendit à Paris à l'âge de seize ans pour y terminer ses études. Il fut reçu prêtre, mais, à tout prendre, il n'eut jamais de l'abbé que la soutane ; ce qui ne veut pas dire cependant qu'il jouât au petit maître galant, comme l'ont prétendu certains auteurs. On lui a reproché deux ou trois inconséquences, mais à coup sûr on n'a pu l'accuser de mener la vie légère des élégants abbés à talons rouges qui assistaient au petit lever des marquises et des duchesses. Saint-Réal eut toujours des goûts de solitaire ; l'étude et la retraite faisaient son bonheur, parce qu'elles favorisaient la tendance qu'avait son esprit à tourner à la tristesse. Et lorsqu'il fut accidentellement forcé de renoncer à son genre de vie habituel, pareil à une brebis égarée, il regagna bien vite son logis sans même regarder derrière lui. Cette misanthropie a été cause que pendant longtemps sa vie privée est restée comme voilée aux yeux du public, et que les biographes ont écrit son histoire un peu comme il l'écrivait lui-même, c'est-à-dire en roman.

Avec son caractère sérieux et réfléchi, Saint-Réal eut pu devenir un critique de premier ordre et même un historien profond ; Varillas le détournait de sa voie naturelle.

On sait que Varillas créa le genre historique, qui consiste à mêler au récit des grands faits l'histoire intime et anecdotique des acteurs politiques : c'est l'histoire comme l'a écrit de nos jours Alexandre Dumas. Saint-Réal, qui s'était pour ainsi dire associé avec Varillas pendant quelque temps, s'habitua à son genre et l'imita, mais en restant plus fidèle à la vérité.

Cependant le premier ouvrage qu'il publia sur l'Usage de l'histoire (Paris, 1671), se ressent plutôt de sa tournure d'esprit primitive ; il s'y montre souvent caustique, fouillant dans les replis de l'histoire pour y trouver les principes moteurs des événements, principes qui, à son dire, se rapprochent plus des passions humaines que de la vertu évangélique. « Dans quelques-unes de ses appréciations, dit M. Sayous, il devance Bayle et Voltaire, très curieux de cette inquisition malicieuse dans le champ des intentions : tous deux aussi le prisait et l'ont fort loué. — Il y a dans ses discours une forte dose de la rhétorique libérale des Mably et des Rousseau ; et la nature, la nature de Jean-Jacques y apparaît même par instants. »

En 1672, Saint-Réal publia son Don Carlos, nouvelle historique, qui fixa l'auteur dans son genre romantique, et précéda de deux ans l'apparition de l'Histoire de la conjuration contre Venise. Ce dernier ouvrage fit la réputation de Saint-Réal ; il s'éleva de toutes parts un cri d'admiration, à la lecture de cette histoire écrite avec goût et avec beaucoup d'esprit, histoire que Voltaire trouva tracée à la manière de Salluste. Lorsqu'on s'aperçut que l'écrivain avait inventé la plupart des faits qu'il avançait, l'admiration diminua un peu, mais l'œuvre resta comme un type d'imagination et de style, et cette réputation, elle l'a encore de nos jours.

Après la publication de la Conjuration contre Venise, Saint-Réal revint à Chambéry où il s'attacha, par les liens du cœur, disent quelques-uns, à Hortense Mancini, nièce de Mazarin, qui s'était réfugiée dans la capitale de la Savoie et s'y était formé une cour d'adorateurs. L'abbé accompagna la duchesse en Angleterre ; mais il regagna bien vite ses foyers pour continuer ses travaux. Il fut nommé historiographe de Savoie et membre de l'Académie de Turin, et mourut à Chambéry en 1692, à l'âge de 53 ans.

Depuis son retour à Chambéry, Saint-Réal publia plusieurs ouvrages qui obtinrent quelque succès :

1° La vie de Jésus-Christ, dédiée à Louis XIV, Paris, 1678, in-8°. Ouvrage médiocre, et qui démontra que l'auteur ne devait pas aborder le genre religieux ;

2° Cœsarion, ou Entretiens sur divers sujets particuliers d'histoire romaine, Paris, 1084 ;

3° Discours sur la valeur, Cologne, 1688. Ouvrage dédié à l'électeur de Bavière qui venait de se signaler au siège de Belgrade par une intrépidité téméraire ;

4° Traité de la critique, Paris, 1691.

L'abbé de Saint-Réal a encore publié la traduction de deux livres de lettres de Cicéron à Atticus, ainsi qu'une édition arrangée en style moderne du Levain du calvinisme, de la sœur Jeanne de Jussie, et il a laissé plusieurs ouvrages posthumes qui ont été publiés dans les différentes éditions que l'on a faites de ses œuvres complètes. On prétend, non sans raison, qu'il a mis beaucoup du sien dans les Mémoires de la duchesse de Mazarin.

Voici le jugement que porte sur lui un critique sérieux, que nous avons déjà cité plusieurs fois.

« S'il n'a pu conserver, dit M. Sayous, le titre de grand
« historien que l'admiration et la surprise du moment lui
« avaient décerné, son nom est resté et restera à juste titre,
« dans l'histoire des lettres françaises, comme celui d'un
« des meilleurs narrateurs de son siècle ; et la Savoie peut
« s'honorer de cette gloire, bien que Saint-Réal ne tienne
« de sa patrie aucun des traits de sa physionomie d'écri-
« vain. »

XIII

La littérature savoienne du XVII^e siècle compte aussi des noms illustres dont quelques-uns ont déjà été cités dans ces pages. Celui qui ouvre la marche n'est rien moins que saint FRANÇOIS DE SALES.

La réputation littéraire de celui que l'on a appelé le plus aimable des saints, s'est fondée sur ses deux principaux ouvrages, l'Introduction à la vie dévote, le Traité de l'Amour de Dieu, et sur sa correspondance.

L'Introduction ne fut pas destinée d'abord à être publiée ; ce n'avait été en premier lieu qu'un recueil manuscrit contenant des conseils adressés à une parente de saint François, M^{me} de Charmoisy, qui se sentit prise instantanément d'un goût profond pour la dévotion. Cette dame communiqua le manuscrit à son confesseur et celui-ci, dit M. l'abbé Baudry

⁴¹, ne laissa pas saint François de Sales en repos qu'il ne lui promît de reprendre en œuvre ces précieuses instructions et de les donner au public.

Ainsi fut répandu dans le monde cet ouvrage qui eut un si grand retentissement et qui, dans son genre, n'a de rival en renommée que l'Imitation de Jésus-Christ. Mais quel fut donc le motif de ce succès qui dure encore ? Comment expliquer cette renommée exceptionnelle dont jouit immédiatement l'œuvre de l'évêque d'Annecy, lorsque si peu de livres ascétiques ont réussi à se faire une réputation de longue durée ? C'est que dans les pages écrites par l'Ami en Dieu de Philothée, se trouvent réunies deux qualités éminentes qui ont frappé tout d'abord les esprits : un style concis, brillant et imagé, et un sentiment religieux empreint d'une douceur et d'une mansuétude peu communes. L'esprit et le cœur de saint François y sont pour ainsi dire décalqués ; l'homme religieux s'y fait homme du monde, par ses concessions aux lois de la société profane ; la dévotion y est représentée comme devant souvent se plier aux exigences de la vie civile, et l'on n'y trouve aucune de ces règles absolues qui font plus de mal au sentiment religieux que les ennemis mêmes de la religion ; le fanatisme, la fausse dévotion y sont combattues avec vigueur.

Il ne faut donc point s'étonner si l'apparition de l'Introduction à la vie dévote fut saluée d'un applaudissement unanime ; les gens du monde surtout se montrèrent ardents disciples de celui qui leur parlait un langage si nouveau ; ébranlés par leur vie un peu relâchée, et par les sollicitations du protestantisme, beaucoup se rallièrent à la religion de saint François de Sales, qui, au lieu de donner le frisson des tenailles et du bûcher, semait dans les cœurs comme un suave parfum de douceur et de félicité. L'œuvre de l'évêque d'Annecy ne fut pas seulement un événement littéraire et religieux, mais elle emprunta encore aux circonstances au milieu desquelles elle apparut, un caractère politique bien marqué : ainsi qu'on l'a déjà fait remarquer, la société catholique et Henri IV purent en apprécier les effets.

Le Traité de l'Amour de Dieu qui parut huit ans après l'Introduction, en 1616, n'obtint pas le même succès, quoique cet ouvrage soit remarquable comme composition et comme style. On peut reprocher toutefois à l'auteur de gâter ses qualités naturelles en voulant leur donner plus de développement ; ce qui pourrait s'expliquer par cette circonstance qu'en 1616 saint François écrivait pour être lu par le public, tandis qu'en 1608 il écrivait à une pénitente sans viser à l'amour-propre d'auteur et qu'il laissait glisser son cœur le long de sa plume.

Cette appréciation est si juste, que dans ses lettres intimes saint François apparaît toujours aussi vrai, aussi brillant que dans son premier ouvrage ; sa tolérance et sa douceur habituelle y tiennent la première place. Quoi de plus gracieux que ses lettres à M^{me} de Chantai ! Quelle délicatesse dans les sentiments ! Quelle fraîcheur dans les descriptions ! A coup sûr, la correspondance de l'aimable saint restera comme un modèle de bon goût et de style, et François de Sales sera toujours considéré comme le premier des meilleurs écrivains français du commencement du XVII^e siècle.

XIV

ANTOINE FAVRE, tout jurisconsulte qu'il était, se mêlait aussi de littérature. Nous l'avons déjà vu, avec son ami saint François de Sales, fonder l'Académie Florimontane et encourager les lettres à Annecy ; mais il voulut aussi payer son tribut aux muses, et il composa une tragédie en cinq actes, intitulée : Les Gordiens et Muximins, ou l'Ambition, oeuvre tragique. Premiers et derniers essais de poésie d'Antoine Favre, Chambéry, 1589. Cette tragédie, bien que renfermant quelques bons passages, n'a rien qui la recommande à l'attention du lecteur sérieux ; elle est semée de discours interminables et de longues tirades que ne rachètent ni l'intérêt ni l'action du drame.

Favre fut plus heureux dans ses Entretiens spirituels, car malgré la déclaration insérée dans le titre de sa tragédie, il publia ce second ouvrage en vers. Ces Entretiens sont divisés en trois centuries de sonnets ; la première a pour sujet l'Amour divin et la pénitence, la seconde, le Saint-Sacrement, et la troisième, le Mystère du Saint-Rosaire.

Dans un sonnet-préface, l'auteur annonce qu'en l'âge d'aimer il méprisait l'amour ; mais qu'à l'âge de 45 ans il veut le chanter..... à sa manière :

Je change maintenant et d'âge et de désir :
Je veux chanter d'amour, l'amour soit mon plaisir,
Pourvu qu'à toi, mon Dieu, tout mon amour s'adresse.
Hé ! n'est-ce la raison qu'il t'offre tous ses vœux,

Puisque c'est par toi qu'aimer même je veux ?
Ta gloire soit son but, ta grâce ma maîtresse.

Il va ainsi tout le long de son œuvre combattant pour l'amour de Dieu, et rompant par-ci par-là des lances contre les réformés, auxquels il ne ménage pas les injures.

A. Favre a ajouté à ses Entretiens quelques quatrains, dont le meilleur est le suivant :

Si tu fais mal, ton plaisir est d'une heure,
Mais le regret en demeure à jamais.
Si tu fais bien, le prenant tu t'y plais,
La peine passe et le plaisir demeure.

Mais tout cela ne constitue pas un poète, et il est certain que si Antoine Favre n'avait pas été un grand jurisconsulte, jamais ses vers n'auraient été lus. Les Gordiens et les Entretiens se sont abrités sous la couverture in-folio du Codex fabrianus ; et c'est pour ce motif que j'ai dû ne pas les oublier.

PIERRE FENOUILLET, d'Annecy, évêque de Montpellier, que j'ai déjà cité à propos de la fondation de l'Académie Florimontane, peut être placé au nombre de nos écrivains savoyards contemporains de saint François et de Favre, bien que l'on n'ait publié de lui que des oraisons funèbres et quelques discours.

Les principales oraisons funèbres de Fenouillet qui ont été imprimées sont celles du chancelier de Pomponne de Bellièvre en 1607, du duc de Bourbon de Montpensier en 1608, de Henri IV en 1610, et de Louis XIII. On sait que le talent oratoire de l'évêque de Montpellier le mit fort en vogue en France, et qu'il fut désigné comme orateur du clergé aux Etats-Généraux de 1614 ; il prononça dans cette circonstance plusieurs discours remarquables que l'on retrouve dans le Mercure de France de 1615.

« Esprit fin et très net, dit M. Sayous, mais gâté moins
« que d'autres par le goût du temps, écrivain entre les

« distingués de son pays par le naturel, l'accent ferme et
« la facilité de sa prose, Pierre Fenouillet, en définitive,
« occupe une des premières places dans l'histoire des
« lettres savoisiennes. »

XV

Passant sur Vaugelas, dont j'ai déjà dit l'histoire et les travaux, et que je ne rappelle ici que pour lui donner la place qui lui revient au milieu de nos littérateurs du XVII^e siècle, je vais parler en peu de mots de quelques écrivains ou poètes qui appartiennent à cette période et qui marchent au second rang.

JEAN FRISAT, de Moûtiers, prieur de l'église métropolitaine de Tarentaise, publia plusieurs ouvrages en vers latins, et entre autres une description de la vallée de l'Isère publiée à Chambéry en 1600, et une histoire de la Maison de Savoie publiée à Paris en 1627 et à Lyon en 1630.

MARIE-ANTOINE DE BUTTET, de Chambéry, se fit une réputation comme polémiste. Il publia en 1605 Le Cavalier savoisien, dans le but de prouver toute la légalité des droits que prétendait avoir la Maison de Savoie sur Genève. Cette ville répondit à la brochure de Chambéry par le Citadin de Genève qui eut pour auteurs Jacques Lect et Jean Sarrasin. Buttet ne se tint pas pour battu et riposta par l'Aristocratie genevoise, ou harangue de M. Pictet, conseiller d'Etat à Genève, servant de réponse au Citadin, Chambéry, 1606.

Cette polémique causa un grand émoi à Genève et une grande joie à la cour ducale. Buttet fut nommé historiographe de Savoie.

CLAUDE NOUVELLET, d'Annecy, docteur de Sorbonne, chanoine de la cathédrale de Genève, dont le chapitre siégeait à Annecy, membre de l'Académie Florimontane, a publié plusieurs poèmes en style humoristique ; les principaux sont : Le Bracquemart, en cent sonnets ; Les Divinailles, imprimées à Lyon en 1671. La même année, il publia à Paris des Odes sur les funérailles du chevalier de Voyer.

Et puisque j'en suis au genre drolatique, pourquoi ne citerais-je pas le fameux chantre du Pont-Neuf, PHILIPPOT, dont parle Boileau dans une de ses satires, et qui était vulgairement connu à son époque sous le nom de Savoyard. Philippot, dit M. Félix Platel ⁴², prétendait avoir une voix si forte, après deux doigts d'eau-de-vie, que s'il chantait sur le quai des Saints-Augustins, le roi l'entendrait des fenêtres de son Louvre. Sa chanson favorite était celle de Garguille, qui commence ainsi :

Baisez-moi, Julienne !
Jean-Julien, je ne puis.....

Louis DE SALES, que nous avons vu figurer parmi nos hommes de guerre, se fit aussi écrivain et poète pendant les loisirs que lui laissa la paix. Il fut membre de l'Académie Florimontane, et il lut plusieurs pièces de poésie dans les séances de la docte compagnie. Il a publié un Mémoire sur son frère François de Sales, un Traité de la peste, et un Traité de mathématiques et de fortifications.

PHILIBERT-ALBERT BALLY, d'Alby, d'abord conseiller d'Etat de Victor-Amédée 1^{er}, puis religieux barnabite, fut nommé à l'évêché d'Aoste en 1659, par Charles-Emmanuel II. Ce prélat, qui mourut en 1693, à l'âge de 93 ans, se montra pendant toute sa vie un ami et un protecteur des lettres qu'il cultiva lui-même avec succès. Il fut, dit Grillet, un des promoteurs et des premiers membres de l'Académie littéraire de Turin, créée en 1678 par la régente Jeanne-Baptiste de Savoie-Nemours, et il prononça un discours remarquable à l'inauguration de cette société savante. Les principaux ouvrages de P.-A. Bally sont, outre des Sermons, des panégyriques et des traités de questions théologiques :

1° Le poète mêlé, Annecy, 1669 ; recueil de poésies sacrées et profanes, écrites en français et en latin ;

2° Discours sur les avantages de l'union de la langue italienne avec la française, prononcé devant l'Académie littéraire de Turin, 1678 ;

3° Lettres choisies de saint Jérôme, 1673.

PHILIBERT MONET, jésuite, né en 1566 à Bonneville, fut un savant et fécond écrivain. Après avoir aidé saint François de Sales dans la mission que l'illustre prélat entreprit en Chablais pour combattre le protestantisme, il se rendit à Lyon où il enseigna les humanités pendant cinq ans au collège de la Trinité, et où il fut vingt-deux ans préfet des études. Il mourut dans la même ville en 1643.

Le P. Monet possédait une immense érudition, et les ouvrages qu'il a publiés sont très nombreux ; quelques-uns sont encore recherchés de nos jours par les bibliophiles. Il s'attacha surtout à l'étude des langues latine et française ; son *Delectus latinitatis*, qu'il publia vers 1625 et qui eut plusieurs éditions, lui valut les plus grands éloges de la part des savants de son époque. Colonia, dans son *Histoire littéraire de Lyon*, dit à propos du *Delectus latinitatis*, que personne ne connut mieux que le P. Monet la propriété des mots latins, sans excepter même les Alde-Manuce, les Maffei, les Scioppius, etc. ⁴³.

Notre savant jésuite fit encore paraître les *Ligatures des langues française et latine*, Lyon, 1629 ; le *Parallèle des langues latine et française*, Lyon, 1630, 32 et 36 ; l'*Inventaire des deux langues latine et française*, Lyon, 1636. Dans ce dernier ouvrage, l'auteur cherche à démontrer que l'on doit écrire le français comme on le prononce, et il donne lui-même l'exemple de cette innovation.

Monet publia en latin une *Géographie de la Gaule ancienne et moderne* en 1634, et une *Nomenclature géographique des Gaules* en 1643, etc., etc. Il s'occupa aussi d'études historiques et archéologiques, et composa un mémoire sur l'*Origine et pratique des armoiries à la gauloise*, Lyon, 1631, et un autre sur les poids et les mesures des Romains. Il a laissé, entre autres manuscrits, des *Mémoires sur la Bourgogne* qu'il avait intitulés *Burgundionica*.

XVI

Le XVII^e siècle a aussi vu naître en Savoie un artiste d'un certain renom, dont l'existence s'est prolongée dans le siècle suivant, mais qui doit trouver ici sa place.

FRANÇOIS LANGE naquit à Annecy en 1676 ; son véritable nom était Josserme, mais son père ayant tenu une auberge à l'enseigne de l'Ange, il en conserva le surnom. Appartenant à une famille dans laquelle le goût de la peinture s'était perpétué de père en fils, F. Lange apprit le dessin avec son père et se perfectionna avec son grand-père maternel qui enseignait la peinture à Turin. Il devint professeur de dessin des princes Amédée et Thomas de Carignan, et ensuite professeur des pages et de l'Académie des nobles. Pendant son séjour à Turin, il peignit des tableaux pour les églises de cette ville et les portraits de tous les princes de Savoie, portraits qui furent ensuite gravés pour l'ouvrage intitulé : *Augustœ Sabaudiœ arbor gentilitia*, Turin, 1702, in-fol.

Lange quitta la capitale du Piémont lorsque les Français vinrent assiéger cette place en 1706, et alla se fixer à Bologne pour y étudier les grands maîtres, l'Albane en particulier. Puis, s'étant fait religieux dans le couvent des PP. de l'Oratoire de Saint-Philippe de Neri, il continua à peindre dans ses moments de loisirs et enrichit son couvent de plusieurs tableaux de prix. Il mourut en 1756, à l'âge de 80 ans.

On cite comme étant ses chefs-d'œuvre : Juvenal Ancina aux pieds de la Vierge, et la Nativité du Seigneur. Le musée d'Annecy possède un de ses tableaux représentant la visite de la Vierge à sainte Elisabeth.

XVII

Les annales littéraires de la Savoie pendant le XVIII^e siècle sont moins riches que celles des siècles précédents. Cette pénurie d'hommes remarquables dans les lettres, pénurie dont on a pu aussi s'apercevoir dans les sciences, a pour cause les grands événements politiques et militaires qui ont signalé le siècle de Louis XIV. Dans cette période de notre histoire, la Savoie eut presque constamment à souffrir des grands drames qui se jouaient en Europe ; la Maison de Savoie, grain de sable au milieu de cette tourmente, était rejetée tantôt à droite tantôt à gauche de l'arène où les joueurs les plus formidables semblaient s'être donné rendez-vous. Les regards étaient tournés vers les champs de bataille et les esprits abandonnaient le domaine de l'idéal, la calme demeure des études, pour chercher dans l'odeur de la poudre et le bruit du canon des émotions plus fortes : c'était un siècle de gloire, on est convenu de l'appeler ainsi.

En France, il est vrai, par un phénomène assez rare, une légion de génies fit son apparition en même temps que les phalanges guerrières du grand roi et celles de son successeur foulèrent le sol étranger. Il n'en fut point ainsi en Savoie, parce que ce petit coin de terre, qui a toujours servi d'enjeu aux grands potentats ses voisins dans toutes les graves commotions politiques de l'Europe, ne put jouir alors du calme et de la tranquillité indispensables à l'étude.

XVIII

Cependant notre pays peut revendiquer quelques noms de littérateurs qui ont acquis une réputation méritée dans le grand siècle. Les plus célèbres, il est vrai, ne sont pas nés en Savoie, mais leurs familles en étaient originaires et une partie de leur gloire doit nous appartenir.

Le premier est l'historien PAUL RAPIN DE THOIRAS., petit-fils de Philibert de Rapin que l'on a déjà vu parmi nos hommes politiques.

Rapin de Thoiras, né à Castres en 1661, se fit d'abord recevoir avocat ; mais les troubles religieux qui éclatèrent à cette époque en France l'ayant empêché, en sa qualité de protestant, de chercher un emploi dans la magistrature, il s'adonna entièrement à l'étude des langues et des mathématiques. Après la mort de son père et la révocation de l'édit de Nantes, il se rendit en Angleterre, où il ne put trouver à s'occuper ; puis, il passa en Hollande et s'engagea dans une compagnie de gentilshommes français, sous les ordres de son cousin germain. Ayant suivi le prince d'Orange, soit Guillaume III, en Angleterre, il fut employé dans l'armée anglaise successivement comme enseigne, lieutenant et aide-de-camp du général Douglas en Irlande ; il fut blessé grièvement à l'assaut de Limmerick, et, après sa guérison, il devint gouverneur du duc de Portland.

L'éducation de ce jeune prince une fois terminée, Rapin de Thoiras, qui s'était marié à Londres, se retira à La Haye, puis à Wesel, où il mourut le 16 mai 1725.

Ce fut à Wesel qu'il mit la dernière main à son Histoire d'Angleterre, publiée à La Haye en 1724, en huit volumes in-4°. Cette histoire commence à l'établissement des Romains dans les îles britanniques et finit à la mort de

Charles I^{er}. Elle a été continuée par David Durand et traduite en anglais par Tyndal ; elle a eu un grand nombre d'éditions.

Rapin a encore publié une Dissertation sur les Wighs et les Tories, La Haye, 1717. Cette étude est très estimée.

Cet écrivain a un style qui se fait remarquer par sa clarté ; son récit est rapide, et les faits qu'il a à raconter sont classés avec ordre et intelligence ; et ce n'est pas peu dire, si l'on se rappelle que, grâce aux guerres de religion, ce pauvre Rapin quitta la France pour vivre presque toute sa vie au milieu d'une nation étrangère. On peut cependant lui reprocher un certain esprit de partialité ; mais il a pour excuse, peut-être assez légitime, d'avoir été aigri par les persécutions qu'il eut à endurer comme protestant.

XIX

En Savoie, l'abbé CLAUDE-FRANÇOIS DE GENÈVE, de Thonon, se fit remarquer au commencement du XVIII^e siècle par ses profondes connaissances en histoire. Attaché à la cour de Victor-Amédée II, l'abbé de Genève accompagna ce prince lorsqu'il se rendit en Sicile pour se faire couronner, en 1713. Il a publié plusieurs ouvrages historiques, entre autres un Catalogue historique du vieux et du nouveau Testaments et des auteurs célèbres qui ont écrit l'histoire ecclésiastique grecque et latine, Turin 1707 ; un Recueil historique et géographique sur le royaume de Sicile, Turin, 1714 ; un Abrégé de l'histoire des quatre monarchies et des dignités romaines, Turin, 1716.

BESSON, de Flumet (Savoie), curé de Chapeiry près d'Annecy, publia, en 1759, son précieux ouvrage intitulé : Mémoires pour l'histoire ecclésiastique des diocèses de Genève, Tarentaise, Aoste et Maurienne, et du décanat de Savoie.

Cet ouvrage, encore recherché de nos jours, est le seul qui ait été publié sur l'histoire ecclésiastique de la Savoie, et les bibliophiles de notre pays savent ce qu'il a coûté de recherches, de patience et de déboires à son auteur ! Chargé par les Bénédictins de Saint-Germain-des-Prés de recueillir des notes sur les églises de la Savoie pour la Nouvelle Gaule chrétienne, Besson fit une ample moisson de documents précieux, et conçut le projet de publier lui-même un ouvrage original. Cette idée patriotique rencontra des

adversaires acharnés parmi les membres du clergé du diocèse de Genève soit d'Annecy ; on lui refusa l'entrée des archives et on chercha à déprécier son travail aux yeux des autres diocèses. Faisant allusion à cette sorte d'ostracisme dont il avait été frappé, Besson dit dans sa préface qu'il a souvent essuyé le sort du bœuf de la fable, qu'un chien couché sur un tas de foin éloigne par ses aboiements. Il n'est donc pas étonnant que ses notes sur le diocèse de Genève soient souvent incomplètes et inexactes ; mais, par contre, la partie de son ouvrage qui concerne les autres provinces religieuses savoyardes laisse beaucoup moins à désirer.

Besson se vit forcé de faire imprimer ses Mémoires clandestinement à Annecy, et pour cacher sa fraude, il écrivit Nancy !

Orthodoxes ou non, ses Mémoires n'en seront pas moins toujours consultés par les hommes qui s'occupent de notre histoire, et Besson, lui, retirera ainsi la juste récompense de sa patience et de son courage.

XX

Dans les lettres françaises, la Savoie est représentée dans la période de transition du XVIII^e au XIX^e siècle par un poète illustre, DUCIS, qui remplaça Voltaire à l'Académie.

Ducis naquit à Versailles en 1733, d'un père originaire de Haute-Luce (Savoie) ; son premier emploi fut celui de secrétaire du maréchal de Belle-Isle qui devint ministre de la guerre et lui donna une pension de deux mille livres. Une fois en possession de ce revenu, immense pour lui, Ducis s'adonna exclusivement à l'étude des lettres ; le Dante et Schakespear furent ses auteurs favoris, et il conçut le projet d'interpréter, sur la scène française, les œuvres du poète tragique anglais. Hamlet, représenté en 1769, obtint un succès immense et fonda la réputation de Ducis, que Roméo et Juliette et OEdipe chez Admète vinrent successivement placer au premier rang des auteurs tragiques français.

Reçu à l'Académie le 4 mars 1779, Ducis fit jouer en 1783 le Roi Lérar, qui eut un succès extraordinaire, et en 1784, Macbeth, qui ne réussit pas tout d'abord, mais que des coupures habiles et le talent de Talma firent revivre plus tard. Jean-Sans-Terre parut ensuite (1791) pour subir un échec que fit oublier Othello l'année suivante.

Les événements politiques arrêterent dès lors la verve de Ducis et ce ne fut que sous l'Empire, à l'âge de 70 ans, qu'il fit paraître de nouvelles œuvres tragiques : Abufar ou la famille arabe réussit complètement ; mais il n'en fut pas de même de Théodor et Waldamir qui ne put se relever d'un premier échec. En revenant de la première représentation de cette pièce, le vieux poète disait à un de ses neveux pour se consoler : « Que veux-tu, mon ami,

« il vaut mieux avoir fait une méchante pièce qu'une
« mauvaise action. »

Outre ses tragédies, Ducis a publié plusieurs pièces de vers qui n'ont fait qu'ajouter à sa réputation ; dans l'une d'elles intitulée : A ma chartreuse en Savoie, le poète chante son pays d'origine ;

Savoie, ô mon pays ! berceau de mes aïeux,
Climat doux à mon cœur, qui vis naître mon père
Sous un modeste toit où la vertu fut chère, etc.

Quelques-unes sont adressées à son petit logis, à son petit parterre, à son petit bois qui n'existaient que dans son imagination.

Ducis, doué d'un caractère ferme et fier, n'accepta jamais les avances que lui fit Bonaparte, soit comme premier consul, soit comme empereur ; à chacun de ses refus, Napoléon se contentait de dire : « Le père Ducis est un original. »

M^{me} de Boufflers parlant un jour de cette résistance de notre poète, s'écria : « Je le reconnais bien là : c'est un vrai Romain. »

— Au moins pas du temps des empereurs, reprit le chevalier de Boufflers.

On raconte que sous le Consulat, Bonaparte avait invité Ducis à dîner à La Malmaison ; en se promenant, le premier consul engagea la conversation suivante :

— Comment êtes-vous arrivé ici, papa Ducis ?

— Mais, citoyen général, dans une bonne voiture de place, qui m'attend à votre porte et qui doit me ramener ce soir à la mienne.

— Quoi ! en fiacre ? à votre âge ? Cela ne convient pas ; je ne veux plus de cela.

— Citoyen général, je n'ai jamais eu d'autre voiture, quand le trajet m'a paru trop long pour mes jambes.

— Non, vous dis-je, cela ne se peut plus ; il faut qu'un homme de votre âge, de votre talent, ait une bonne voiture à lui, bien simple, bien suspendue... Laissez-moi faire, je veux arranger cela.

— Citoyen général, reprend Ducis, en apercevant au même moment une bande de canards sauvages qui traversent un nuage au-dessus de leur tête, vous êtes chasseur ?

— Mais, oui, répond Bonaparte, qui ne devine pas trop où le poète veut en venir.

— Vous voyez cet essaim d'oiseaux qui fendent la nue ?

— Quel rapport ?...

— Eh ! bien ! il n'y en a pas un là qui ne sente de loin l'odeur de la poudre, et ne flaire le fusil d'un chasseur.

— Que voulez-vous dire ?

— Que je suis un de ces oiseaux, citoyen général ; je me suis fait canard sauvage ⁴⁴.

Par suite de cette fermeté de caractère que quelques-uns, les plus souples, appellent de l'entêtement savoyard, Ducis refusa une place au Sénat et la décoration de la Légion d'honneur. Et lorsqu'il parlait des coureurs de places, il s'écriait : « Quand je vois les hommes s'age-
« nouiller stupidement pour adorer le veau d'or, il me
« prend des envies de me sauver dans la lune, d'en ou-
« vrir la fenêtre et de cracher sur le genre humain. »

Aussi se retira-t-il à Versailles, dans un modeste logis situé rue de Satori, au troisième étage, loin du monde et du bruit. Ce fut là qu'il mourut pauvre le 30 mars 1817.

Voici l'épithaphe qu'il s'était faite en 1813 :

Jean-François supporta la vie avec douceur,
Ne fut rien, resta lui ; ce fut là tout son rôle.
Chantant encor l'amour et l'amitié sa sœur,
Il mourut frère ermite et poète du saule.

Les gens de lettres lui ont fait frapper une médaille avec un de ses vers pour légende :

L'accord d'un beau génie et d'un beau caractère.

M. de Sainte-Beuve, en étudiant Ducis dans son style épistolaire ⁴⁵, a jeté un nouveau jour sur les qualités d'esprit et de cœur de notre poète. Il serait à désirer que l'on réunît la correspondance de l'honnête poète du saule pour en faire une publication complète.

XXI

Avant d'entreprendre l'énumération de nos écrivains du XIX^e siècle, je ne dois pas oublier de donner un souvenir à quelques-uns de nos compatriotes dont les talents artistiques ont fait remarquer les noms dans le siècle passé.

JEAN TASNIÈRES, né en Savoie et mort à Turin en 1712, se lit avantageusement connaître comme graveur en Piémont ; avant d'aller se fixer au-delà des Alpes, il avait étudié à Paris où il fut engagé au service de la cour de Savoie ⁴⁶.

Il a gravé :

1° Les planches de la Description de la vénerie, publiée à Turin par le comte de Castellamonte en 1672-74 ;

2° Les portraits des princes de la Maison de Savoie d'après les dessins de Lange ⁴⁷ ;

3° Le frontispice de l'Histoire de Turin, publiée en 1713 ;

4° Celui de l'Histoire des peintres de Gênes, par Soprani, etc., etc.

L'abbé DE MOTZ DE LA SALLE, de Rumilly, de la famille du général de Motz de Lallée, fut l'inventeur d'une nouvelle méthode de plain-chant qui eut un certain retentissement et fut approuvée par l'Académie des

sciences en 1726. Cette méthode, louée par les principaux maîtres de l'époque, tels que Quillery, Delacroix, Campra et Clérembault, rencontra cependant des adversaires avec lesquels l'abbé de Motz lutta énergiquement, soit dans les journaux, soit au moyen de brochures.

Il publia :

1° Méthode de plain-chant selon un nouveau système très court, très facile et très sûr, Paris, 1728, in-12 ;

2° Bréviaire romain, noté selon un nouveau système de chant, Paris, 1728, in-12 de 1550 pages ;

3° Méthode de musique selon un nouveau système, Paris, 1778, in-8° de 232 pages.

La méthode du curé de Motz, bien qu'elle ne fut pas entièrement nouvelle, obtint un assez grand succès, et son auteur mourut au moment où il préparait une deuxième édition de ses livres d'église notés, en y faisant divers changements qui avaient été approuvés par l'Académie des sciences 48.

PHILIPPE LA SALLE, né à Seyssel (Haute-Savoie), en 1723, étudia le dessin à Lyon. Sur le point de partir pour Rome, il fut retenu par un négociant lyonnais qui se l'attacha en lui donnant la main de sa fille et en l'associant à son commerce. La Salle obtint bientôt une grande réputation par son talent à peindre les fleurs et surtout à les exécuter sur étoffe, et ses premiers efforts lui valurent une pension de 600 livres. Il ne cessa dès lors de travailler au perfectionnement du tissage de la soie ; le premier il eut l'idée de fabriquer des étoffes de soie pour meubles ; il inventa la navette volante pour la fabrique des gazes et rendit un service des plus importants aux manufactures de Lyon, dit la Biographie universelle, en imaginant le moyen de conserver les formes de chaque dessin ; de sorte qu'une opération qui coûtait à l'ouvrier près de deux mois de travail, n'exigea plus que quelques minutes.

Ce fut Philippe La Salle qui tissa d'après ses propres dessins tous les meubles en soie des appartements de l'impératrice de Russie ; il exécuta aussi à la navette des portraits et des tableaux remarquables. En 1775, il reçut le cordon de Saint-Michel et fut gratifié d'une pension de 6,000 livres ; en 1783, il fut décoré de la grande médaille d'or, destinée à récompenser les découvertes les plus utiles à l'industrie et au commerce.

« Après le siège de Lyon, en 1793, écrit-on encore dans l'ouvrage que j'ai cité, les ateliers de La Salle furent pillés et ses machines détruites ; il vendit ses meubles et des effets précieux pour reconstruire ses machines, qu'il avait le projet de léguer à sa patrie adoptive. La ville lui accorda un logement dans les bâtiments de l'ancienne abbaye de Saint-Pierre, et il y fit transporter son cabinet. »

La Salle mourut à Lyon le 27 février 1804.

XXII

Dans le XIX^e siècle, la littérature en Savoie a pris un nouveau développement ; nos écrivains remarquables sont peut-être moins nombreux que nos savants, mais il me sera permis quand même de constater que nous avons fourni notre contingent à la république des lettres.

Les études historiques surtout ont pris grande faveur en Savoie ; de toutes parts, dans chaque ville, il s'est trouvé des hommes laborieux et patients qui ont fouillé les archives et sauvé de la destruction des titres précieux pour notre histoire. Plusieurs ont publié des ouvrages remarquables ; et si les gens qui prennent la Savoie pour un nid de sauvages voulaient se donner la peine de dresser le catalogue de tous les ouvrages publiés dans notre pays depuis le commencement de ce siècle, ils seraient étonnés de trouver chez ce peuple de ramoneurs et de marmottes autant d'esprit, autant de connaissances profondes. Ah ! c'est que du haut de sa cheminée, le ramoneur peut mieux que beaucoup d'autres étudier l'histoire de ce monde qui se déroule sous ses yeux, et que la marmotte dans sa cachette a le temps de mûrir ses pensées !

XXIII

Le premier, par ordre de date, de nos historiens de ce siècle est l'abbé JEAN-LOUIS GRILLET, de La Roche, né en 1756 et mort en 1812, professeur de rhétorique et préfet du collège royal de Carouge en 1786, professeur de philosophie à l'école secondaire de Chambéry en 1807, membre de l'Académie italienne, membre associé correspondant de la Société royale économique des Georgophiles de Florence, etc.

Grillet, dès son entrée dans la carrière du professorat, s'occupa sérieusement de l'histoire de la Savoie proprement dite. Jusqu'à lui, nos historiens n'avaient été que des historiographes ou des chronologistes ; aucun n'avait songé à écrire les annales du peuple savoyard en laissant au second plan les biographies de nos princes. Grillet s'écarta de la route vulgaire ; il fouilla les archives publiques et celles des maisons nobles ; il s'attacha à faire sortir de l'obscurité dans laquelle on les tenait les titres, les chartes, les privilèges de toute sorte qui concernaient nos cités, et il donna ainsi une nouvelle direction aux études historiques en Savoie.

Son premier travail, publié à Chambéry en 1788, eut pour titre : *Éléments de chronologie et de géographie, adaptés à l'histoire de Savoie*. Deux ans après, il fit paraître une *Histoire de La Roche depuis sa fondation jusqu'en 1790*, Genève, 1790, in-8°.

Mais Grillet conçut le plan d'un ouvrage plus vaste et plus précieux pour la Savoie. Les portes de toutes les archives, publiques ou privées, lui étaient ouvertes ; et bien avant qu'au nom d'un principe démocratique mal entendu, on songeât à entasser pour les brûler sur les places publiques, les titres de noblesse du peuple et des aristocrates, Grillet, devançant les auteurs de ces auto-da-fé, sauva du bûcher un grand nombre de titres. Il parcourut la Savoie presque entière, recueillant un peu partout des parchemins et prenant des notes sur les choses et les hommes remarquables de chaque localité. Puis, la tempête révolutionnaire l'ayant forcé à émigrer en Piémont, il emporta son butin, travailla à coordonner ses notes, et une fois de retour dans sa patrie, il commença en 1807 la publication de son *Dictionnaire historique, littéraire et statistique des départements du Mont-Blanc et du Léman*, contenant l'histoire ancienne et moderne de la Savoie, 3 vol. in-8°, Chambéry.

Je ne crains pas d'avancer que cet ouvrage, malgré ses imperfections, est le plus utile qui ait été publié sur la Savoie. Tous les historiens de nos vallées. ont puisé des notes dans le livre de Grillet qui chaque jour est encore cité par nos modernes érudits ; et moi, profane entre tous, que ne dois-je pas à l'oeuvre du savant abbé ? Qu'aurais-je fait sans elle ? Que de longues recherches, que de temps perdu, si je ne l'avais pas eue sous la main pour m'indiquer les sources auxquelles j'ai pu puiser mes notices sur nos hommes remarquables des siècles derniers.

L'abbé Grillet mérite à tous égards une place au milieu de nos gloires nationales, car il a plus rendu de services à son pays que beaucoup d'autres

dont la renommée a fait sonner le nom bien haut.

Grillet a aussi publié des ouvrages en italien, et il a laissé plusieurs études historiques en manuscrit.

XXIV

ALBANIS BEAUMONT, de Chambéry, contemporain de Grillet, s'est fait connaître par sa Description des Alpes grecques et cottiennes, qui renferme de précieuses notions statistiques et archéologiques sur nos contrées. J'aurais pu placer Beaumont au nombre des savants savoyards, car il fut un mathématicien distingué ; mais il n'est parvenu jusqu'à nous que par l'ouvrage que je viens de citer, et c'est comme archéologue et écrivain qu'il doit figurer dans notre galerie nationale.

La Description des Alpes grecques et cottiennes, publiée à Paris de 1802 à 1806, forme quatre volumes in-4° avec figures et atlas ; malgré le peu de soin qu'a apporté l'auteur à relever les inscriptions anciennes qu'il relate, cet ouvrage est encore très utile parce qu'il permet de retrouver la trace d'anciens monuments qui ont disparu ou ont été dénaturés.

Précepteur des enfants du duc de Gloucester, vers 1780, Albanis Beaumont a voyagé en cette qualité en Allemagne, en France, en Italie, et il a publié des relations de ses voyages et des descriptions des pays qu'il a parcourus ; presque toutes ses relations sont écrites en anglais. Il est mort à La Vernaz (Haute-Savoie) vers 1812.

Quelques années plus tard, le marquis COSTA DE BEAUREGARD, né à Chambéry en 1752 et mort en 1824, publia ses Mémoires historiques sur la Maison royale de Savoie, Turin, 1816, 3 vol. in-8°. Cet ouvrage, bien que rentrant un peu dans le genre des panégyriques, contient d'excellentes notes sur l'histoire de la Savoie et du Piémont ; il peut être consulté avec fruit et se trouve au nombre des meilleures études historiques écrites sur notre pays.

Je ne dois pas oublier de citer, avant d'arriver à l'époque actuelle, J. FRÉZET, de Moûtiers, auteur d'une Histoire de la Maison royale de Savoie, Chambéry, 1826, 3 vol. in-8°.

XXV

De nos jours, les amis des études historiques ont été plus nombreux que jamais en Savoie, et plusieurs écrivains de mérite ont mis en lumière bien des points obscurs de nos annales. Le premier entre tous est incontestablement LÉON MÉNABRÉA, le frère du général du génie qui sert avec tant de distinction dans l'armée italienne.

Léon Ménabréa naquit à Bassens, près de Chambéry, le 12 avril 1802. Reçu docteur en droit à l'Université de Turin en 1827, il embrassa la carrière de la magistrature, fut successivement juge de mandement à Modane, substitut-avocat-fiscal et assesseur à Moûtiers et à Annecy, substitut-avocat des pauvres à Chambéry et enfin conseiller à la Cour d'appel de la même ville en 1851.

De bonne heure, le goût des études littéraires se développa chez Ménabréa ; doué d'un esprit poétique et par conséquent rêveur, il aimait à oublier parfois les pages un peu arides du code, en reposant son imagination dans ce sentiment de bien-être que procure la recherche d'impressions nouvelles et l'étude de l'inconnu. Il aimait à contempler nos majestueuses montagnes et nos riantes vallées ; une ruine, une légende qui pouvait révéler un passé mystérieux, allumaient en lui le feu sacré de la poésie. Aussi, ses premiers essais littéraires furent-ils exclusivement romantiques : *Les Feux-Follets* (1836) et *le Requiescant in pace* (1838) traduisirent les impressions secrètes du jeune écrivain.

Mais à travers ses premières rêveries, un penchant plus sérieux se fit jour dans l'esprit de Ménabréa ; de l'étude légendaire à l'étude purement historique il n'y a qu'un pas, et ce pas le jeune écrivain le franchit dans un an ; nommé membre de la Société académique de Savoie, son discours de réception eut pour sujet la Marche des études historiques en Savoie et en Piémont. Ce travail, bien que succinct et rapidement écrit, révéla chez Ménabréa un véritable talent d'historien, et il le sentit si bien lui-même, qu'à dater de cette époque il se livra entièrement aux recherches historiques. Digne successeur de Grillet, pour l'activité et la patience, il recueillit des documents innombrables dans la Savoie entière, il fouilla toutes les archives de nos cités et des villes suisses et françaises les plus voisines, et conçut le projet d'écrire l'histoire de la Savoie au moyen âge en parties détachées qu'il aurait réunies sous le titre d'*Alpes historiques*. Il voulait étudier toutes nos anciennes institutions au point de vue purement

populaire et combler ainsi une regrettable lacune dans notre histoire nationale. Si la mort ne lui a pas permis de terminer son œuvre, ce qu'il en a publié suffit pour le placer au premier rang de nos historiens.

Montmélian et les Alpes, qu'il fit paraître en 1841, est son travail le plus important, soit par l'étendue des matières, soit par les faits nouveaux qui y sont mis en lumière. La citadelle de Montmélian a été pendant longtemps la clef de voûte de la Maison de Savoie de ce côté-ci des Alpes, et en écrivant son histoire, Ménabréa a dû retracer tous les événements politiques qui agitèrent notre pays à l'époque où les murs qui ont arrêté Sully et Henri IV, l'armée de Louis XIII et celle de Louis XIV, se dressaient encore fièrement pour défendre la route d'Italie.

Après cet ouvrage remarquable, Ménabréa publia plusieurs mémoires intéressants et remplis de recherches savantes sur l'Abbaye d'Aulps, la Chartreuse de Vallon, sur l'origine, la forme et l'esprit des jugements rendus au moyen âge contre les animaux. Il a laissé inachevée la publication d'une Histoire de Chambéry dont trois livraisons seulement ont paru.

Par ordre du gouvernement sarde, il publia :

1° Mémoire pour servir à l'intelligence des discussions qui ont existé entre le gouvernement de S. M. le roi de Sardaigne et celui de S. M. l'empereur d'Autriche, depuis le traité de Worms, 13 septembre 1743, jusqu'en 1848 ;

2° Histoire des négociations qui ont précédé le traité de paix conclu le 6 août 1849, entre S. M. le roi de Sardaigne et S. M. l'empereur d'Autriche ;

3° Mémoire historique sur Monaco, Menton et Roque-brune.

Je n'énumère pas tous les articles que Ménabréa a publiés dans différents recueils, ni ses travaux comme secrétaire de la Société académique de Savoie.

La mort vint interrompre une si laborieuse carrière en 1855 ; elle surprit sa victime au sein de l'étude, et ravit fatalement à la Savoie l'esprit le mieux fait pour interpréter ses vieilles chroniques et rechercher la vérité dans ses annales historiques.

Léon Ménabréa était membre correspondant de plusieurs sociétés savantes et membre non résident de l'Académie des sciences de Turin ; il était décoré de l'ordre des SS. Maurice et Lazare et de ceux de Charles III d'Espagne et du Christ de Portugal.

Il a laissé un grand nombre d'ouvrages manuscrits qui forment environ seize volumes in-4°.

XXVI

Après Léon Ménabréa, on peut classer le comte DE VIGNET, membre de l'Académie de Savoie, et le comte DE FORTIS.

Le comte DE VIGNET naquit à Chambéry en 1780, et suivit la carrière de la magistrature. Substitut-avocat-général au Sénat de Savoie en 1815, sénateur en 1816, il fut nommé premier officier au ministère des affaires étrangères à Turin en 1827. Retraité en 1835, il se retira dans sa ville natale où il ne s'occupa que d'études historiques ; homme d'une grande érudition, d'un esprit pénétrant, et doué d'un jugement d'une rectitude remarquable, il fut jusqu'à sa mort, arrivée en 1844, l'un des membres les plus distingués de l'Académie de Savoie qu'il présida dans les dernières années de sa vie. Outre plusieurs notes historiques publiées dans les mémoires de la docte compagnie de Chambéry, le comte de Vignet a fait paraître :

- 1° Lettres sur l'abbaye royale de Hautecombe ;
- 2° Mémoire sur Humbert-aux-Blanches-Mains ;
- 3° Notice sur les voies romaines de Lemencum à Augustum.

Il a laissé en manuscrit un travail volumineux sur le passage d'Annibal dans les Alpes.

Le comte DE FORTIS, aussi de Chambéry, a été l'un des propagateurs les plus zélés des études historiques et littéraires en Savoie. Il a publié :

- 1° Description de Lyon et de ses environs, avec vingt gravures sur cuivre par Spinger ;
- 2° Voyage statistique et pittoresque à Aix-les-Bains, 2 vol. in-8°.

Au moment où la mort le surprit, en 1847, le comte de Fortis préparait un immense ouvrage sur la Savoie, contenant l'histoire, la géographie et la statistique industrielle et agricole de ce pays.

XXVII

Parmi nos historiens vivants se distinguent :

Le marquis LÉON COSTA DE BEAUREGARD, de Chambéry, président de l'Académie impériale de Savoie. Descendant de l'auteur des Mémoires historiques sur la Maison de Savoie, M. Costa de Beauregard a dignement continué les traditions de sa famille. Possesseur d'une grande fortune, il a

consacré des sommes immenses à réunir des documents relatifs à l'histoire de la Savoie ; il a fait copier dans les archives étrangères toutes les pièces qui présentaient quelque intérêt pour notre pays, et il a publié les plus importantes.

Sous le titre de Familles historiques de Savoie, cet écrivain a commencé la publication d'un grand ouvrage comprenant l'histoire des familles nobles dont les noms figurent dans les annales de notre pays.

JOSEPH DESSAIX, de Thonon, ancien président de la Société d'histoire et d'archéologie de Chambéry. Cet écrivain a publié un assez grand nombre de travaux historiques dont les plus importants sont :

1° La Savoie historique, pittoresque, statistique et biographique ; ouvrage illustré de 130 dessins et dont la partie historique seule est complète ;

2° Histoire de la réunion de la Savoie à la France en 1792, documents inédits ;

3° Nice et Savoie, grand ouvrage illustré, édité par Charpentier, 1862.

Les ouvrages de Joseph Dessaix se font remarquer par un style clair et précis ; fruit de recherches consciencieuses, ils méritent d'être classés au nombre des meilleures productions historiques savoienues.

M^{gr} MAGNIN, évêque d'Annecy, auteur de plusieurs publications historiques, et entre autres d'une Notice sur Bonivard, et d'une Histoire de l'établissement de la Réforme à Genève ; ce dernier ouvrage est remarquable par le soin avec lequel sont notés tous les faits qui ont marqué cette époque de rénovation dans la Rome protestante.

FRANÇOIS RABUT, de Chambéry, professeur d'histoire à Chambéry et successivement aux lycées d'Agén et de Dijon. Collectionneur infatigable, archéologue distingué, bibliophile savant, M. F. Rabut est un des hommes qui ont le plus travaillé en Savoie à répandre le goût des études historiques.

L'abbé Ducis, professeur d'histoire à Annecy, membre correspondant de plusieurs sociétés savantes, archéologue d'un grand mérite. M. Ducis s'est appliqué surtout à retrouver les traces des voies romaines qui traversaient la Savoie. Ce qu'il a déjà publié à ce sujet a éclairé ce point de notre archéologie nationale jusqu'à nos jours laissé dans l'ombre. Son travail a été classé dans les archives du comité des recherches historiques à Paris.

L'abbé BOISSAT, auteur d'une Histoire de la Savoie, publiée en 1853.

JOSEPH ROLLIER, de Thonon, auteur du Tableau synoptique de l'histoire des Etats qui ont composé la monarchie de Savoie, travail savant publié en 1859 et qui a valu à M. Rollier la croix de chevalier de l'ordre des SS. Maurice et Lazare.

TIMOLÉON CHAPPEHON, de Chambéry, membre de l'Académie impériale de Savoie ; travailleur infatigable, qui a publié plusieurs études historiques remarquables.

DUFOUR, de Chambéry, colonel d'artillerie au service de l'Italie ; éditeur d'un grand nombre de documents précieux, retrouvés dans les archives de Turin et publiés dans les Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chambéry.

Je ne dois pas omettre non plus M. BONNEFOY, de Sallanches, associé correspondant de la commission royale des recherches historiques de Turin, membre agrégé de l'Académie de Chambéry, membre associé de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, archéologue savant qui a sauvé de la destruction un grand nombre de documents relatifs à l'histoire du Faucigny ; et encore MM. CROISOLLET, de Rumilly, FIVEL, architecte de Chambéry, ELOI SERAND, d'Annecy, archéologues aussi remarquables et auxquels la science doit plus d'une découverte importante dans notre pays.

XXVIII

Si maintenant nous nous occupons de la littérature proprement dite, c'est surtout ici que la Savoie a fourni, au XIX^e siècle, sa part d'écrivains d'élite.

Les premiers, par ordre de date, sont les frères Michaud.

JOSEPH-FRANÇOIS MICHAUD naquit à Albens (Savoie) le 19 juin 1767, de Louis-Marie Michaud et de Marie-Anne Montagnat. Pendant longtemps l'origine savoyarde de Michaud a été contestée ; mais aujourd'hui il ne peut plus y avoir de doute à cet égard. L'acte de naissance de J.-F. Michaud a été retrouvé, et des lettres signées de lui sont conservées

dans la collection d'autographes de la Société Florimontane d'Annecy ⁴⁹. Sa famille, du reste, existe encore à Albens.

Joseph-François Michaud, après avoir fait ses études à Bourg en Bresse où son père était allé se fixer, se rendit à Paris en 1791 et se mêla bientôt comme publiciste aux événements politiques de cette époque. Royaliste dévoué, il ne tarda pas à se compromettre aux yeux du gouvernement révolutionnaire qu'il combattait dans la Quotidienne dont il était le fondateur. Arrêté en 1795 et condamné à mort dans la même année, il fut sauvé de l'échafaud par Giguet. En 1797, il fut condamné à la déportation et se réfugia dans le Jura où il resta caché jusqu'au 18 brumaire.

Bien que demeuré fidèle aux Bourbons, J.-F. Michaud feignit de se rallier à Bonaparte, afin, dit-on, de mieux servir la cause des rois appelés légitimes ; il publia même plusieurs poèmes à la louange de Napoléon. En 1812, il fut nommé membre de la seconde classe de l'Institut.

A la première Restauration, il obtint la place de censeur général des journaux ainsi que celle de lecteur suppléant du roi et reçut la croix d'officier de la Légion d'honneur. Après les Cent-Jours, il fut élu député par le département de l'Ain et continua à rédiger la Quotidienne dans laquelle il fit une vive opposition au ministère Villèle ; cette opposition lui attira une disgrâce qui dura jusqu'à la retraite de ce ministère. Il reprit en 1828 sa place de lecteur du roi qu'il n'abandonna plus qu'à la révolution de 1830.

Retiré à Passy, près Paris, après la chute des Bourbons de la branche aînée, il mourut en 1839.

La renommée de J. -F. Michaud n'est point due à sa vie politique ni à ses écrits de polémiste ; ses œuvres littéraires seules ont fait passer son nom à la postérité. Poète avant tout, il brilla dans le genre satirique et réussit encore dans les poèmes sérieux. Son Printemps d'un proscrit, qu'il composa pendant son exil dans le Jura, obtint un succès légitime, ainsi que son Enlèvement de Proserpine où il a lutté contre Ovide et Claudien. Il a publié encore un poème critique sur la Déclaration des droits de l'homme, et différentes pièces de vers, entre autres les Derniers adieux à Bonaparte victorieux (1800), et une satire intitulée : Petite dispute entre deux grands hommes (Chénier et Louvet) (1792).

Mais l'œuvre capitale de J.-F. Michaud fut son Histoire des Croisades, publiée de 1811 à 1819, en cinq volumes in-8°. Cet ouvrage, qui compte cinq éditions, a placé J.-F. Michaud au rang des premiers écrivains français du commencement de ce siècle ; un ordre admirable dans la classification

des faits, des recherches sérieuses, des aperçus neufs et profonds, un style simple et clair, telles sont les qualités éminentes auxquelles l'Histoire des Croisades a dû son immense succès.

J.-F. Michaud a publié d'autres ouvrages historiques assez remarquables, dont le principal est l'Histoire des progrès et de la chute de l'empire du Mysore, sous le règne d'Hyder-Aly et de Tipoo-Saïb, 1801, deux volumes. Son premier essai fut un Voyage littéraire au Mont-Blanc et dans quelques lieux pittoresques de la Savoie (1787). Il est encore l'auteur des notes qui accompagnent la traduction de l'Énéide, par Delisle, et la traduction des Bucoliques par de Laugeac.

Son frère, LOUIS-GABRIEL MICHAUD, né à Villette, près Pont-d'Ain (Ain), le 21 janvier 1773 et mort en 1856, appartient à la Savoie par son origine, et c'est à ce titre que j'ai le droit de le compter parmi nos hommes illustres.

D'abord officier dans les armées de la République, L.-G. Michaud quitta le service en 1797, et se fit imprimeur à Paris. Comme son frère aîné, il embrassa le parti de la contre-révolution et s'exposa plusieurs fois à payer de sa tête ses démarches royalistes. Sous l'Empire, il suivit encore son frère, et après la Restauration, en 1817, il vendit son imprimerie et ne s'occupa plus que d'éditer des ouvrages.

L.-G. Michaud a publié un Tableau historique et raisonné des premières guerres de Napoléon Bonaparte, 1814, 2 vol. in-8°, et 1815. Parmi les ouvrages dont il fut l'éditeur, un surtout a grandi sa réputation : la Biographie universelle ancienne et moderne, 1811-1828, 52 vol. in-8°. Cette œuvre gigantesque, qui est rééditée aujourd'hui, a obtenu un succès extraordinaire, justifié par le soin et l'habileté avec lesquels elle a été menée à bonne fin. Ce qui n'a pas empêché L.-G. Michaud, il est triste de le dire, de mourir pauvre et sans autres ressources que le produit de son travail !

XXIX

Ici un grand nom littéraire se présente sous ma plume ; c'est celui de l'auteur du Voyage autour de ma chambre, du Lépreux de la cité d'Aoste, de La jeune Sibérienne et des Prisonniers du Caucase.

XAVIER DE MAISTRE, frère cadet de Joseph de Maistre, naquit à Chambéry en octobre 1763 ; il suivit la carrière militaire et servit comme officier dans un régiment d'infanterie de la marine sarde. Lorsque la Savoie fut réunie à la France, en 1792, il sortit de l'armée piémontaise, prit du service en Russie et parvint au grade de général. Il ne quitta plus sa patrie d'adoption, et mourut à Saint-Pétersbourg le 12 juin 1852, à l'âge de 89 ans.

La réputation littéraire de Xavier de Maistre est un des faits les plus extraordinaires que présentent les annales de la littérature française, et par conséquent l'un des titres les plus glorieux de la Savoie. En effet, éloigné de bonne heure de sa terre natale où il n'apprit, pour ainsi dire, qu'à bégayer les premiers mots de sa langue, heureux homme, et à envier, comme dit M. Sainte-Beuve, dont l'arbuste attique a fleuri sans avoir besoin, en aucun temps, de l'engrais des boues de Lutèce, l'immortel auteur du Voyage autour de ma chambre a écrit des chefs-d'œuvre sans le savoir et s'est fait le créateur d'un genre de littérature qui restera éternellement un type de bon goût et de sensibilité de bon aloi.

Un duel, qui lui fit garder pendant quelque temps les arrêts, fut la cause première de la révélation du talent de Xavier de Maistre ; prisonnier, il chercha à combattre ses ennuis en écrivant ses impressions, sans avoir la prétention de se faire auteur ; et lorsque, grâce à Joseph de Maistre, les mémoires du captif eurent été livrés à la publicité, celui-ci fut fort étonné de se trouver placé au rang des premiers écrivains modernes.

J'appelle sur ce fait toute l'attention de mes lecteurs, car il prouve, d'une manière irréfutable, qu'un Savoyard peut être un grand écrivain sans aller puiser la science au sein de la métropole de l'esprit français. Il n'est pas inopportun de constater cette vérité, puisqu'on nous refuse parfois la faculté de parler une langue compréhensible.

Après la publication du Voyage autour de ma chambre, chef-d'œuvre d'esprit, de simplicité, et empreint d'une douce philosophie, Xavier de Maistre laissa reposer sa verve pendant de longues années ; son premier ouvrage parut en 1794, et ce ne fut qu'en 1811 qu'il fit imprimer le Lépreux de la cité d'Aoste, récit touchant d'une infortune peinte d'après nature, qui a obtenu autant de succès que le Voyage et qui a même fait école.

De Maistre publia encore Le voyage nocturne autour de ma chambre, La Jeune Sibérienne et Les Prisonniers du Caucase, œuvres moins étendues que leur aînée, mais tracées avec un style aussi admirable.

Tel est le bagage littéraire de cet immortel écrivain, qui, dans le long cours de sa vie, aurait pu doter la littérature française de bien d'autres chefs-d'œuvre ; mais, avec cette modestie et cette simplicité native qu'il conserva jusqu'à la fin de ses jours, il disait qu'il ne voulait pas s'exposer à défaire ce qu'il avait bien fait, en publiant des travaux qui n'auraient pas été à la hauteur de leurs devanciers. C'est ainsi qu'il refusa constamment de livrer à la publicité un assez grand nombre de pièces de vers qu'il avait composées.

Pour terminer ce qui concerne Xavier de Maistre, qu'il me soit permis de citer l'appréciation suivante qu'en a faite un des meilleurs critiques français, M. Sainte-Beuve :

« S'il appartient à la France par le langage, on peut dire qu'il tient déjà à l'Italie par la manière de conter. Tout est de vrai chez lui ; rien du roman ; il copie avec une exacte ressemblance la réalité dans l'anecdote. L'idéal est dans le choix, dans la délicatesse du trait et dans un certain ton humain et pieux qui s'y répand doucement. En France, nous avons très peu de tels conteurs et auteurs de nouvelles proprement dites, sans romanesque et sans fantaisie. On ne s'attend guère à ce que je compare M. Xavier de Maistre à M. Mérimée : ce sont les deux plus parfaits pourtant que nous ayons, les deux plus habiles, l'un à copier le vrai, l'autre à le figurer. »

XXX

Parmi les écrivains français du commencement de ce siècle, la Savoie peut encore revendiquer EUGÈNE DE GENOUDE, né à Grenoble vers 1787, d'un père originaire des Marches (Savoie). Son véritable nom était Antoine Genoud ; ce ne fut qu'au fur et à mesure que sa réputation s'accrut, et après avoir reçu plusieurs distinctions nobiliaires de princes étrangers, qu'il se transforma en de Genoud, de Genou et enfin Eugène de Genoude.

A l'âge de seize ans environ, il fut précepteur du jeune de Chenoise, fils naturel de M^{lle} de Bellegarde, de Chambéry, et de Hérault de Séchelles ⁵⁰. M^{lle} de Bellegarde, qui habitait les Marches, partit pour Paris avec sa sœur et il est à supposer qu'elle emmena avec elle E. de Genoude, qui débuta dans la capitale par l'emploi de professeur de sixième au lycée Bonaparte. Il fut ensuite secrétaire du sénateur Lenoir-Laroche.

Jusqu'à la Restauration, E. de Genoude avait appartenu au parti avancé ; mais au retour des princes du droit divin, il se lança dans l'ultramontanisme et conquiert, grâce à ce revirement, honneurs, fortune, titres et réputation. Ecrivain de talent, il défendit sa nouvelle foi dans les journaux du parti du passé, et principalement dans la Gazette de France dont il fut pendant longtemps l'âme, le directeur suprême. Il alla ainsi jusqu'au moment où le droit divin eut assez fatigué la France.

E. de Genoude a publié un grand nombre d'ouvrages politiques ou religieux, et il a acquis une assez brillante réputation par ses traductions de l'Imitation de Jésus-Christ, de la Bible, et de divers livres de prières.

XXXI

Dans les temps plus rapprochés de nous, les lettres ont eu de nombreux sectateurs en Savoie ; écrivains et poètes n'ont pas manqué à nos dernières générations, et sans qu'on en fit bruit en France, des œuvres d'un vrai mérite naissent sous l'influence de ce que j'appellerai l'atmosphère poétique répandue par la main de Dieu dans nos pittoresques vallées.

Plusieurs noms qui occupent le premier rang dans la littérature moderne nous appartiennent aussi.

Je choisis les plus remarquables, en commençant par ceux qui ne sont plus.

JEAN-PIERRE VEYRAT, de Chambéry, apparaît à la tête de nos poètes nationaux contemporains. Parti très jeune de la Savoie, Veyrat se rendit à Paris pour tenter d'y conquérir une réputation, à la recherche de laquelle tant de jeunes hommes, doués des plus grands talents, ont épuisé tout ce qu'ils avaient de force intellectuelle et morale. Livré à lui-même, sans protecteur, errant sur le pavé de la grande ville, notre jeune poète ne put faire entendre sa voix, et les accents de sa lyre résonnèrent dans le désert.

Veyrat, désillusionné, outré de l'injustice des hommes qui méconnaissent trop souvent le vrai mérite pour encenser un talent d'emprunt, Veyrat fut naturellement poussé à chercher un refuge dans le journalisme qui lui fournissait un moyen de se venger de toutes les amertumes dont il avait été abreuvé ; mais son esprit se fatigua bien vite de son nouveau rôle. Il se produisit alors chez Veyrat une réaction étrange qui, si elle ne peut être

pardonnée entièrement, doit cependant être excusée par les douleurs de toute sorte dont elle a été la suite.

Des rangs du parti politique avancé, Veyrat passa à l'ultramontanisme ; il fit amende honorable et rentra dans sa patrie sous la protection du gouvernement absolu. Il sentit le besoin naturel d'expliquer ce revirement subit par le récit de ses souffrances, et il publia en 1841 sa Coupe de l'exil, coupe remplie d'amertume et d'angoisses, mais enrichie aussi de perles et de diamants. Rien de plus vigoureusement écrit que ses vers adressés à Childe-Harold, rien de plus touchant que ses stances qui ont pour titre A ma sœur ! et ses plaintes sur La patrie absente.

Veyrat publia ensuite une autre œuvre remarquable, sa Station poétique à Hautecombe ; là encore ce sont des plaintes et des larmes, proférées et versées avec la même richesse de poésie et la même harmonie touchante.

Puis, Veyrat mourut. Ses brillants accents poétiques ne purent faire oublier son changement d'opinions, et il fut porté à sa dernière demeure sans qu'un ami suivît sa bière ; le vide s'était fait autour de lui lorsqu'il expiait ses fautes sur son lit de douleurs, le vide se continua lorsque son corps fut roidi par le froid de la mort, et rien, pas même une modeste pierre, ne marqua sa place dans le champ du repos !

Mais nous qui avons perdu le souvenir des erreurs de l'homme, devons-nous laisser dans l'oubli les chefs-d'œuvre du poète ? Si l'homme a manqué à sa conscience, le poète a racheté ses fautes ; ses œuvres ne lui appartiennent pas, elles sont à nous et aucune raison ne saurait nous dispenser de les entourer de toute la gloire qu'elles méritent.

Jean-Pierre Veyrat est mort malheureux et délaissé, mais il n'en est pas moins, je le répète, le premier de nos poètes nationaux modernes.

XXXII

FRANÇOIS BLANC, de Saint-Julien, trop tôt enlevé aux lettres, publia quelques essais poétiques qui promettaient à leur auteur un brillant avenir ; son Épître à Casimir Delavigne est surtout remarquable.

M^{lle} JENNY BERNARD, de Chambéry, a fait paraître en 1834 un Essai poétique, historique et descriptif sur les eaux d'Aix en Savoie, ouvrage couronné par l'Académie de Savoie.

HENRI THIOLLIER, de Rumilly, publia en 1838 une description poétique de la Savoie, sous le titre d'Indicateur savoisien, où l'on remarque quelques tableaux descriptifs pleins de fraîcheur et de délicatesse. Thiollier envoya son ouvrage à Silvio Pellico qu'il avait connu en Italie, et l'illustre auteur des Prisons le remercia dans une lettre élogieuse qui se terminait par ces mots : « J'aime la Savoie,
« pays de l'excellente mère que j'ai eue, et je souhaite
« que ce noble pays ait en vous un digne poète qui con-
« tribue à sa gloire. »

Je reproduis cette phrase parce qu'elle prouve que Silvio Pellico était à moitié Savoyard, fait généralement ignoré.

BENOIT TRUFFEY, de Rumilly, écrivain distingué, membre de l'Académie de Savoie et mort en 1847 évêque des Deux-Guinées, a publié plusieurs petits poèmes remarquables dans divers recueils.

JACQUES CALLIES, d'Annecy, mort il y a peu d'années, a fait paraître un grand nombre de pièces de vers dans tous les journaux de la Savoie, qui ont été réunies en un volume et publiées par M. l'abbé Grobel. Ce recueil en est à sa deuxième édition.

MARGUERITE CHEVRON, de Barberaz-le-Petit, près de Chambéry, morte en 1862, a vu ses productions poétiques plusieurs fois couronnées par l'Académie de Savoie. Douée d'un talent exceptionnel, Marguerite Chevron écrivit des vers sans avoir fait des études préliminaires.

AUGUSTE DE JUGE, conseiller à la cour d'appel de Chambéry, membre de l'Académie de Savoie, s'est fait connaître avantageusement par des œuvres littéraires d'un mérite réel. Ses Inspirations religieuses ont eu l'honneur d'être patronnées par Lamartine.

Auguste de Juge a écrit des vers dans tous les genres, mais ses meilleures productions sont ses fables. Le Fabuliste des Alpes contient des morceaux irréprochables qui ont valu à ce recueil l'honneur d'être apprécié par quelques critiques sérieux de la presse française.

Cet écrivain est mort subitement au château de Pieullet, près de Rumilly, le 22 janvier 1803.

Voilà pour les poètes.

XXXIII

Parmi les prosateurs, je dois distinguer :

CLAUDE-MELCHIOR RAYMOND, membre de l'Académie de Savoie, rédacteur en chef du Courrier des Alpes, professeur de droit à l'école universitaire de Chambéry. Ardent au travail, doué d'une imagination vive et d'une grande mémoire, Raymond traitait avec autorité, dans son journal, les questions les plus diverses. Histoire, philosophie, théologie, économie politique, administration, mathématiques, presque toutes les branches des connaissances humaines lui étaient familières ; et il joignait à cela un talent remarquable comme musicien et comme compositeur. Il est mort le 2 avril 1854.

L'évêque d'Annecy, Louis RENDU, mort en 1861. Secrétaire de l'Académie de Savoie pendant qu'il occupait la place de chanoine de la métropole de Chambéry, l'évêque Louis Rendu a publié plusieurs mémoires savants, et un, entre autres, sur la formation des glaciers. L'idée première de la théorie qu'il développe dans ce mémoire ne lui appartient peut-être pas entièrement ; mais on ne peut lui refuser d'avoir beaucoup contribué à élucider la question par les savantes dissertations auxquelles il s'est livré à ce sujet. Il a encore publié un ouvrage politico-religieux, intitulé Lettre à S. M. le roi de Prusse, ouvrage très bien écrit et qui place son auteur au nombre de nos meilleurs prosateurs nationaux.

Enfin, HENRI MURGER, l'auteur de la Vie de Bohême et de tant d'autres chefs-d'œuvre, appartient aussi à la Savoie par l'origine de sa famille.

XXXIV

Parmi nos écrivains vivants, j'ai à signaler en premier lieu M^{gr} DUPANLOUP, évêque d'Orléans, membre de l'Académie française, auteur du célèbre Traité de l'éducation et l'un des premiers orateurs religieux de notre époque. M. Dupanloup partit d'Annecy ⁵¹ sans autre bagage que son

intelligence, et se rendit à Paris pour y faire son cours de théologie au petit-séminaire de Saint-Nicolas. M. de Quélen, archevêque de Paris, qui avait remarqué chez M. Dupanloup une intelligence et une activité d'esprit peu ordinaires, voulut se charger de son avenir et dirigea ses études. Sous un patronage aussi puissant, le jeune abbé parvint bientôt à d'importantes fonctions ecclésiastiques et se fit rapidement connaître dans l'Eglise française et par ses écrits et par ses sermons. En 1849, il fut nommé évêque d'Orléans, et dans ces derniers temps, il s'est fait remarquer par l'ardeur avec laquelle il a lutté en faveur du pouvoir temporel du pape.

XXXV

Dans un camp opposé, la Savoie revendique avec orgueil un écrivain dont le talent a ébruité le nom sans le secours ni la protection de personne ; je veux parler de M. PIERRE LANFREY, de Chambéry, l'auteur de l'Eglise et les Philosophes au XVIII^e siècle, de l'Essai sur la Révolution française et des Lettres d'Everard. Les sujets de ces ouvrages de genres bien différents sont traités avec une supériorité incontestable ; le premier a soulevé une vive polémique entre les partisans du rationalisme et ceux du mysticisme ; dans l'Essai, les hommes et les choses de la Révolution sont appréciés avec connaissance de cause et le côté philosophique de la question est mis en lumière avec une remarquable sagacité ; dans les Lettres d'Everard, le talent de M. Lanfrey se montre sous un autre aspect, et sa critique mordante frappe avec intelligence et vérité sur les abus de toute sorte qui parfois déshonorent la société moderne. M. Lanfrey a vu ses premiers pas le conduire à la célébrité ; il est jeune encore, il continue à vouer son intelligence à l'étude des questions sérieuses, contrairement à ce que font tant de jeunes écrivains qui jettent leur talent à la voirie ; l'avenir ne peut donc que lui réserver de nouveaux succès dont son pays aura le droit d'être fier.

Je dois aussi comprendre M. ANSELME PETETIN au nombre de nos écrivains nationaux, par l'origine de sa famille. Habile polémiste, M. Petetin est un des hommes politiques qui ont le plus travaillé à préparer l'annexion de la Savoie à la France, par ses articles remarquables publiés dans les journaux de Paris en 1860. Nommé préfet de la Haute-Savoie, en

récompense de son dévouement, il avait réussi à s'attirer les sympathies de la généralité de ses compatriotes. Il est aujourd'hui conseiller d'Etat et directeur de l'imprimerie impériale. M. Petetin a réuni ses principaux articles de polémique dans un volume qu'il a publié en 1862 sous le titre de Discussions de politique et mélanges.

JULES FAVRE, l'orateur si éloquent qui avec M. Berryer marche à la tête du barreau français, a, lui aussi, du sang savoyard dans les veines. L'illustre avocat est né à Lyon, d'un père originaire de Conflans sur Albertville (Savoie).

Je ne dois pas oublier non plus de rappeler le nom de M. BULOZ, le directeur de la Revue des Deux-Mondes ; M. Buloz est né à Vulbens (Haute-Savoie). Après avoir achevé ses études à Paris, il fut prote d'imprimerie et publia quelques traductions d'ouvrages anglais ; il a peu écrit dès lors, mais son plus grand titre à la reconnaissance des amis de la bonne littérature est d'avoir créé la Revue des Deux-Mondes ; dès 1831, année où ce recueil fut fondé, M. Buloz n'a cessé d'appeler à lui les écrivains français les plus remarquables, et il a fait de sa Revue comme un centre de ralliement pour les esprits les plus brillants de notre époque. Cette gloire n'est certes pas à dédaigner.

Enfin, j'inscrirai au nombre de nos écrivains vivants qui se sont fait un nom en France, après avoir quitté la Savoie, M. OCTAVE DUCROS, de Sixt (Haute-Savoie), qui a publié les Contemplations poétiques et religieuses, et M. CLAUDE GENOUX, l'auteur des Mémoires d'un enfant de la Savoie, né à Saint-Sigismond, près d'Albertville (Savoie).

Parti à la recherche de la fortune, M. Genoux parcourut la France et quelques contrées de l'Amérique exerçant maintes professions qui n'exigeaient aucune ressource pécuniaire, et qui seules étaient à la portée d'un pauvre diable dont les bras et l'intelligence étaient les seuls appuis. En racontant sa vie aventureuse, M. Genoux a su intéresser ses lecteurs, et son livre a obtenu un grand succès. Outre ses Mémoires qui ont paru en 1847, il a publié un recueil de chansons intitulé Les chants de l'atelier, une Histoire de Savoie et deux romans dans la Presse : le Bâillon d'èbène (1856-57) et les Enfants de J. -J. Rousseau (1857).

XXXVI

En Savoie même nous possédons des poètes et des écrivains qui ne laissent pas que d'avoir du mérite ; parmi les poètes je citerai :

JACQUEMOUD, de Moûtiers (Savoie), auteur d'un poème sur le Comte Vert de Savoie, couronné par l'Académie de Savoie.

OUGIER, d'Albertville (Savoie), qui a publié un recueil de poésies pleines de sentiment et de fraîcheur : Les feuilles mortes.

ALFRED PUGET, de La Roche (Haute-Savoie), et GASTON DE CHAUMONT, poètes fantaisistes.

Dans le nombre des prosateurs, je distinguerai :

ALBERT BLANC, de Chambéry, dont le livre sur Joseph de Maistre a eu un si grand retentissement.

JACQUES REPLAT, d'Annecy, auteur de plusieurs études historiques et humoristiques sur la Savoie.

M. J. Replat a débuté par un roman historique, le Sanglier de la forêt de Lonnes ; et presque simultanément il a fait paraître quelques essais poétiques dont le plus remarquable est intitulé Duingt, Menthon et Montrottier.

Dans ces dernières années, il a publié divers écrits destinés à faire connaître nos vallées, entre autres Une ascension au Semnoz, et le Voyage au long cours sur le lac d'Annecy. peintre habile et fidèle de la nature grandiose de nos Alpes, M. J. Replat a développé dans ces deux ouvrages un grand talent de description. En 1862, il a fait paraître les Amours de la Joson, spirituelle esquisse des mœurs de nos pères.

M. J. Replat est sans contredit le plus brillant écrivain que nous possédions.

HUDRY-MÉNOS, de Chambéry, écrivain au style mâle et concis, rédacteur en chef du Glaneur Savoyard et auteur d'une étude remarquable

sur la Savoie, insérée dans la Revue des Deux-Mondes, n° du 15 novembre 1862.

JEAN-JACQUES REY, de Chambéry, avocat, orateur brillant, auteur d'un Dictionnaire de la législation sarde.

Le chanoine MARTINET, de Moûtiers, écrivain religieux, auteur de Platon Polichinelle et d'autres ouvrages écrits avec beaucoup de verve.

L'abbé PONCET, chanoine de la cathédrale d'Annecy, écrivain et musicien ; auteur d'une méthode de plain-chant et de divers travaux publiés dans différents recueils et journaux.

XXXVII

Dans le monde artistique nous comptons aussi des représentants :

CLARIS, né à Thônes (Haute-Savoie) en 1817, et mort à Chambéry en 1858, peintre d'histoire ; élève d'Ary Schœffer et de Lugardon de Genève ; deux fois lauréat de l'Académie royale de Savoie. Deux de ses principaux tableaux ont été achetés par la reine de Sardaigne Marie-Christine.

HUGARD, de Cluses, paysagiste distingué qui a été décoré de plusieurs médailles aux expositions de Paris.

RASSAT, d'Annecy, peintre de fleurs.

MOLIN et MARIN, de Chambéry, PAUL CABAUD, d'Annecy, paysagistes de talent.

LEVRET, d'Albertville, et VALLET, de Chambéry, sculpteurs de mérite.

GUMÉRY, originaire de la Savoie, jeune sculpteur qui a obtenu le grand prix de Rome, et dont les œuvres ornent déjà la cour du Louvre et le square des Arts-et-Métiers à Paris.

Et puisque j'en suis aux artistes, je ne puis omettre de citer ici un homme, de regrettable mémoire, dont l'inépuisable largesse a encouragé pendant longtemps toutes les tentatives artistiques en Savoie ; je veux parler du comte PILLET-WILL, de Montmélian. Du reste, lui aussi a eu une vie glorieuse, puisque parti jeune et peu fortuné de sa ville natale, il est devenu l'un des premiers financiers de Paris, l'un des régents de la Banque de France.

Artiste lui-même, le comte Pillet-Will n'a jamais cessé de favoriser les efforts des associations artistiques ou littéraires de la Savoie entière ; bien plus, il ne s'est présenté aucune œuvre utile à laquelle il n'ait voulu contribuer. Ainsi, sociétés littéraires, sociétés artistiques, écoles et bibliothèques publiques, églises, presbytères, toutes les institutions qui revêtaient un caractère d'intérêt général ont été l'objet de sa munificence.

Il est de mon devoir de payer un juste tribut de reconnaissance à ce cœur généreux et patriotique dont le souvenir vivra longtemps dans notre patrie.

XXXVIII

Je m'arrête là. J'aurai sans doute oublié quelques noms ; peut-être mes appréciations n'auront-elles pas été toujours assez complètes pour donner une juste valeur aux travaux scientifiques ou littéraires de mes compatriotes ; mais si le lecteur n'a pas oublié le but que je me suis proposé en publiant ce livre, il me pardonnera les omissions que j'ai pu faire et les inexactitudes qui ont pu m'échapper.

Ce n'est point une histoire complète des lettres savoiennes que j'ai voulu écrire, et il m'eût été difficile d'analyser ici tous les travaux sérieux publiés dans les annales de l'Académie impériale de Savoie, de la Société d'histoire et d'archéologie de Chambéry, de la Société d'histoire naturelle et de la Société médicale de la même ville, de la Société Florimontane d'Annecy et du Comité d'histoire de Saint-Jean-de-Maurienne. Toute mon ambition a été de prouver que mon pays a fourni sa part d'hommes d'élite aux sciences et aux lettres, et si je me suis permis de citer les écrivains savoyards qui ne sont pas allés chercher au loin une réputation et que l'on trouvera peut-être trop hâtivement placés au nombre des Gloires de leur pays, je l'ai fait pour prouver qu'en cette contrée de marmottes tous n'y sommeillent pas dans

l'indifférence, pour prouver que les Savoyards sont dignes de s'asseoir au banquet fraternel des peuples civilisés.

J'espère avoir réussi.

CHAPITRE IX.

LA MAISON DE SAVOIE.

I

Est-il possible de parler des gloires de la Savoie sans donner un souvenir à cette suite non interrompue de princes hardis et vaillants dont elle a été le berceau ? N'est-ce pas clore heureusement l'inventaire de nos titres intellectuels, que de rappeler les fastes de cette maison souveraine, si petite au commencement de son existence et aujourd'hui si grande, et qui a pris naissance dans nos vallées ? Ainsi que je l'ai déjà dit, n'avons-nous pas le droit de nous enorgueillir des triomphes des ancêtres de Victor-Emmanuel II, puisque seuls nous les avons soutenus dans leurs premiers efforts, puisque nous avons arrosé de notre sang la voie glorieuse qu'ils se sont tracée à travers les siècles ?

Je sais que l'on a accusé les princes de Savoie d'avoir été turbulents et ambitieux. Mais quelle est donc la maison souveraine qui peut être complètement à l'abri de ce reproche ? Si, comme on l'a dit avec vérité, le premier roi fut un soldat heureux, l'ambition seule a fait ce soldat et l'ambition seule a maintenu sa race sur le pavois.

La position topographique du petit État savoyard devait nécessairement rendre ses souverains plus entreprenants et plus hardis que d'autres. Maîtres des Alpes, forts dans leurs retranchements de granit, ils durent espérer avec raison de pouvoir étendre leur domaine d'un côté ou de l'autre ; mais, à cet effet, ils se virent forcés d'avoir recours à mille stratagèmes afin de se maintenir en équilibre au milieu des puissants États dont ils étaient entourés, et au détriment desquels ils voulaient agrandir leur importance. Dépourvus d'une force matérielle imposante, ils ne purent faire autrement, pour accomplir leur mission, que de se jeter tantôt dans le parti de la France

et tantôt dans celui des empereurs d'Allemagne ; c'est ce qui leur a valu la réputation de princes remuants et inconstants dont on les a gratifiés.

Cependant, si on veut les juger avec impartialité, on conviendra qu'ils n'ont fait preuve que d'une grande habileté unie à une vaillance sans égale.

Longtemps ils restèrent indécis sur la voie qu'ils devaient suivre ; à chaque commotion qui ébranlait l'Europe, ils attendaient avec impatience qu'une bataille, qu'un traité vint leur dicter le meilleur parti à prendre ; puis, suivant que leur intérêt avait à gagner à droite ou à gauche des Alpes, ils agissaient de concert avec les Français ou avec les Impériaux. Ces manœuvres habiles, que les États les plus forts ont pratiquées eux-mêmes de tous temps, et sans lesquelles la Maison de Savoie n'aurait pas existé pendant deux siècles, permirent à nos princes de profiter des circonstances propices pour arrondir leurs États ; elles ne les empêchèrent pas de se montrer valeureux dans l'occasion et de conquérir sur les champs de bataille la renommée de grands capitaines ; elles ne furent pas un obstacle à ce que des princes savoyards fissent monter sur leur trône des filles de rois et d'empereurs, et à ce que des princesses savoyardes fussent appelées à partager la couronne des plus puissants potentats de l'Europe ; c'est ainsi que dix-huit princesses de la Maison de Bourbon sont entrées dans la Maison de Savoie, et que quatorze princesses de la Maison de Savoie sont entrées dans la Maison de Bourbon ; de cette alliance sont descendus presque tous les rois de l'Europe.

II

Le roi de Bourgogne, Rodolphe-le-Fainéant, venait de mourir en léguant ses États à Conrad-le-Salique (1032). Eudes de Champagne revendique le royaume de Bourgogne les armes à la main et entraîne à sa suite quelques petits seigneurs, parmi lesquels se trouvent le comte de Genève et l'évêque de Saint-Jean-de-Maurienne ; HUMBERT-AUX-BLANCHES-MAINS, lieutenant du roi Rodolphe en Savoie, embrasse le parti de l'empereur, et après une guerre dans laquelle Eudes succombe, Conrad récompense Humbert en lui donnant une portion des provinces savoyardes qu'il avait administrées en qualité de lieutenant du roi de Bourgogne.

Telle fut l'origine de la Maison de Savoie.

Après Humbert, vinrent AMÉDÉE 1^{er} et ODDON. Ce dernier, par son mariage avec Adélaïde de Suse, morte en 1091, acquit à sa Maison les comtés de Turin, d'Oirado, d'Asti, de Bredulo et d'Albenga en Piémont. La péninsule italique fut dès lors ouverte à nos princes qui prirent à cette époque le titre de marquis d'Italie.

PIERRE I^{er} eut un règne incertain ; AMÉDÉE II, son frère, marqua déjà dans l'histoire en servant de médiateur entre Henri IV et le pape Grégoire VII. Il acquit, dit-on, une partie du Bugey qui lui fut cédée par l'empereur.

HUMBERT II, mort en 1103, reçut de l'Empereur le titre de vicaire impérial en Italie. Il épousa Gille de Bourgogne, et sa fille devint la femme du roi de France, Louis-le-Gros.

AMÉDÉE III, après une guerre qu'il soutint avec succès contre Louis-le-Gros, reprit Turin qui, sous Humbert II, s'était rendu indépendant, et battit le dauphin Gui IV qui lui avait déclaré la guerre. Il partit pour les croisades et mourut à Nicosie en 1148. Il se maria avec Mathilde de Viennois, et sa fille Mathilde devint reine de Portugal.

HUMBERT III se battit contre le dauphin Gui V, l'empereur et le marquis de Saluce ; il s'empara de Turin qui s'était révolté de nouveau et il en chassa l'évêque ; ce qui ne l'empêcha pas d'être canonisé après sa mort, arrivée en 1189. Depuis lui, l'histoire de la Maison de Savoie devient plus précise et ne présente presque plus de doutes. Il se maria quatre fois : 1° avec Faidide de Toulouse ; 2° avec Germaine de Zœringen, veuve de Henri-le-Lion, duc de Bavière ; 3° avec Béatrix de Viennois ; 4° avec Gertrude d'Alsace dont la famille fournit les Hapsbourg.

THOMAS I^{er} eut comme son père un règne de combats. Etroitement lié avec l'empereur Philippe, il reçut le commandement de l'armée gibeline et battit les Guelfes dans plusieurs rencontres. Il soutint aussi des luttes sanglantes contre le duc de Zœringen, le comte de Genevois et les Turinais qui continuaient à se mutiner. Il reçut de l'empereur plusieurs villes du Piémont, et un certain nombre de cités italiennes lui prêtèrent hommage ; il fut nommé vicaire de l'empire et mourut en 1233. Il se maria en premières noces avec Béatrix de Genève, et en secondes noces avec Marguerite de

Faucigny dont il eut quinze enfants. Ses fils Guillaume et Boniface devinrent, l'un, évêque de Liège, et l'autre, évêque de Cantorbéry. Une de ses filles fut mariée à un marquis d'Est, une seconde, à un comte de Provence, et une troisième, à un comte de Kibourg.

AMÉDÉE IV servit deux fois de médiateur entre l'empereur et le pape. Sous son règne, le Chablais et Aoste furent érigés en duchés (1238), et le Faucigny entra dans le domaine de la Maison de Savoie par le mariage de Pierre, fils de Thomas I^{er}, avec Agnès de Faucigny ; le même prince Pierre reçut le comté de Richemond du roi d'Angleterre, Henri IV. — Amédée IV se maria en premières noces avec Anne de Bourgogne, et en secondes noces avec Cécile de Caux.

BONIFACE, surnommé le Roland, ne régna pas paisiblement ; sous la tutelle de son oncle Thomas, il guerroya sans succès contre les Astésans et les Turinais ; puis, lorsqu'il prit les rênes du gouvernement, ayant voulu marcher de nouveau contre Turin, il fut fait prisonnier sous les murs de cette ville et mourut en captivité sans laisser d'enfants.

PIERRE II, surnommé le Petit-Charlemagne, succéda à Boniface, son neveu, au préjudice des enfants de son frère aîné, Thomas le régent. Il soumit à son tour Turin, mais ne négligea pas ses intérêts de ce côté-ci des Alpes ; Berne se mit sous sa protection et Richard de Cornouailles lui donna le comté de Kibourg. Il mourut à Pierre-Châtel, sur le Rhône, en 1268, ne laissant pas d'héritier mâle.

PHILIPPE I^{er}, frère de Pierre II et archevêque de Lyon, commença son règne à l'âge de 60 ans. Il s'attacha, comme son frère, à augmenter son influence en deçà des Alpes ; il acquit la souveraineté de la ville de Nyon ; Morat se mit sous sa protection et la Bresse entra dans ses domaines par le mariage de son neveu Amélée, qui lui succéda, avec Sibille de Baugé. Il soutint une guerre contre l'empereur Rodolphe de Hapsbourg au sujet du comté de Kibourg, qui lui fut enlevé. Le Faucigny, sous Philippe I^{er}, fut détaché des Etats de Savoie, parce qu'il échut à la fille de Pierre II, mariée à Gui VII, dauphin de Viennois.

AMÉDÉE V, surnommé le Grand, eut un règne des plus agités ; dès le jour où il monta sur le trône jusqu'à celui où il mourut, il fut alternativement en lutte avec le dauphin de Viennois, le comte de Genevois, le baron de Faucigny et le marquis de Montferrat. Il prit part à la guerre entreprise par Philippe le Bel contre les Flamands ; il secourut le marquis de Ferrare contre les Mantouans, les Brescians et les Véronais, et fut souvent choisi pour arbitre par les souverains de l'Europe. Henri VII le créa prince de l'empire et lui donna plusieurs terres en Piémont. Amédée V acheta le château de Chambéry et donna le Piémont en apanage à son neveu Philippe, fils de Thomas, souche de la branche dite d'Achaïe. Veuf de Sibille de Baugé, il épousa en secondes noces Marie de Brabant, dont il eut Anne, qui devint la femme d'Andronic Paléologue III, empereur de Constantinople, et Béatrix, qui se maria avec Henri d'Autriche, roi de Bohême. Amédée V mourut en 1323.

EDOUARD LE LIBÉRAL, fils d'Amédée V, s'occupa pendant tout son règne à se battre contre le baron de Faucigny et le comte de Genevois. Il institua un conseil suprême de justice à Chambéry, et mourut en 1329. Sa fille Jeanne, qu'il eut de Blanche de Bourgogne, épousa le duc de Bretagne.

AIMON LE PACIFIQUE, comme l'indique son surnom, prit plus à tâche d'organiser ses Etats que de faire la guerre. Il eut bien quelques querelles à vider avec ses voisins, mais il s'appliqua principalement à doter son peuple d'une bonne administration. Il fut médiateur entre la France et l'Angleterre et mourut en 1343. Il épousa Yolande de Montferrat et acquit ainsi sur le marquisat de ce nom des droits à la Maison de Savoie.

AMÉDÉE VI, surnommé le Comte Vert, fut un des princes de Savoie les plus chevaleresques. Il commença ses exploits en battant le seigneur de Milan et le marquis de Montferrat auquel il prit plusieurs villes. Puis, le Faucigny ayant passé aux dauphins de France, à la mort du dernier dauphin de Viennois, Amédée VI réclama cette province les armes à la main, battit les troupes françaises aux Abrets, et conclut un traité par lequel il céda ses possessions situées entre le Guiers, l'Isère et le Rhône contre le Faucigny et le pays de Gex. Il se battit ensuite avec son parent Jacques d'Achaïe, prince de Piémont, qu'il déposséda momentanément, et soumit le marquis de Saluce. Il alla au secours de l'empereur Paléologue, qu'il délivra après avoir

battu les Turcs à Gallipoli. De retour dans ses Etats, il entra dans la ligue formée par le pape, l'empereur Charles IV, Naples et Florence contre Galéas Visconti, seigneur de Milan ; nommé général en chef de l'armée de la ligue, il marcha de victoire en victoire et conclut une paix avantageuse. Parti avec Louis d'Anjou, qui marchait à la conquête du royaume de Naples, il mourut à Bitonte en 1383. Amédée VI fut nommé vicaire perpétuel de l'empire en Italie ; il acheta la baronie de Vaud et le Valromey, et créa l'ordre du Collier. Il épousa Bonne de Bourbon, belle-sœur du roi Charles V.

AMÉDÉE VII, surnommé le Comte Rouge, s'allia étroitement à la France et prit part à la seconde guerre de Flandre, en 1383. Il se battit contre les Valaisans et les marquis de Saluce et de Montferrat ; il soutint le roi de France contre l'Angleterre et acquit Nice et son territoire. Il mourut en 1391. Il épousa Bonne de Berry et fut le dernier comte de Savoie.

III

AMÉDÉE VIII régna d'abord sous la régence de Bonne de Bourbon, et ne prit les rênes du gouvernement qu'en 1398. Il embrassa le parti du duc de Bourgogne dans les différends qui divisèrent ce prince avec le duc d'Orléans, et envoya plusieurs fois des troupes à son allié. En 1416, l'empereur Sigismond érigea la Savoie en duché. Fort de sa nouvelle importance, Amédée continua à intervenir dans les guerres civiles qui ensanglantaient la France. Il organisa une forte armée et montra à l'Europe que la Maison de Savoie entrait dans une nouvelle période de puissance. Il se battit contre plusieurs cantons suisses et quelques petits États italiens ; il acquit le Piémont par l'extinction de la branche des princes d'Achaïe, le Diois et le Valentinois par héritage de Louis de Poitiers, le comté de Genevois et plusieurs places en Piémont par suite de traités. Il inaugura dans ses États une sorte de gouvernement représentatif, publia des lois nouvelles, rendit la Savoie heureuse, puis remit les rênes du gouvernement à son fils Louis et se retira à Ripaille, près de Thonon, pour y vivre en religieux. J'ai dit déjà comment il fut appelé au trône pontifical et quelles furent les suites de cet événement. Amédée VIII abdiqua définitivement en 1440 et mourut en 1451. Il épousa Marie de Bourgogne dont il eut neuf

enfants ; sa fille Marguerite fut mariée trois fois ; en premier lieu à Louis d'Anjou, roi de Sicile, ensuite à Louis de Bavière, et enfin à Ulric de Wurtemberg.

Louis, fils d'Amédée VIII, fut un prince incapable sous tous les rapports ; aussi son règne fut-il des plus malheureux pour lui et pour son peuple. Il se vit en désunion avec son fils Philippe, comte de Bresse, qui se mit à la tête des mécontents, et dont il ne put avoir raison qu'avec le secours de Louis XI. Les traités qu'il signa à la suite de ses différends avec ses voisins lui furent toujours désavantageux et lui firent perdre plusieurs droits de possession sur diverses terres. Il se maria avec Anne de Lusignan dont il eut seize enfants. Son fils Louis se maria en 1458 avec Charlotte de Lusignan, héritière du royaume de Chypre ; de là le titre de roi de Chypre qu'ont pris les princes de Savoie. Sa fille Charlotte épousa le roi de France, Louis XI. — Le duc Louis mourut en 1465.

AMÉDÉE IX, surnommé avec raison le Bienheureux, car il fut pauvre d'esprit, eut un règne semblable à celui de son père. Comme il était incapable de gouverner, sa femme, Yolande de France, fut investie de la régence que tentèrent de lui enlever de force ses beaux-frères. Amédée IX fut fait prisonnier par ces derniers dans Montmélian, et sa femme se sauva en France. Il mourut en 1472. Sa fille Anne épousa Frédéric d'Arragon, roi des Deux-Siciles.

PHILIBERT I^{er}, dit le Chasseur, fut aussi malheureux. Trop jeune pour régner à la mort de son père, il vit se continuer les querelles intestines dans sa famille au sujet de la régence. Ses oncles, qui craignaient l'influence française, disputèrent le pouvoir à Yolande, et Louis XI, qui n'avait pas manqué de prendre la tête du mouvement, fut chargé par les États généraux de Savoie de trancher la question. A cette époque, le petit État de Savoie, si prospère sous Amédée VIII, faillit tomber en ruines ; le roi de France, afin de terminer les différends, distribua le pouvoir à tous les princes mécontents, se réserva tacitement la direction générale des affaires, et retint Philibert I^{er} en France. — Philibert I^{er} mourut en 1482.

CHARLES I^{er} commença à régner sous la tutelle de Louis XI, qui ne le laissa pas sortir de France ; puis, à la mort de ce roi, il rentra dans ses États.

Il eut une guerre à soutenir contre le marquis de Saluce et prit le titre de roi de Chypre et de Jérusalem à la mort de Charlotte de Lusignan, veuve de Louis II de Savoie. Il mourut en 1490.

CHARLES II succéda à son père à l'âge de neuf mois. La régence excita de nouveaux troubles ; les grands-oncles du jeune duc cherchèrent encore à s'emparer du pouvoir au préjudice de la duchesse-mère, Blanche de Montferrat. Un arrangement termina cette guerre intestine. Charles II mourut en 1496.

PHILIPPE II, dit Sans Terre, comte de Bresse, succéda à son petit-neveu, à l'âge de cinquante-huit ans. Ce prince, qui avait été l'un des principaux fauteurs des derniers troubles, eut un règne très paisible. Il s'occupa surtout à opérer des réformes dans l'administration. Il mourut en 1497. Il se maria en premières noces avec Marguerite de Bourbon, et en secondes noces avec Claudine de Bretagne dont il eut sept enfants. L'un de ses fils, Philippe, commença la branche illustre des SAVOIE-NEMOURS, qui joua un rôle actif dans les guerres civiles de France et compta plusieurs princes remarquables.

PHILIBERT II, surnommé le Beau, commença à régner à l'âge de 17 ans. Il mourut en 1504 sans avoir eu le temps de rien entreprendre. On peut constater, toutefois, qu'il commença à affranchir la Savoie de la tutelle de la France. Bien qu'il ne vécut pas longtemps, Philibert II se maria deux fois, d'abord avec sa cousine Yolande de Savoie, et ensuite avec Marguerite d'Autriche dont il n'eut pas d'enfants.

CHARLES III, frère du précédent, dit le Bon, et surnommé aussi avec plus de vérité le Malheureux, fut accablé de calamités pendant tout son règne. Durant cinquante ans, il n'eut à soutenir que des guerres malheureuses contre Louis XII, François I^{er}, les Suisses, Venise et les Génois. Qu'il restât neutre ou qu'il prît un parti décisif dans les grandes luttes qui ensanglantèrent l'Italie à cette époque, il se vit toujours vaincu, absorbé, maltraité sans merci ; les calamités publiques vinrent encore ajouter au malheur de son peuple : famine, peste, incendies, tremblements de terre, rien ne manqua pour faire des Etats de Savoie la partie la plus désolée de l'Europe. Charles III mourut complètement dépouillé de ses

domaines. La Savoie appartint alors à la France pendant de nombreuses années.

EMMANUEL-PHILIBERT, fils de Charles III, et appelé Tête de Fer, resta six ans sans royaume. Nommé général en chef de l'armée alliée dans les Flandres, il vainquit les Français dans plusieurs batailles et notamment à Saint-Quentin ; il déploya dans cette guerre les plus grands talents militaires et montra un courage à toute épreuve. Remis en possession de ses Etats par la paix de Cateau-Cambrésis, en 1559, il s'adonna entièrement à la réorganisation de son duché et de ses possessions italiennes ; il créa une armée permanente et une flotte ; il fit construire des arsenaux et des forts ; il encouragea les sciences, les arts et l'agriculture ; et dans tout il apporta un esprit de libéralisme peu commun à cette époque ; il alla jusqu'à défendre aux corporations religieuses d'acquérir des biens sans l'autorisation du souverain. Il fut le fondateur de l'ordre des SS. Maurice et Lazare, et mourut en 1580, laissant la réputation d'un grand prince. Il se maria avec la fille de François I^{er}, Marguerite de Valois, dont il n'eut qu'un enfant qui lui succéda.

CHARLES-EMMANUEL I^{er}, dit le Grand, vit d'importants événements agiter son règne. Entreprenant par instinct de race, il tenta de s'emparer de Genève et prit le marquisat de Saluce que la France avait gardé, A la mort du roi Henri III, il voulut faire valoir ses droits au trône de France comme fils de Marguerite de Valois ; il fit irruption en Provence et fut battu par Lesdiguières ; ses Etats furent envahis par les Français, et, après une guerre qui dura plusieurs années, il signa le traité de Lyon, en 1601, en vertu duquel il reprit ses possessions, moins la Bresse, le Bugey, le Valromey et le pays de Gex qu'il céda contre le marquisat de Saluce. Cette époque, ainsi que j'ai déjà eu l'occasion de le dire, marque dans l'histoire de la Maison de Savoie, car dès lors nos princes abandonnèrent complètement l'espoir de s'agrandir de ce côté-ci des Alpes, et portèrent définitivement leurs vues sur les plaines de l'Italie. Ce fut le commencement de la grande épopée moderne. — Après le traité de Lyon, le duc de Savoie eut encore une guerre à soutenir contre les grandes puissances, au sujet de la succession du Montferrat, puis une autre à cause de la Valteline. Les Etats de Savoie furent de nouveau envahis par les Français ainsi que par les Espagnols. Charles-Emmanuel I^{er} mourut sur ces entrefaites en 1630. Il se maria avec

Catherine d'Autriche dont il eut dix enfants ; Victor-Amédée lui succéda ; Emmanuel-Philibert devint grand-amiral d'Espagne, et Thomas-François fut la souche de la branche de CARIGNAN et de celle de Sois-SONS. De cette dernière sortit le fameux PRINCE EUGÈNE.

VICTOR-AMÉDÉE I^{er} soutint encore pendant quelque temps la lutte commencée par son père ; le traité de Cherasco, signé en 1631, lui procura de grands avantages en Piémont, et il s'allia étroitement à la France. Nommé généralissime de l'armée d'Italie, dans la guerre entreprise par Louis XIII pour la conquête du Milanais, il battit plusieurs fois les Espagnols et mourut au milieu de ses succès en 1637. Il prit le titre d'altesse royale en 1632. Il épousa la fille d'Henri IV, Christine de France, dont il eut cinq enfants.

FRANÇOIS-HYACINTHE succéda à son père à l'âge de cinq ans, sous la tutelle de la duchesse Christine. La régente, qui voulait rester neutre entre la France et l'Espagne, fut forcée par Richelieu de prendre le parti de la France. François-Hyacinthe mourut après un an de règne.

CHARLES-EMMANUEL II, son frère, le remplaça à l'âge de quatre ans. Les États de Savoie se virent de nouveau en proie à la guerre civile au sujet de la régence. Les oncles du jeune duc, voyant avec regret l'influence de Richelieu augmenter chaque jour à la cour de Savoie, levèrent une armée pour disputer le pouvoir à Christine, et s'emparèrent de plusieurs places ; mais une armée française, que le cardinal-ministre s'empressa d'envoyer au secours de la régente à laquelle il avait intérêt de conserver le pouvoir, vint rétablir l'ordre en Piémont. Cette guerre civile fut le pendant de celle qui eut lieu sous les règnes d'Amédée IX et de Philibert I^{er}. La paix des Pyrénées, qui ramena le calme en Europe et qui fut signée en 1659, remit la Maison de Savoie en paisible possession de tous ses États en Italie ; en même temps, le duché de Genevois rentra dans les domaines directs du duc de Savoie par l'extinction de la branche des Savoie-Nemours. — Charles-Emmanuel II mourut après une guerre avec les Génois, en 1675, et fut le dernier duc de Savoie. Il se maria en premières noces avec Françoise d'Orléans dont il n'eut pas d'enfants, et ensuite avec Jeanne-Baptiste de Savoie-Nemours dont il eut Victor-Amédée II, premier roi de Sardaigne.

IV

VICTOR-AMÉDÉE II commença à régner à l'âge de neuf ans sous la régence de sa mère. Après avoir pris le pouvoir en mains, il se vit en butte à certaines prétentions de la part de Louis XIV, ce qui le détermina à entrer dans la ligue d'Augsbourg ; pendant six ans les États de Savoie furent le théâtre d'une guerre désastreuse à laquelle mirent fin le traité de Turin conclu en 1696, et la paix de Hiswick signée l'année suivante. Victor-Amédée II se rapprocha alors de la France, et s'unit à Louis XIV dans la guerre pour la succession d'Espagne ; mais en 1703 il rompit avec son allié et signa un traité avec l'empereur Léopold. Les Français envahirent de nouveau la Savoie et le Piémont ; le fort de Montmélian fut détruit, et Turin assiégé fut sauvé par le Prince Eugène. Pendant ce temps, Victor-Amédée II pénétra en Provence et guerroya de ce côté-ci des Alpes afin de détourner les opérations de l'armée française. Enfin le traité d'Utrecht (1713) vint ramener la paix au sein de l'Europe et rendre au duc de Savoie toutes ses possessions. Le même traité assura à Victor-Amédée II le royaume de Sicile qu'il échangea en 1718, par le traité de la quadruple alliance, avec l'île de Sardaigne. Cette dernière île lui fut remise en 1720, et il prit dès lors le titre de ROI DE SARDAIGNE que ses successeurs ont conservé jusqu'en 1861. Le nouveau roi s'appliqua à réparer les maux que la guerre avait causés à ses peuples et se montra aussi habile administrateur qu'il avait été bon capitaine. En 1730, il abdiqua en faveur de son fils Charles-Emmanuel III, et mourut en 1732. Son règne, malgré les grandes guerres qui ruinèrent un peu les finances, fut un des plus glorieux de la monarchie savoyarde qui monta alors d'un rang dans la hiérarchie des souverains. A dater de cette époque, le rôle politique de la Maison de Savoie devint de plus en plus important, et l'épée du roi de Sardaigne fit plus d'une fois pencher la balance du côté de celui qu'elle soutint comme allié. — Victor-Amédée II se maria avec Anne d'Orléans dont il eut quatre enfants. Sa fille Adélaïde épousa Louis, duc de Bourgogne puis dauphin de France, et fut mère de Louis XV ; sa seconde fille, Marie-Louise, devint la femme de Philippe V, roi d'Espagne.

CHARLES-EMMANUEL III eut un règne aussi glorieux que celui de son père. Dans la guerre pour la succession de Pologne, il se lia avec Louis XV et l'Espagne contre l'Autriche ; à la tête de l'armée alliée il remporta

plusieurs victoires sur les Impériaux, et le traité de Vienne, signé en 1738, agrandit ses Etats en Italie. Dans la guerre pour la succession d'Autriche, il embrassa le parti de Marie-Thérèse contre la France, la Prusse, la Bavière et l'Espagne. Une armée espagnole envahit la Savoie en 1742, et le Piémont devint le théâtre d'une guerre dans laquelle Charles-Emmanuel III se distingua plus d'une fois, et qui ne fut terminée qu'en 1748, par le traité de paix d'Aix-la-Chapelle. Dès lors, le roi Charles-Emmanuel III travailla avec activité à améliorer les diverses branches d'administration dans son royaume ; il favorisa les sciences et les arts et encouragea l'agriculture. L'histoire le compte au nombre des plus habiles et des plus vaillants princes de la Maison de Savoie. Il mourut en 1773. Il se maria trois fois : d'abord avec Christine-Louise de Bavière, ensuite avec Polyxène-Christine d'Assia Rheinfels, et enfin avec Elisabeth de Lorraine.

VICTOR-AMÉDÉE III, après quelques années de règne paisible, se vit dépouillé de ses Etats par les Français qui préludaient aux luttes gigantesques qu'ils allaient soutenir victorieusement contre l'Europe entière. Le roi de Sardaigne essaya en vain de résister ; par le traité de Paris, signé en 1796, il céda la Savoie et Nice à la France, et mourut la même année. Il se maria avec Marie-Antoinette Bourbon d'Espagne dont il eut douze enfants. Une de ses filles, Joséphine, épousa le comte de Provence qui devint le roi de France Louis XVIII ; une autre, Marie-Thérèse, fut mariée au comte d'Artois, soit Charles X ; la première mourut en 1810 et la seconde en 1805.

CHARLES-EMMANUEL IV essaya d'abord de se maintenir en bonne harmonie avec la France ; mais en 1798, il fut forcé de signer une renonciation à tous ses États de terre-ferme. Il se retira en Sardaigne, revint en Piémont en 1799 pour protester contre la cession qu'il avait consentie l'année précédente, n'obtint aucun succès, abdiqua en faveur de son frère, Victor-Emmanuel I^{er}, en 1802, et mourut sans enfants en 1819. Il épousa Marie-Clotilde de France, sœur de Louis XVI, de Louis XVIII et de Charles X.

VICTOR-EMMANUEL I^{er} se retira en Sardaigne pour attendre la suite des événements qui agitaient l'Europe. A la Restauration, le traité de Paris lui rendit tous ses États à l'exception d'une partie de la Savoie, qu'il reprit

ensuite intégralement en vertu du traité de Vienne de 1815. Pendant quelques années, il s'occupa à réorganiser tant bien que mal son royaume ; mais la forme absolue donnée à son gouvernement lui ayant aliéné l'esprit public, une révolution éclata en Piémont en 1821, et il se vit forcé d'abdiquer en faveur de son frère Charles-Félix. Il mourut en 1824 sans laisser d'enfant mâle. Il épousa Marie-Thérèse d'Autriche d'Est.

CHARLES-FÉLIX commença à régner sous la protection des baïonnettes autrichiennes qui étouffèrent la révolution piémontaise. En 1825, il eut un différend avec le bey de Tripoli qu'il força à lui donner satisfaction. Il se maria avec Marie-Christine des Deux-Siciles. Il mourut en 1831 sans laisser de successeur.

CHARLES-ALBERT, prince de Carignan, succéda à Charles-Félix en qui s'était éteint la branche aînée de la Maison de Savoie. Au commencement de son règne, ce roi ne dévia pas des principes politiques suivis par ses prédécesseurs dès la Restauration ; son gouvernement resta absolu. Il s'occupa d'abord, il faut le dire à sa louange, d'une réorganisation judiciaire qui ne put que donner un nouvel élan aux idées libérales. En 1848, l'étincelle révolutionnaire parcourut l'Europe, et Charles-Albert comprit que le moment était venu, pour sa Maison, de tenter un coup décisif en Italie. Il donna une constitution à ses États, et profitant du trouble qui agitait alors les peuples et les rois, il marcha à la conquête du Milanais. On connaît l'heureuse issue de la campagne de 1848 ; on connaît aussi les revers qui accablèrent le Piémont en 1849. Charles-Albert, douloureusement affecté des coups que lui avait porté la fortune, abdiqua en faveur de son fils Victor-Emmanuel II, quitta cette terre où il avait perdu toutes ses illusions politiques et alla mourir à Oporto. — Il se maria avec Marie-Thérèse de Toscane.

VICTOR-EMMANUEL II, que sa vaillance sur les champs de bataille de 1848 et 1849 semblait déjà avoir désigné à l'Italie comme un guide et un régénérateur, remit son sabre dans le fourreau et attendit, en gouvernant au nom de la liberté, le moment propice de tenir les engagements qu'il avait contractés en recueillant l'héritage de son père. Aidé par un ministre habile, il entendit bientôt sonner l'heure de la vengeance et de la victoire : 1859 vit venir pour l'Italie une ère de liberté et d'émancipation, une ère de vie

nouvelle. La main puissante de la France et les efforts généreux des peuples italiens, ont élevé le descendant des petits comtes de Savoie à la haute dignité de ROI D'ITALIE !

Ici finit, pour le moment, cette épopée glorieuse dont la Savoie s'enorgueillit à juste titre.

CONCLUSION.

I

Et maintenant que j'ai fait passer sous les yeux de mes lecteurs cette foule d'hommes remarquables sortis de la Savoie, et qui ont brillé dans toutes les branches des connaissances humaines, quel est l'esprit consciencieux qui refusera de reconnaître combien l'on a été injuste envers mon pays en l'accablant de dédain et d'injures ? On m'accordera, je l'espère, cette satisfaction de croire que j'ai apporté les preuves les plus irréfutables pour combattre les allégations mensongères dont le peuple savoyard a été jusqu'ici la victime, et que je ne me suis pas trop avancé lorsque j'ai déclaré en commençant que je pouvais venger ma patrie de tous les affronts qu'elle a reçus.

Je le demande à tout homme sincère, peut-on compter, en France, beaucoup de départements qui aient fourni autant d'intelligences d'élite que la Savoie en a vu naître dans ses vallées ? Je ne le crois pas. Il est vraiment surprenant de voir ce petit peuple de 600,000 âmes, isolé, livré à ses propres forces, donner à toutes les nations de l'Europe des prélats, des hommes de guerre, des savants, des littérateurs remarquables, qui ont conquis leur place au premier rang sans protection, sans autre appui que leur talent et leur persévérance à lutter contre les obstacles de toute sorte dont leur route était semée. J'ai dit quels pouvaient être les motifs de ce phénomène qui mérite d'attirer l'attention de tout esprit sérieux, je n'y reviendrai donc pas ; toutefois, je ne saurais trop répéter que c'est là une des raisons principales sur lesquelles le peuple savoyard s'appuie pour opposer un démenti formel aux appréciations malveillantes dont il est si souvent l'objet.

On dira peut-être que bien des provinces en France sont aussi en butte à des attaques du même genre qui sont acceptées comme des plaisanteries ; je

ne le nie pas. Mais, il faut le dire, les Savoyards ne sont pas encore habitués à cette manière de faire ; avec leur caractère sérieux et réfléchi, ils comprennent difficilement qu'un peuple s'amuse à se tourner lui-même en ridicule. La France peut, au besoin, se passer ce plaisir, parce qu'elle est grande et forte et qu'une plaisanterie, adressée à une portion infime de son peuple, ne saurait jamais atteindre la nation entière ; mais nous, qui sommes récemment entrés dans la famille, nous avons à cœur de ne pas passer pour indignes de figurer au milieu de nos nouveaux frères. Voilà pourquoi on ne doit pas trouver extraordinaire que la fierté savoyarde se révolte ouvertement devant ces attaques continuelles ; quand on a la conscience de sa force, on sent doublement la douleur que fait éprouver la morsure de la calomnie. Et, franchement, que dirait la France si, après avoir dépouillé ce que j'ai appelé nos titres de noblesse intellectuelle, elle nous voyait subir, sans que nous essayassions de nous défendre, des humiliations incessantes ? Oh ! c'est alors qu'avec raison elle pourrait nous accabler de ses sarcasmes, car nous serions lâches entre tous et indignes de donner l'accolade au peuple le plus brave de la terre !

II

Mais ce n'est pas seulement par notre passé que nous avons le droit de nous montrer fiers de nous-mêmes ; nous avons encore des hommes qui répondent de notre avenir, et qui, grâce aux ressources immenses que leur nouvelle patrie tient à leur disposition, marcheront sur la voie de leurs aînés.

L'instruction publique, dans l'ancienne Savoie, est plus développée que dans beaucoup d'autres départements ; la statistique prouve surabondamment ce fait qui paraîtra étrange aux yeux de quelques personnes dont l'ignorance est le défaut capital. Deux ans avant l'annexion, on comptait en Savoie 82,515 élèves dans les écoles publiques, soit un élève sur six habitants, proportion qu'on ne rencontre que dans les pays les plus avancés, en Prusse et aux États-Unis ⁵². Le dernier berger de nos Alpes, s'il ne ressemble pas aux Némorins de la fable, s'exprime du moins en très bon français, ce qu'il ne saurait faire s'il avait vu le jour dans certains coins de l'ancienne France : et cependant combien de gens, à Paris et ailleurs, demandent avec curiosité quelle langue on parle en Savoie !

Que si portant nos investigations sur un autre terrain, nous envisageons la Savoie sous le rapport de l'industrie, de l'agriculture et des beautés de la nature, je pourrais encore démontrer aux incrédules que la vieille Allobrogie n'a rien à perdre à être comparée à d'autres contrées.

La Savoie compte dans ses provinces des établissements de toute espèce, dont quelques-uns, depuis de longues années, luttent avec succès contre les produits similaires des pays voisins, et dont les autres n'attendent qu'une impulsion un peu énergique pour conquérir une place avantageuse sur les grands marchés français. L'horlogerie, dans notre pays, occupe un grand nombre d'ouvriers ; on compte dans les deux départements des manufactures importantes de tissus de tout genre, des forges, des hauts-fourneaux, etc., etc. L'industrie métallurgique trouve un aliment des plus variés et des plus abondants dans les flancs des montagnes savoyardes où l'argent, le cuivre, le fer, le plomb, presque tous les métaux sont acmulés avec profusion.

D'un autre côté, il n'existe pas en Europe une contrée qui soit aussi riche que la nôtre en sources d'eaux minérales, dont les principales jouissent d'une réputation universelle.

Sous le rapport agricole, notre pays n'a rien à envier aux autres. Sur 1,117,402 hectares de superficie, la Savoie en a 987,401 qui sont productifs, soit en forêts, en pâturages, prairies, vignobles et champs ensemencés ; ce n'est pas peu dire lorsqu'il faut tenir compte de cette chaîne immense du Mont-Blanc, où les neiges sont un obstacle éternel à toute végétation. La superficie du sol ensemencé en céréales et en légumineuses peut être évaluée à environ 200,000 hectares qui rendent deux millions d'hectolitres ⁵³ ; la surface cultivée en vignobles est de 14 à 15,000 hectares, qui produisent en partie des vins de premier choix, dont la spéculation s'est bien vite emparé après l'annexion.

Aussi, l'étranger, prévenu contre cette contrée qu'on lui a représentée comme aride et sauvage, est-il tout étonné de rencontrer à chaque pas, à mesure qu'il avance dans l'intérieur des vallées, une végétation luxuriante qui s'étend jusqu'au pied du géant des Alpes. Mais son étonnement redouble à l'aspect de la beauté de cette nature à la fois riante et grandiose, à la vue de ces paysages frais et délicats, qui se trouvent abrités sous ces remparts immenses que l'œil ose à peine mesurer.

Au point de vue pittoresque, la Savoie, comme la Suisse, forme une exception dans le monde ; la vallée de Chambéry et le lac du Bourget, la

vallée de l'Isère, Annecy et son lac, la vallée de l'Arve, le Mont-Blanc, les rives savoiennes du Léman et bien d'autres lieux de cette pauvre patrie si peu connue, si méprisée, sont ce que la nature a fait de plus gracieux et de plus splendide en Europe !

Faut-il donc s'étonner si nous, qui avons des yeux pour voir et une intelligence pour comprendre, nous nous montrons fiers de notre pays, si nous protestons énergiquement contre la réputation bâtarde qu'on veut lui faire ?

Nos compatriotes de l'ancienne France qui auront daigné jeter un coup d'œil sur/la défense que je viens de présenter en faveur de la Savoie, resteront convaincus, j'en ai le ferme espoir, de toute l'injustice des attaques dirigées contre nous ; ils salueront désormais le peuple savoyard comme digne de la nation à laquelle il appartient, et au lieu de lui cracher à la face comme l'ont fait certains manants de la littérature, ils lui tendront la main en signe d'estime et de respect. Ils accompliront ainsi une œuvre éminemment patriotique, car ils prépareront l'annexion morale qui reste encore à opérer entre les populations de la Savoie et le peuple français, annexion retardée par les allusions blessantes que l'on n'a pas cessé de lancer à notre adresse.

Quant à nos compatriotes qui ignoraient toutes les richesses intellectuelles du sol allobroge, ils pourront désormais répondre à leurs insulteurs, en leur montrant les tables où sont inscrits les noms de nos illustrations de toute sorte. Ils n'hésiteront pas à dire avec orgueil et en relevant leur front : Je suis SAVOYARD !

J'ai dit en commençant que ce dernier résultat était celui que j'ambitionnais avant tout : puissé-je avoir réalisé mon vœu le plus cher !

1 Histoire de la littérature française à l'étranger, etc., par M. A. Sayous, tome I, page 7.

2 Voir le Dictionnaire national de Bescherelles.

3 Illustration, n° du 24 avril 1858.

4 Grillet dit que de son temps, il en existait un exemplaire dans la bibliothèque de M. de Prié, à Turin.

5 Fichet prenait ce titre d'un bénéfice qu'il possédait à Anet, V. Grillet, tom. I, p. 398.

6 Ce chapitre a paru dans Annecy et ses environs, 2^e édition, 1860.

7 Voir pour plus de détails concernant Fenouillet, l'Histoire de la littérature française à l'étranger, par M. Sayous, t. I, page 76.

8 Léon Ménabréa. — Sayous, ouv. cit.

9 Discours de réception de M. Emile Chasles, à l'Académie de Mâcon.

10 Italia sacra.

11 Moreri, Grillet.

12 Histoire des ducs de Bourgogne, par M. de Barante ; vol. II, page 121.

13 Il avait tiré son nom du village de Metz, près de Brogny.

14 Grillet, tom. III, p. 337 et suiv. — Chorier.

15 Grillet, tom. II, p. 230.

16 De Barante, Hist. des ducs de Bourgogne.

17 Grillet, tom. III, p. 439.

18 Sacy, L'honneur français, t. IX ; Journal des savants, juin 1784, p. 329.

19 Grillet, t. II, p. 190.

20 Grillet, t. III, p. 256.

21 Biographie universelle, au nom de Haïder-Ali.

22 De Lamartine, Histoire de la Restauration.

23 1^{er} vol., page 397.

24 Voir l'ouvrage cité, tome IV, page 53.

25 Quelques-uns prétendent que la famille Marnix était originaire de Marigny (Haute-Savoie), mais d'après les recherches faites par M. Bonnefoy, de Sallanches, les Marnix seraient plutôt sortis de Moûtiers.

26 La grand-mère de M. de Cavour appartenait à la famille de Sales.

27 V. les Recherches sur le livre anonyme de Guichenon, publiées dans la 1^{re} livr. du t. V, 2^e série des Mémoires de l'Acad. imp. de Chambéry, par M. Costa de Beauregard.

28 Ouvrage cité.

29 Ouvrage cité.

30 Id.

31 S. Em. le cardinal Alexis Billiet, archevêque de Chambéry, a publié des renseignements nouveaux sur Philibert Simond, dans le tome V, 2^e série des Mémoires de l'Académie impériale de Chambéry.

32 Lettres et opuscules inédits du comte Joseph de Maistre, publiés par son fils Rodolphe de Maistre, Paris 1851, tome I, p. 5. Voir aussi le remarquable ouvrage intitulé : Mémoires politiques et correspondance diplomatique du comte de Maistre, par M. Albert Blanc.

33 M. le docteur Bouvier a signalé ce fait dans le n° 9 de 1861 de la Revue savoisiennne, et l'a tiré de l'ouvrage publié par M. Rémusat sur Bacon.

34 Voir, pour la vie et les travaux de Borson, le vol. XXXVII des Mémoires de l'Académie de Turin.

35 Voir la notice biographique sur Bonjean, publiée dans le tom. I des Bulletins de la Société Florimontane d'Annecy, par M. J. Dessaix.

36 Biographie des contemporains ; Paris, 1839.

37 Notice biographique sur le médecin Daquin, Chambéry, 1852 ; par M. le docteur Guillard, fils.

38 Notice biographique sur F. Calloud, par le docteur Fleuret, d'Annecy ; Bulletins de la Société Florimontane, t. II, 1856.

39 Bataille d'Agnadel, gagnée par Louis XII sur les Vénitiens, le 14 mai 1509.

40 Biographie universelle.

41 Le Véritable esprit de saint François de Sales, t.1, p. CLI, Paris, 1846.

42 Causeries franco-italiennes, p. 182 ; Paris, 1858. M. Félix Platel est un des rares écrivains français qui ont écrit avec quelque vérité sur la Savoie. On doit rendre le même hommage à M. Raoul Bravard, pour son ouvrage intitulé Ces Savoyards, publié à Paris en 1861.

43 Voir la Biographie universelle.

44 Notice sur J.-F. Ducis, par M^{me} Voiliez, 1839.

45 V. le Constitutionnel, février et mars 1865.

46 Grillet, t. I, p. 329.

47 V. page 222.

48 Biographie universelle.

49 Voir tom. I. p. 21 et 58, des Bulletins de la Société Florimontane.

50 V. la Notice biographique sur Philibert Simon, par S. Em. le card. Billiet, archev. de Chambéry, t. V des Mémoires de l'Académie impériale de Savoie, p. 26.

51 M. Dupanloup est né à Saint-Félix, village situé sur la route d'Annecy à Chambéry, et où sa mère, qui habitait Annecy, s'était rendue pour affaires.

52 Voir, pour plus de détails, l'article intitulé : La Savoie depuis l'annexion, par M. Hudry-Ménos ; inséré dans la Revue des Deux-Mondes, n° du 15 novembre 1862.

53 M. Hudry-Ménos, art. cité.

Les Gloires de la Savoie, par Jules Philippe,...

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6574877w>

À propos de cette édition numérique

Cette édition numérique est issue d'un programme de numérisation du patrimoine mené par la Bibliothèque nationale de France pour enrichir Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires. En ligne depuis 1997, Gallica s'enrichit chaque semaine de milliers de nouveautés et offre aujourd'hui accès à plusieurs millions de documents numérisés : imprimés (livres, revues et fascicules de presse), manuscrits, estampes et photographies, documents sonores, partitions, cartes et plans... Les imprimés sont d'abord numérisés en mode image (prise de vue photographique) puis le texte est extrait de manière automatique grâce aux techniques de reconnaissance optique de caractères (*optical character recognition* ou OCR). Les algorithmes informatiques utilisés définissent également de manière automatique la structure de l'ouvrage (en-têtes et pieds de page, illustrations, tableaux, etc.). L'état du document imprimé (taches, pages déchirées) et les caractéristiques de la typographie employée peuvent

entraîner des erreurs lors de l'OCR. Le texte ainsi produit est ensuite relu, corrigé, et converti au format ePub (*electronic publication* ou « publication électronique »), format ouvert standardisé pour les livres numériques. Malgré tous nos efforts pour respecter au mieux le format original du livre, il est possible que vous retrouviez des coquilles ou des problèmes de mise en page qui auraient échappé au relecteur. N'hésitez pas à nous signaler ces anomalies à l'adresse gallica@bnf.fr.

Conditions d'utilisation

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici [pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

3/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

4/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

5/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6/ Pour obtenir la reproduction d'un document de Gallica en haute définition, contacter reproduction@bnf.fr

7/ Pour utiliser un document de Gallica sur un support de publication commercial, contacter

utilisation.commerciale@bnf.fr